



Etude analytique de l'architecture traditionnelle en Lozère

1989



Direction Départementale de l'Équipement de la Lozère
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
de la Lozère

Etude analytique de l'architecture traditionnelle en Lozère

1989



INTRODUCTION

Nous savons que lorsqu'on vit depuis longtemps dans un environnement qui nous est familier, il arrive que ses caractéristiques propres ne s'imposent plus à notre conscience avec autant de vigueur, et c'est alors que le regard de l'autre, qui peut être celui d'un spécialiste, devient utile pour nous faire découvrir ce que pourtant nous croyons connaître.

Un premier objectif consiste à faire prendre conscience aux élus, aux aménageurs et aux demandeurs de permis de construire, de la qualité et des spécificités du patrimoine architectural qui les entoure.

Pour cela nous procéderons à une analyse relativement détaillée des divers éléments architecturaux composant un certain nombre de sites bâtis en Lozère, et nous tenterons de mettre en évidence sans toutefois trop s'y attarder, la relation de cause à effet chaque fois qu'il sera possible de le faire. N'oublions pas pour autant que la main qui tenait l'outil et qui construisait pouvait aussi obéir aux sentiments.

Direction Départementale de l'Équipement de la Lozère
 Jean-Claude Pansier, architecte DPLG, directeur du Conseil
 Supérieur de l'Environnement de la Lozère,

Centre de la Lozère (Frange Nord-Est)

Centre de la Lozère (Cévennes)

Centre de la Lozère (Causses)

Centre de la Lozère (Margeride-Aubrac).

Les cartes sont tirées de la carte Michelin au 1/200 000. Les cartes

sont sur fond de carte départementale IGN. Les cartes

sont sur fond de carte nationale des Cévennes.

Page 5, 6, 10, 11, 16, 17, 22, 23, 30, 33, 34, 36, 38, 39, 41,

40, 62, 64, 66, 69, 70, 76, 78, 84, 89, 90, 93.

Page 9, 29, 42, 48, 73, 83 et André Jurot p. 14.

Page de Patrick Lescure.

Page des Quatre, Marvejols.

Page de Brigitte Mortier, Michel Verrot, Gérard Huet, François Joly.

SOMMAIRE

La frange Nord-Est

Présentation générale de la région	page 6
Sous-régions et leurs caractéristiques architecturales	page 9
Sous-régions analysées	
1- La vallée de l'Allier et ses affluents	page 10
2- La plaine de Montbel	page 16
3- La haute vallée du Lot	page 18
4- Les vallées méditerranéennes	page 20
5- Villes et bourgs	page 27

Les Causses

Présentation générale de la région	page 30
Sous-régions et leurs caractéristiques architecturales	page 33
Sous-régions analysées	
1- Les Causses	page 34
2- Le Tarn	page 40
a - La vallée du Tarn	page 40
b - Les gorges du Tarn	page 44
3- La vallée du Lot	page 46
4- Le versant Est de la vallée du Lot	page 50

La Margeride et l'Aubrac

Présentation générale de la région	page 52
Sous-régions et leurs caractéristiques architecturales	page 55
Sous-régions analysées	
1- Margeride Nord	page 56
2- Margeride Sud	
3- Margeride de transition	page 60
4- Aubrac	page 65
5- Truyère	page 69

Les Cévennes

Présentation générale de la région	page 74
Sous-régions et leurs caractéristiques architecturales	page 76
Description des types d'implantation	
1- Un hameau de plein versant	page 78
2- Un hameau de plateau	page 83
3- Un bourg de plein versant	page 86
4- Un bourg de fond de vallée	page 90

Conclusion	page 94
-------------------	---------

LA FRANGE NORD-EST



Vers Prévenchères

at, relief pographie

gion, qui donne naissance à de
uses rivières, est traversée par
de partage des eaux Océan-
anée. L'altitude y est très di-
le 300 m (vallée de la Borne), à
(sommet du Mont-Lozère) et les
tures sont en conséquence.

cipitations sont moyennement
ntes, sur le versant océanique
parties toute l'année (avec maxi-
printemps et en automne) et
s et courtes sur le versant médi-
n.

artie Nord, les hivers sont sou-
les, mais irrégulièrement ennei-
écarts de température jour-nuit
importants, en hiver comme en

logie

ci-après (B) montre bien la di-
des sols : granit (vallée de la
gneiss (vallée de l'Allier), micas-
(vallée de l'Allier), calcaires
de Montbel), sable et marnes
es (Naussac, vallée du Chapeau-
oches volcaniques (Langogne,
es), sont tous présents dans
ange Nord-Est du département.

et les matériaux trouvés sur place
nt souvent utilisés pour les murs,
ertures ou les couvertures.

Socio-économie

La diversité de cette zone allant des Cé-
vennes jusqu'au Nord de la Margeride
ne permet pas une vue d'ensemble.

Le chemin de Régordane, antique axe
routier Sud-Nord, fit de cette région un
passage ouvert vers les pays voisins. La
prospérité au Moyen-âge engendra
l'essor économique, que la construction
à la fin du siècle dernier et l'exploitation
de la ligne de chemin de fer des Céven-
nes, principale ligne de Lozère, devait
accentuer. Deux nœuds ferroviaires,
Langogne et la Bastide, devinrent des
agglomérations assez importantes.

Cependant l'époque moderne et la mul-
tiplication des moyens de communica-
tion réduisent ce rôle de transition.

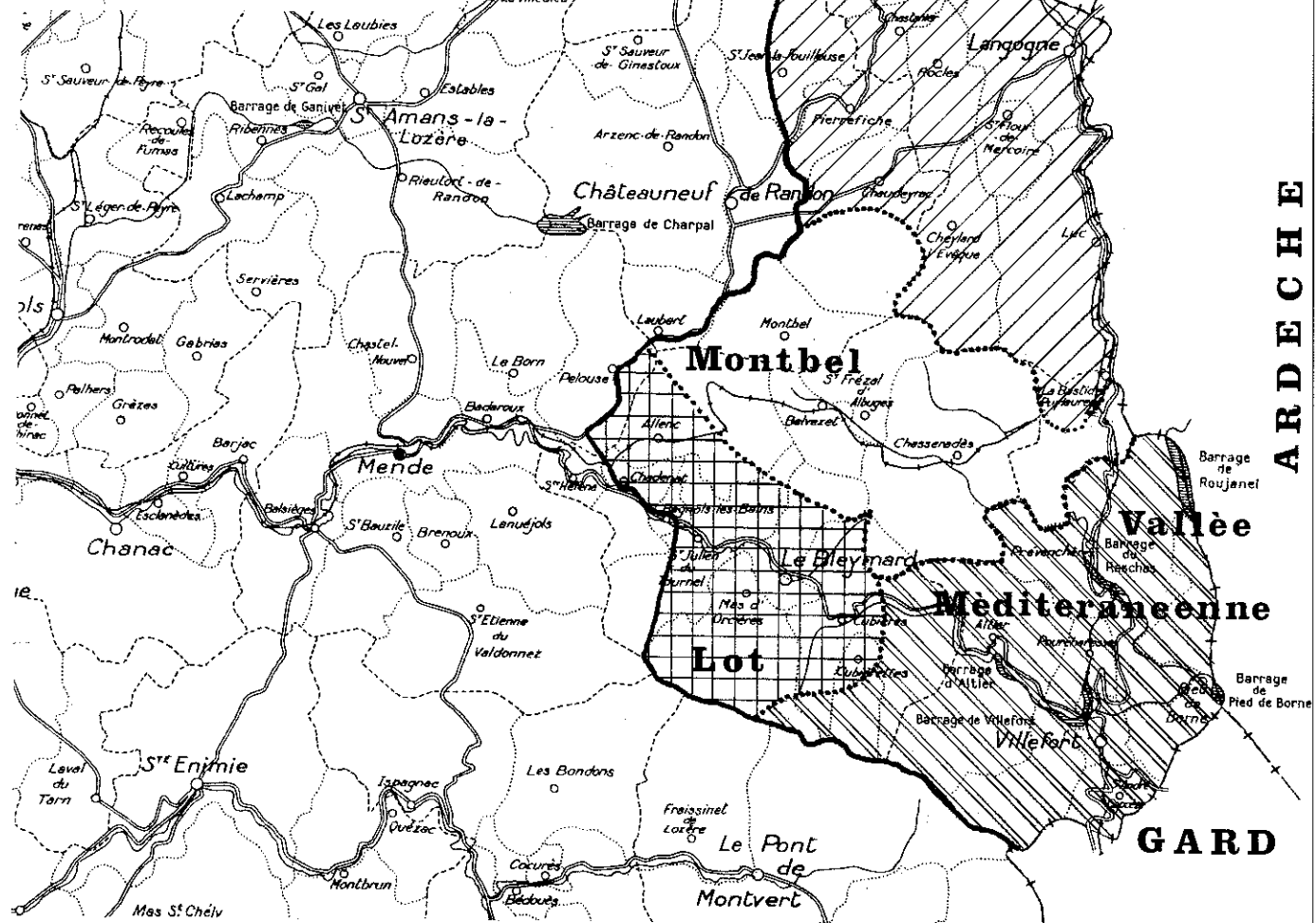
Les ressources principales furent l'agri-
culture depuis toujours, et l'industrie
textile jusqu'au début du siècle. Par
suite de la disparition des revenus des
tisserands disséminés dans les camp-
agnes, le premier rôle économique revint
à l'agriculture. Mais celle-ci à cause des
difficultés de l'exploitation des terres,
dues au morcellement et à l'altitude,
limitant la mécanisation, reste tradition-
nelle et auto suffisante, sans la possibi-
lité d'augmenter les rendements et la
production.

Vu les différences climatiques et topo-
graphiques, les productions agricoles
sont très diverses : élevage au Nord
(bovins essentiellement), fruits (châta-
ignes, pommes, cerises dans la vallée
de la Borne), céréales sur les plateaux
les plus prospères.

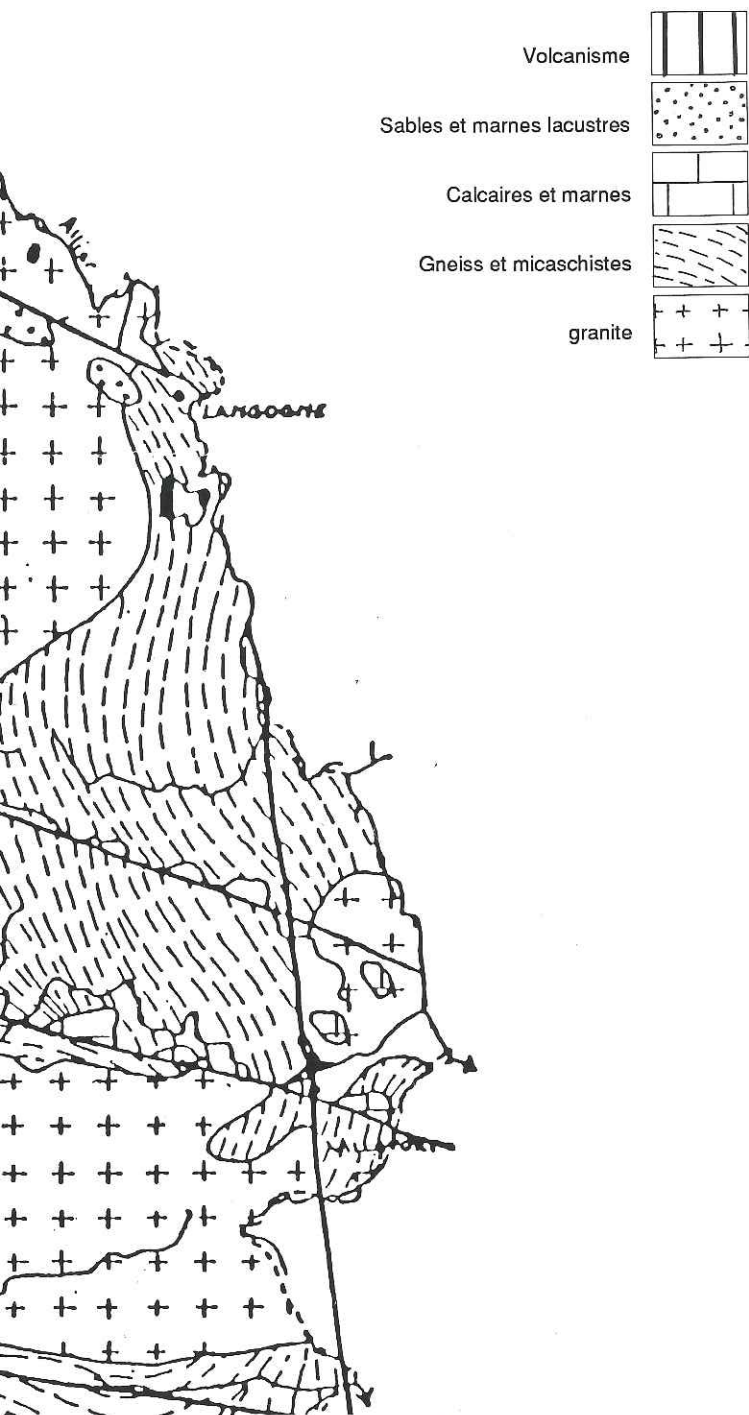
Les quelques petites industries de mi-
nerais, dans le secteur de Villefort, de
viandes et bois à Langogne aujourd'hui
pratiquement disparues, ne furent qu'un
appoint appréciable mais secondaire.

Aussi le déclin de la population déjà
commencé à la fin du siècle dernier s'est
poursuivi sans interruption. Par exemple
le nombre total d'habitants des quatre
cantons du Bleymard, Châteauneuf,
Langogne et Villefort diminua en vingt
ans (de 1962 à 1982) de 15 540 à
10 732 habitants.

La vie économique a conduit à des ty-
pes d'habitat divers, décrits plus parti-
culièrement pour chaque sous-région.



Carte A



Sous-régions et leurs caractéristiques architecturales

Les conditions climatiques, géologiques et socio-économiques influent bien entendu sur l'habitat :

L'altitude : par exemple les fantaisies de toiture ne sont possibles que dans les régions non enneigées.

Le relief : les bâtiments à plusieurs niveaux accessibles de plain-pied, sont nombreux dans les vallées escarpées ou encore, plus le relief est accentué, plus les volumes des constructions pour les parties hautes sont morcelés.

Le climat : les cours intérieures présentent une utilité dans les vallées méditerranéennes ou encore la taille des habitations est plus importante dans les régions froides où l'on ne vit pas dehors.

Les matériaux : le schiste donne une couleur sombre aux villages ou encore les tuiles rondes donnent des toits peu pentus.

La vie économique : élevage bovin, élevage ovin ou polyculture ont créé des besoins différents (voir par exemple les nombreux petits bâtiments dans les vallées de polyculture : clèdes, etc... ou au contraire les bâtiments d'élevage très uniformes.)

Les conditions décrites plus haut, tellement diverses, ont donc créé ainsi des types d'habitat tout à fait différents et cette frange Nord-Est du département va donc être présentée plus en détail successivement à travers les sous régions suivantes (voir carte A) :

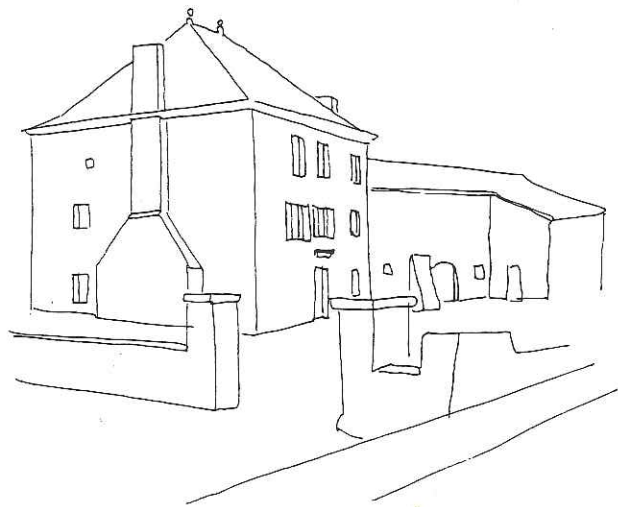


Sainte-Hélène

- 1) La vallée de l'Allier et ses affluents
- 2) La plaine de Montbel
- 3) La vallée du Lot
- 4) Les vallées méditerranéennes (Allier, Chassezac, Borne)
- 5) Les villes et bourgs.



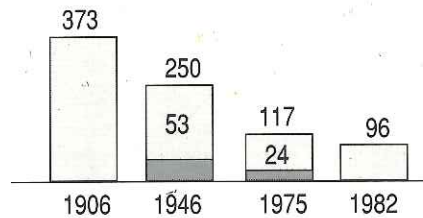
Chausseilles



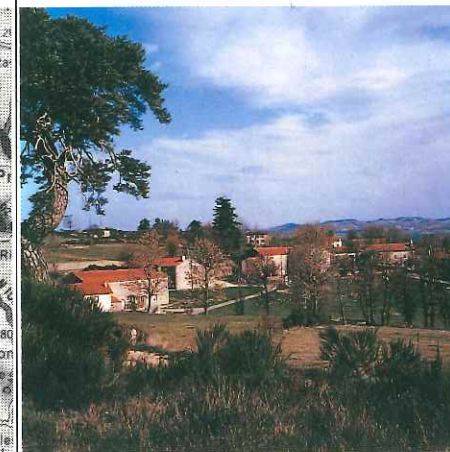
Exemple : **Chausseilles**

Commune de Fontanes
Canton de Langogne

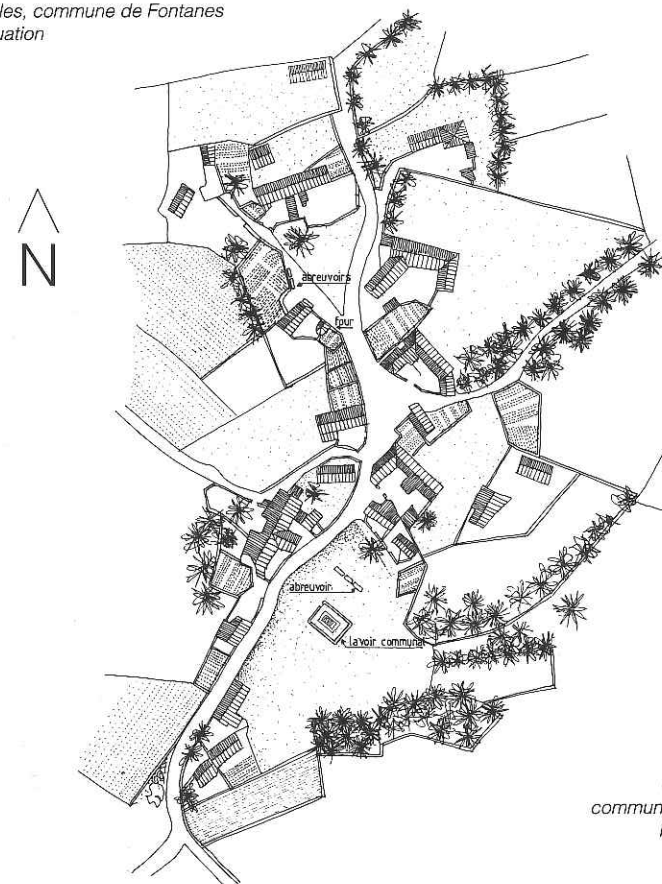
Nombre d'habitants dans la commune
et dans le hameau.



Chausseilles, commune de Fontanes
Plan de situation



Chausseilles



Chausseilles,
commune de Fontanes
Plan de masse



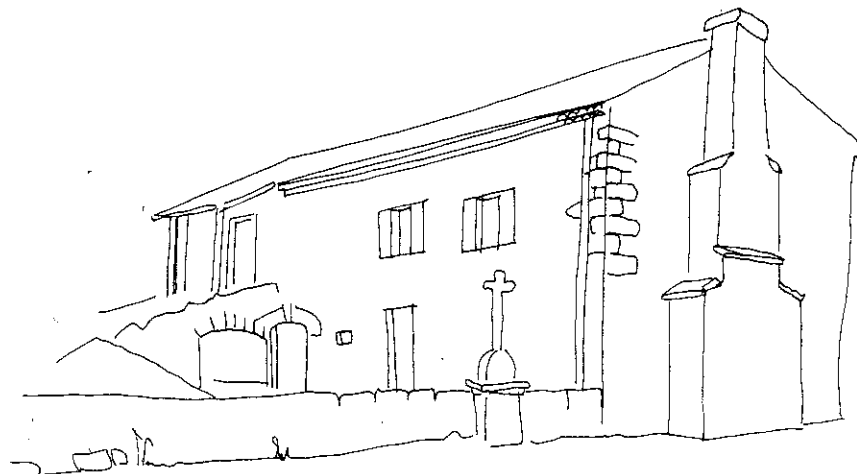
Toiture

- Toit à 2 pentes relativement plat (40 % environ). Couverture en tuiles canal rouges, avec gènoises à un, deux ou trois rangs de tuiles et deux filets uniquement sur le long-pan Sud de la bâtisse. L'influence de la Haute-Loire se fait sentir au Nord de la vallée de l'Allier lui-même : la toiture se prolonge en préau au-dessus de l'entrée de la grange, à la partie supérieure de la bâtisse.

- La charpente est à pieds-droits et contrefiches, sans entrail.

gnéiss et ont une épaisseur entre 50 et 80 cm.

e-chaussée, les murs, plus les long-pans, permettaient de solives du plancher de l'étage. par l'intermédiaire d'une pièce faisant office de chaînage, sur les pieds-droits de la char-



Ouvertures

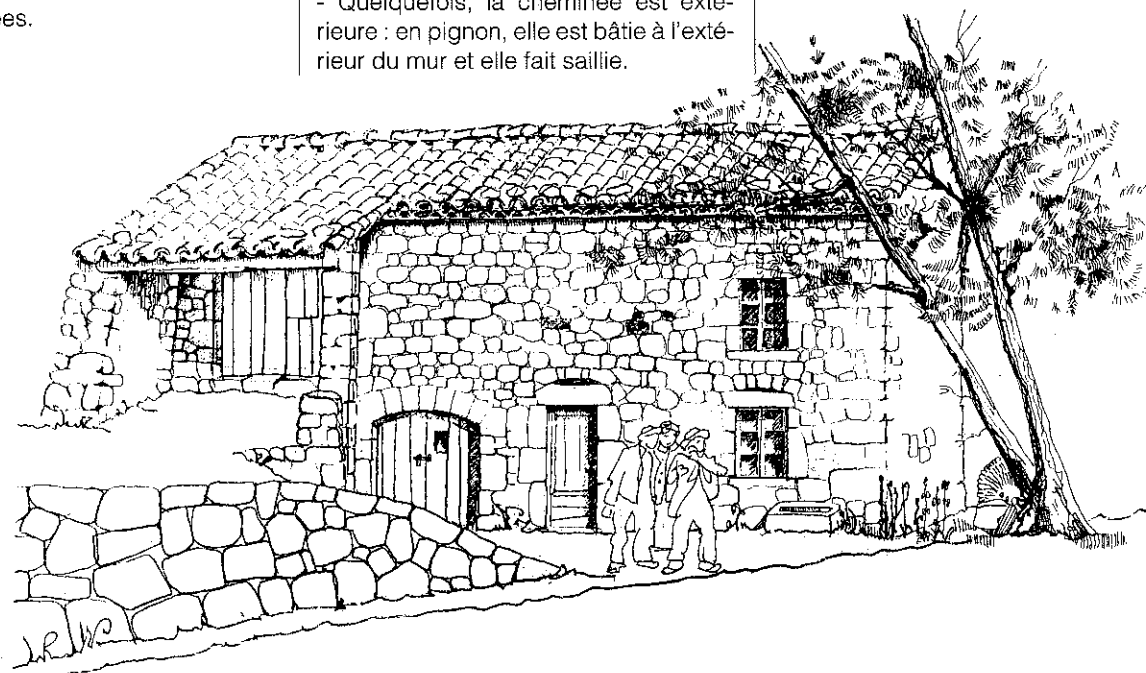
- Elles sont en général concentrées sur le long-pan Sud : porte d'accès à l'étable, cintrée en arc brisé ou en anse de panier ; accès à la grange : plan incliné sur voûte et porche d'entrée ; porte d'entrée et fenêtres d'habitation : 2 à 6 fenêtres par bâtiment. Ces ouvertures sont bien ordonnancées, de même taille et superposées.

Cheminées

- La souche de cheminée est non couverte. De forte section, elle est enduite ou en pierre. Elle se termine par un couronnement de pierres de taille en saillie.

- La partie Est de la construction est réservée à l'habitation, la partie Ouest à l'étable et à la grange.

- Quelquefois, la cheminée est extérieure : en pignon, elle est bâtie à l'extérieur du mur et elle fait saillie.

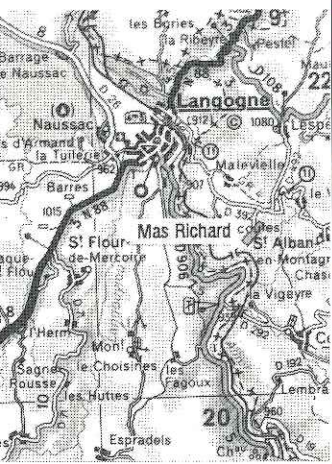


- Toutes les fermes construites selon ce principe ont une largeur identique (de 8 à 10 m) ; seule varie la longueur, suivant la taille de la ferme.

- Attenants aux maisons, les jardins sont entourés de murs de pierres sèches d'environ 1,50 m de hauteur. Ils suivent strictement le parcellaire, ce qui leur confère des formes diverses.

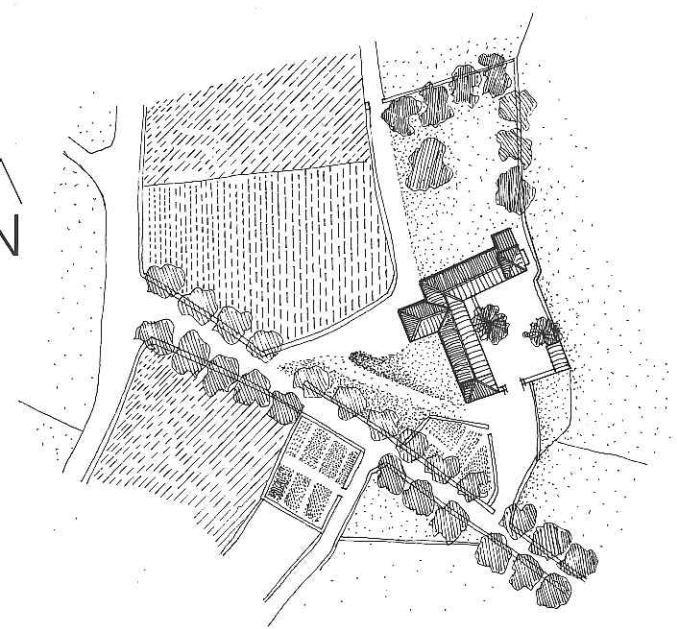
- Autour du hameau, les chemins sont bordés de pierres dressées.

Le Mas Richard,
commune de Langogne

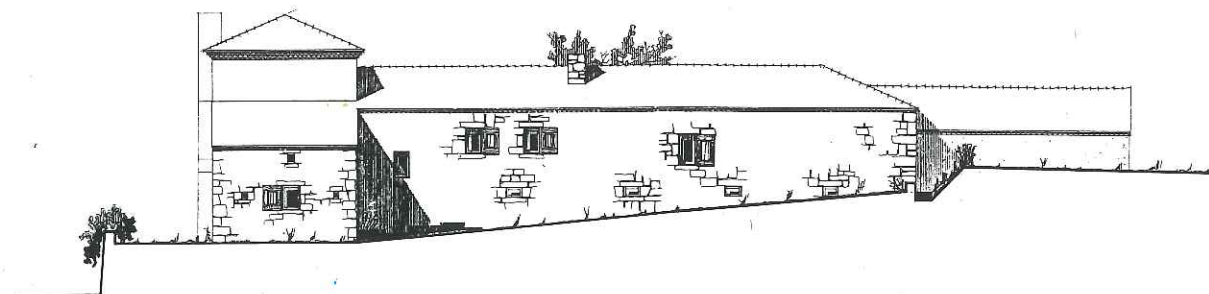


Le Mas Richard,

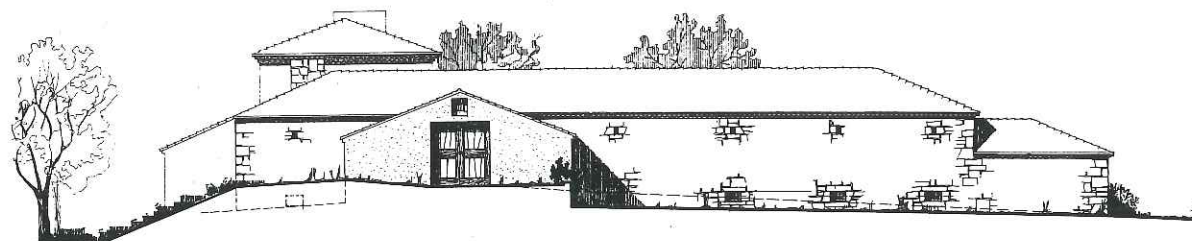
ard, commune de Langogne
ation



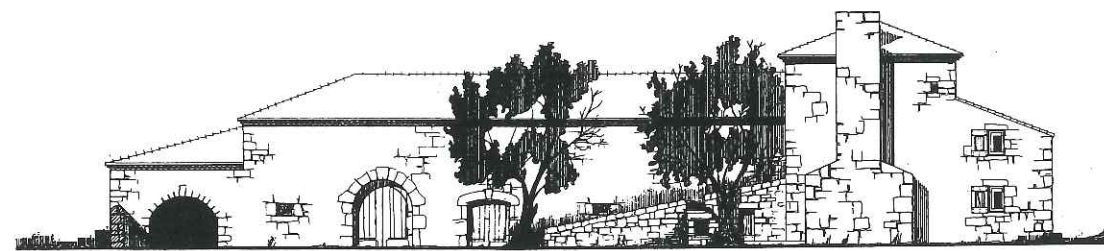
Le Mas Richard, commune de Langogne
Plan de masse



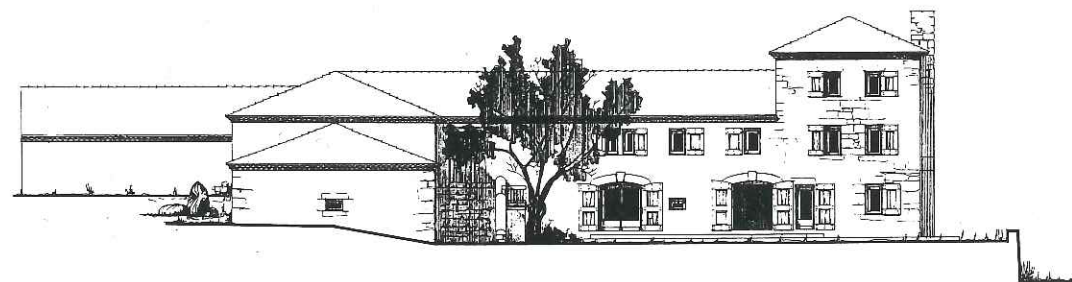
Façade Nord



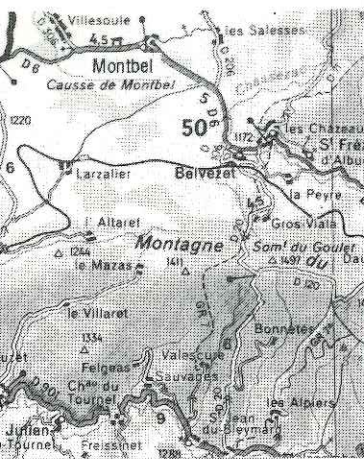
Façade Ouest



Façade Est

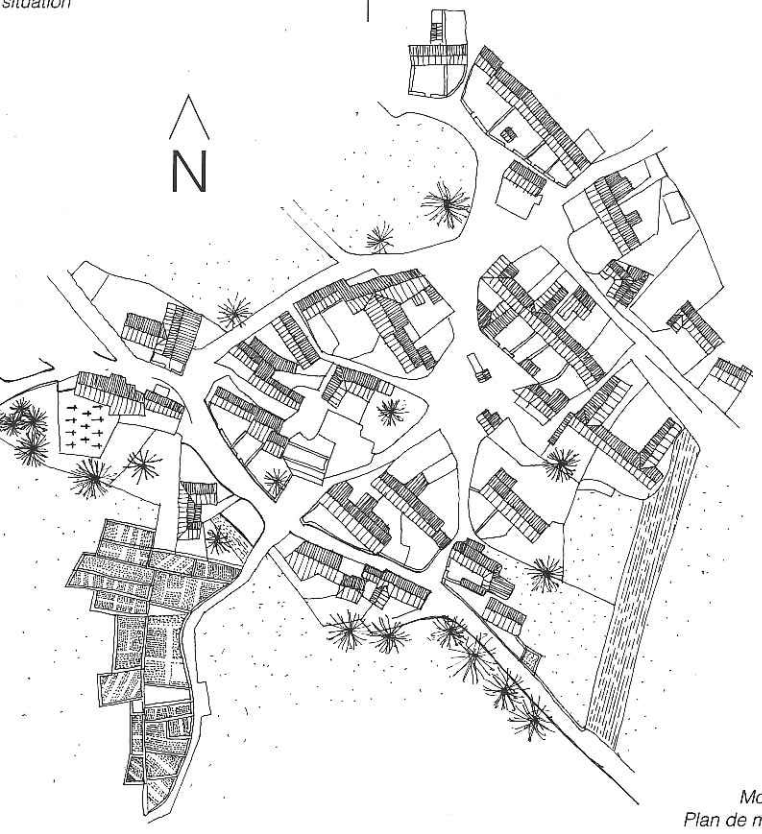


Façade Sud



situation

Montbel



Montbel
Plan de masse

Les bâtiments sont très sobres en volume. Soit l'habitation est en bout de bâtiment (à l'Ouest), l'étable (RdC) et la grange (étage) la précédant, soit l'habitation est dans la petite partie du L. Ils sont à 2 niveaux maximum. Ils s'agrandissent en longueur.

Un plan incliné permet l'accès à la grange.

Les matériaux utilisés sont le grès et le calcaire uniquement pour les encadrements (cette zone comprend en effet un causse calcaire). Les murs de pierre étaient destinés à être enduits.

Les toits sont en lauzes de schiste, fines, clouées, les carrières du Tournel étant proches. Ils ont rarement de fantaisies. La plupart sont à 2 pentes, inclinés (de l'ordre de 70 %) ; le faitage est soit en lignolet, soit en tuiles rondes.

Les pignons sont peu ouvragés. Tout à fait exceptionnellement, on observe des lucarnes ou des demi-croupes ou des débords de toits (en façade Sud).

La charpente est à pieds-droits et contrefiches, sans entrait, ce qui donnait à la grange un plus grand volume.

Les façades sont ordonnancées. Les ouvertures sont en général toutes sur la façade Sud. Plus hautes que larges (125 x 80), elles sont à deux vantaux, chaque vantail étant composé de trois carreaux.

La porte d'entrée est mise en valeur par un encadrement en saillie et moulure. La porte d'accès à l'étable est en arc brisé ou en anse de panier.

Le linteau de la porte de la grange, sous l'égout de la toiture, est en bois.



Montbel



antation de la maison épouse le terrain : mur enterré ou création d'un mur soutènement qui augmente la hauteur d'une façade, etc...

Si le terrain n'est pas naturellement nivelé, il est créé par exemple un mur incliné d'accès à la grange ou un mur de soutènement.

La vallée du Lot est peu profonde et les constructions y sont nombreuses.

Les villages sont soit à dominante calcaire (L'Altaret, Chadenet, Allenc, Saint-Hélène) soit à dominante schiste (Saint-Julien-du-Tournel par exemple).

Le style présente un stéréotype de composition de volumétrie simple :

parallélépipède à deux ou trois niveaux, quatre parfois (dans les bourgs), avec la plupart des ouvertures percées sur le long-pan, toiture à deux pentes et couvertures en lauzes du Tournel.

Dans les plus gros villages, les bâtisses sont presque toutes construites en mitoyenneté et s'adaptent au parcellaire initial ; cette adaptation engendre des formes particulières (pan coupé, angle arrondi par exemple).

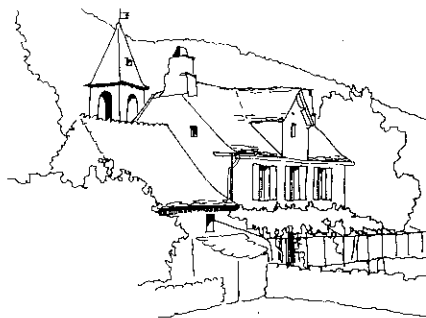
Les faîtages sont orientés souvent dans le sens de la vallée.

Les fermes anciennes ont généralement une forme en L donnant sur une cour pavée de grandes dalles de calcaire. L'accès à la grange se fait par la voie haute, l'accès à l'étable par la cour qui se trouve en contrebas.



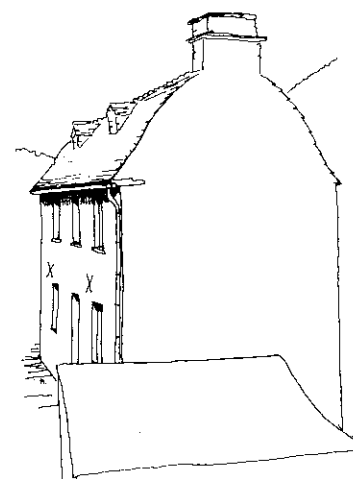
La principale, maison d'habitation

Les murs sont soit en calcaire soit en schiste. Les pierres sont tirées de carrières locales. Elles subissent une sélection avant leur emploi : les plus plates servent aux voûtes et aux arcs, les plus longues aux angles, les autres seront utilisées en «tout venant» dans la maçonnerie. Les pierres de parement sont dressées, quelquefois ébauchées, mais le plus souvent équarries. La pose crée des lits plus ou moins réguliers. Le montage des murs procède d'abord par la mise en place des pierres de parement scellées au mortier sur les faces externes puis par le comblement du vide interne avec un blocage de cailloux et de terre. La liaison entre les deux parements est consolidée par l'incorpora-



tion, de place en place, d'une pierre en boutisse dont la longueur correspond à l'épaisseur du mur. La pierre est toujours posée sur son lit, c'est-à-dire dans le sens des lits de carrière.

L'épaisseur des joints dépend de la régularité ou de l'irrégularité des pierres utilisées, mais on tend toujours à limiter au minimum l'écart entre les blocs. L'enduit ayant pour but d'assurer l'étanchéité du mur, on remarque bien souvent qu'il est limité à la partie d'habitation de la ferme et aux parties exposées à la pluie.



toiture à la "Philibert Delorme"

D'une façon générale, comme dans les autres régions, les pleins dominent sur les vides au niveau des façades. Les baies sont toujours plus hautes que larges. Leur taille va en croissant du premier au dernier niveau.

L'encadrement est réalisé en pierre de calcaire taillée. Dans les constructions les plus anciennes, les ouvertures de plus petite taille sont chanfreinées pour permettre au soleil d'entrer plus largement (les volets se trouvaient à l'intérieur).

Les toits sont ici très inclinés, présentant une pente de 60 à 100 %, avec faîtage orienté dans le sens de la plus grande dimension du bâtiment. La dimension des lauzes décroît de l'égout vers le faîtage qui est constitué de lauzes croisées formant lignolet. A l'égout de la toiture, les lauzes sont placées en écaille. Les égouts des versants Sud des toits comportent des coyaux sur corbeaux en bois qui écartent les eaux de pluie de la façade.

Lucarnes, cheminées et autres accidents animent ces toitures. On sent ici

l'influence de Mende avec les lucarnes à mi-toit. Les cheminées, de forte section, se trouvent généralement sur un versant de toiture ou à cheval sur le faîtage, le plus souvent à l'aplomb du pignon. Le couronnement est constitué d'une dalle plate posée sur des pierres d'angle.

Des porches assurent l'accès aux étables. Bâties souvent en pierres de calcaire, ils sont soit en arc brisé soit en anse de panier. Certains sont en pierres équarries.

Murs : Appareillage de pierres de calcaire, parfois enduit de chaux

Toiture à 2 pentes prononcées (80 %) symétriques ; couverture : lauze de schiste ; débord de toiture : corbeaux de bois ou coyaux soutenant des plateaux de chêne, n'existe que sur la façade Sud.

Ouvertures : plus hautes que larges (1,40 x 0,80), avec encadrements de pierres calcaires taillées.

Cheminée : Placée près du faîtage souvent à l'aplomb du pignon.

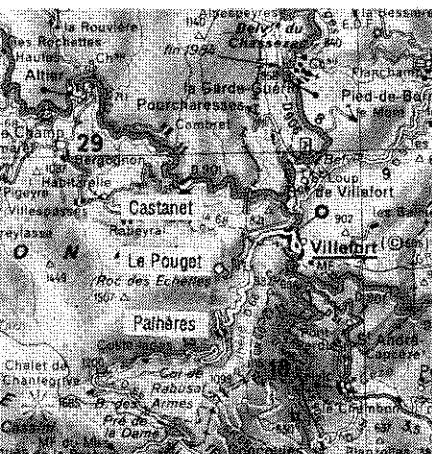
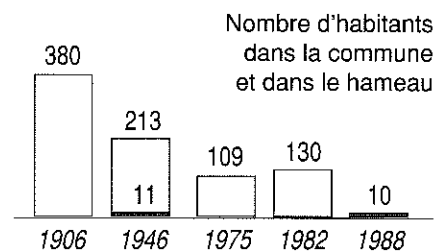


Aucun village représentatif n'est étudié plus en détail dans la mesure où cette zone est tampon avec l'immense zone calcaire des Causses, et présente donc un bâti étudié séparément.

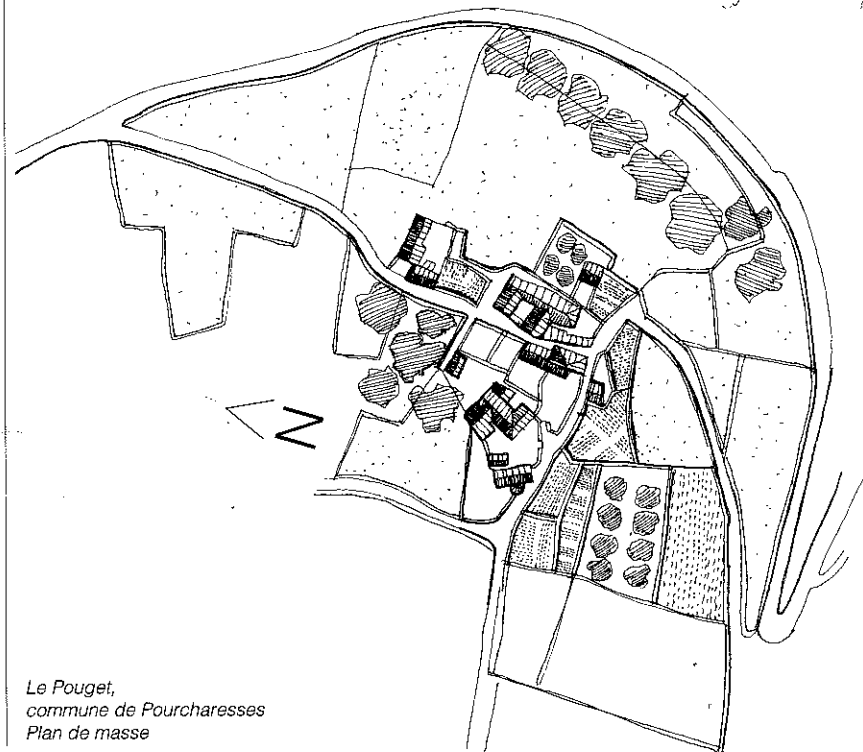
le granit dans la vallée de la Borne,
le grès sur les plateaux entourant le
Chassezac (Le Roure, La Garde-
Guérin).

Les caractéristiques architecturales de
cette région sont décrites à partir de
l'observation de plusieurs hameaux : Le
Pouget, Palhères et Castanet (com-
mune de Pourcharesses), Les Baumes
(commune de Pied-de-Borne).

En ce qui concerne la démographie, les
chiffres du Pouget et de Pourcharesses
sont parlants :



Castanet, Le Pouget, Palhères, commune de Pourcharesses. Plan de situation



Le Pouget,
commune de Pourcharesses
Plan de masse

Le Pouget,
commune de Pourcharesses

Ces hameaux ont des points communs
avec les Cévennes. Ils semblent «ac-
crochés» à la montagne. Ils sont cons-
truits souvent sur un accident de relief
(croupe), à une rupture de pente, sur le
replat d'un versant et à la sortie des
sources. On les voit de très loin.

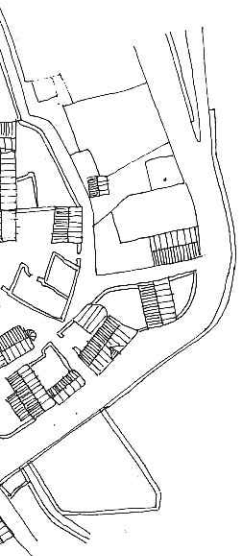
Ils sont en général très regroupés (voir
ci-dessous Palhères), ou quelquefois
quand le site s'y accorde mieux (par
exemple pour préserver des bonnes
terres ou utiliser différentes sources),
soudés en plusieurs groupes d'habita-
tion (voir plus loin Les Baumes).

On pénètre souvent dans les hameaux,
par une ruelle qui suit les courbes de
niveau, avec d'un côté la toiture de la
maison du dessous, et de l'autre l'entrée
d'une maison à trois niveaux.

Les maisons sont toutes imbriquées.
Des escaliers perpendiculaires aux
courbes de niveau rejoignent les voies



Palhères
commune de Pourcharesses

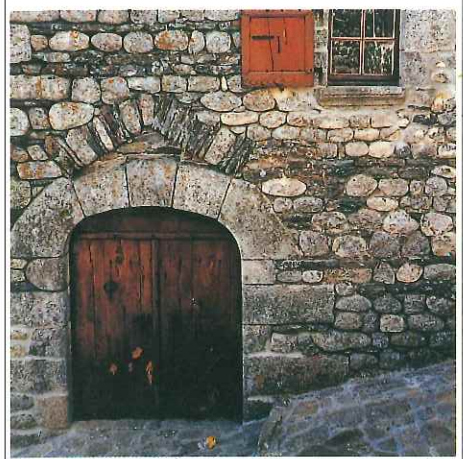


d'accès. Il n'est pas rare de rentrer de plain-pied au troisième niveau.

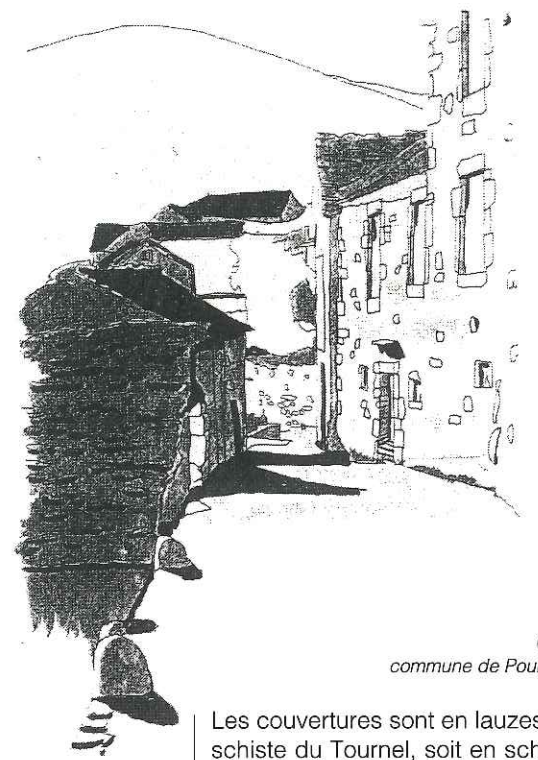
La volumétrie des maisons est très variée au sein même du village, du fait de leurs fonctions. La largeur est en général faible (de 4 à 6 mètres), en raison du bois utilisé pour la charpente (châtaignier).

Les fantaisies sont nombreuses : cours intérieures fermées, escaliers, tonnelles, terrasses, passerelles, voûtes, porches, fours extérieurs en demi-cercle, etc...

L'escarpement permet à chaque groupe d'habitations d'avoir une petite cour très ensoleillée. D'ailleurs cet espace tampon (la cour) est soigneusement aménagé et constitue une pièce à part entière, ce que permet ce climat plus tempéré.

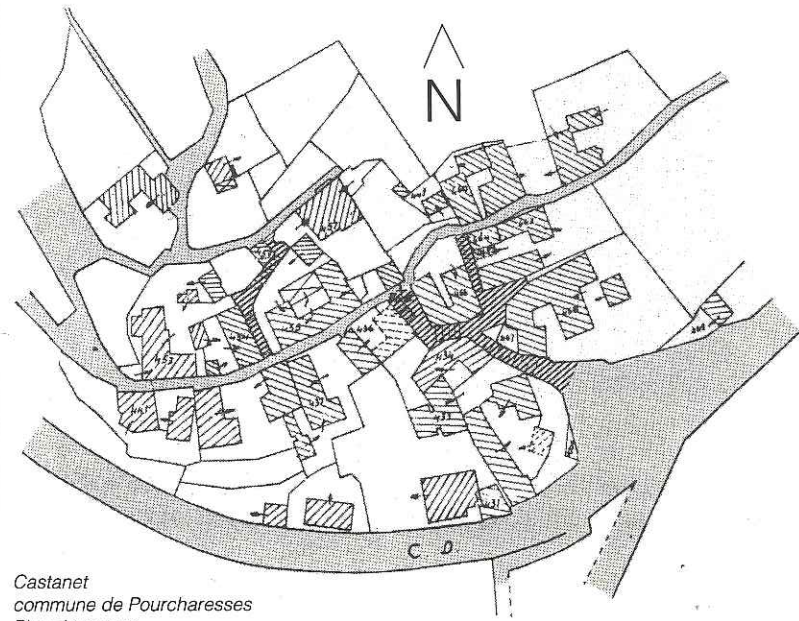


Castanet



Castanet
commune de Pourcharesses

▨ Escalier
▨ Voie d'accès

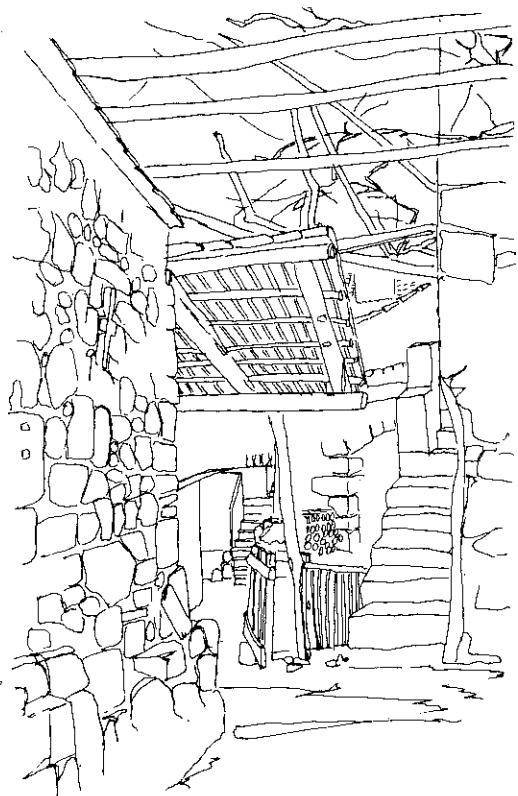
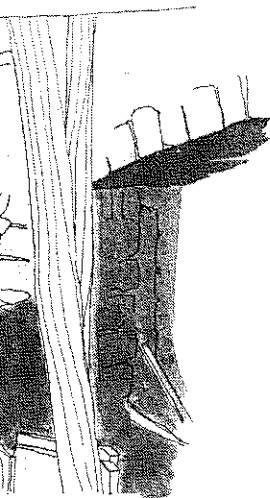


Castanet
commune de Pourcharesses
Plan de masse

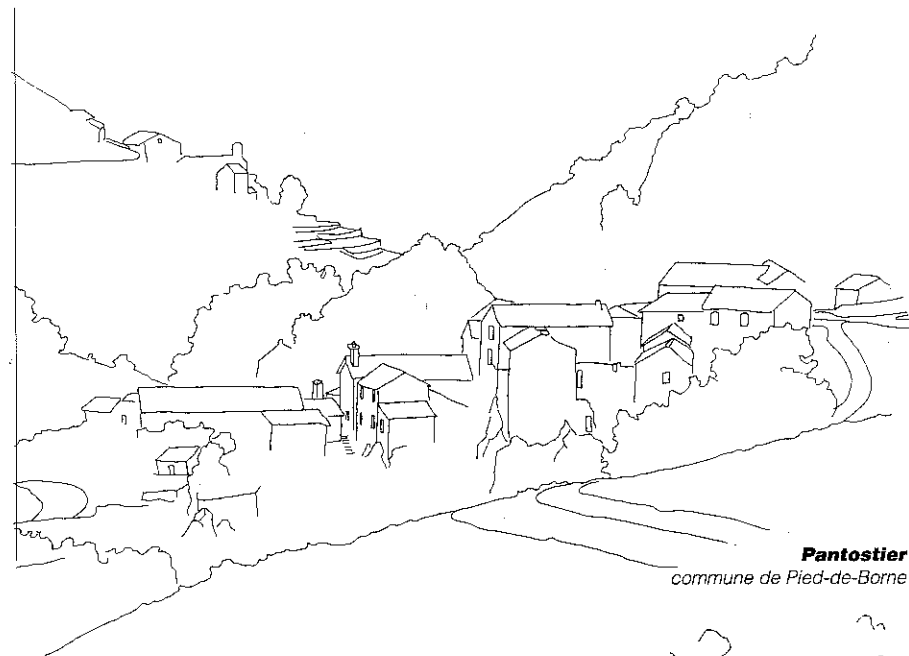
Les couvertures sont en lauzes, soit en schiste du Tournel, soit en schiste des Cévennes (plus épaisses). Les pentes de toit sont de l'ordre de 50 %.

Il n'y a pas de lucarnes. Les accidents de toiture sont nombreux et résolus de façon harmonieuse (exemple : la maison s'arrondit pour permettre l'accès à une grange). Les noues sont traitées en arrondi. Les souches de cheminée, quelquefois à plusieurs niveaux, sont chapeautées par une couverture en lauze, surmontée par une pierre pesante.

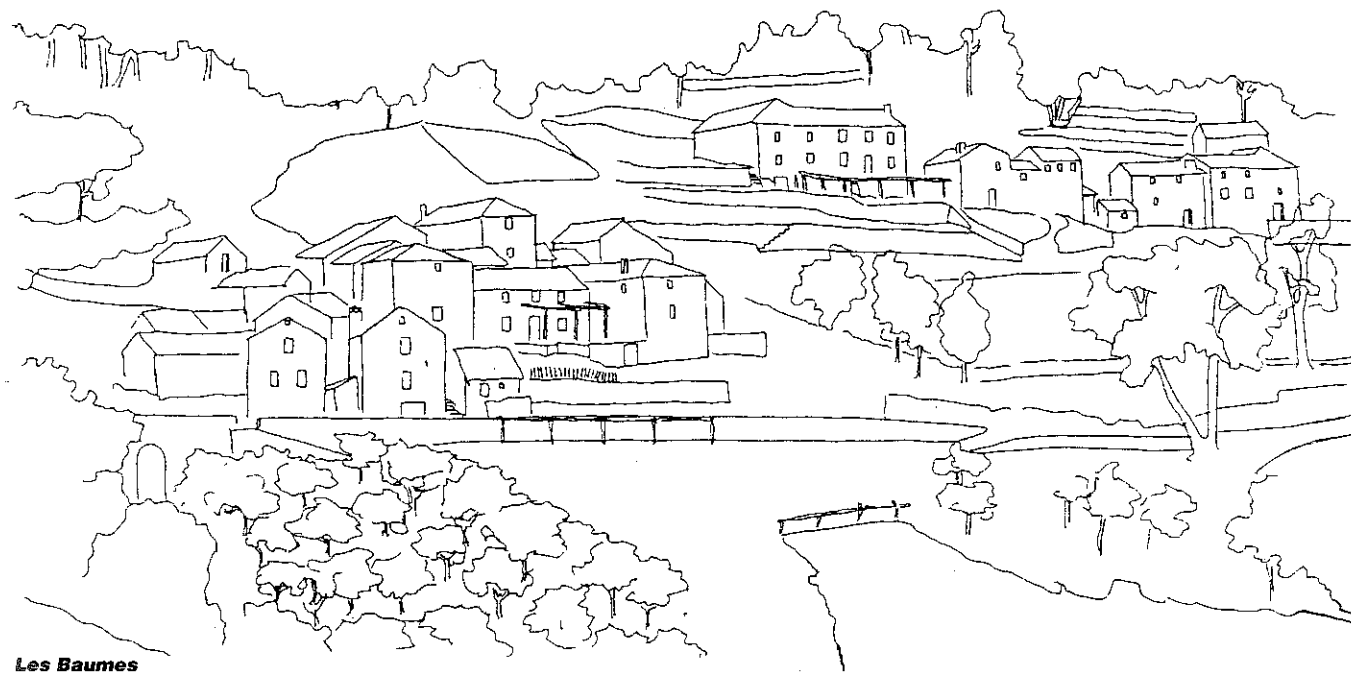
Les charpentes en châtaignier sont réalisées sans chevrons. Les fermes, constituées de deux arbalétriers croisés en faitage et d'un entrain reposant sur un chaînage bois encastré en tête de mur, sont disposées tous les 1,50 m environ. Les pannes sont de section inégale, celle-ci décroissant vers le faitage. Dans les granges, les charpentes sont à pieds-droits pour donner plus de volume.



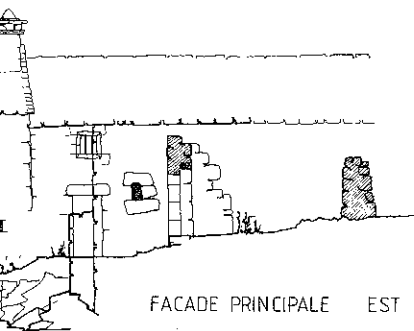
Saint-Jean-Chazorne
commune de Prévencières



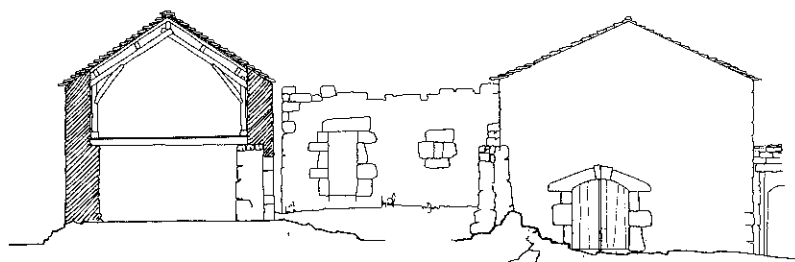
Pantostier
commune de Pied-de-Borne



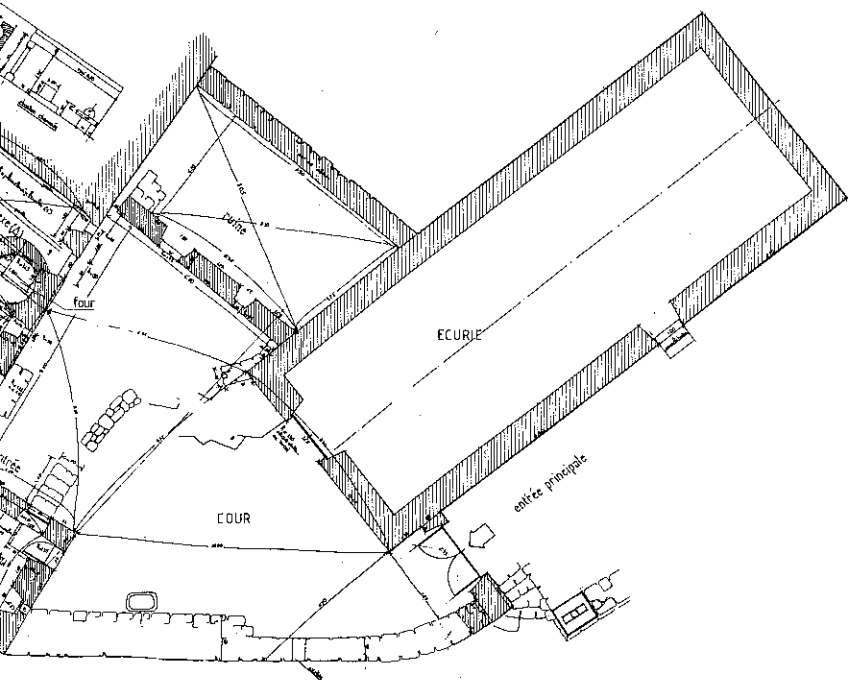
Les Baumes
commune de Pied-de-Borne



FACADE PRINCIPALE EST



COUPE



LES VILLES ET LES BOURGS

Cette partie du département comprend trois sites urbains commerçants : Langogne, Châteauneuf-de-Randon, Villefort et un bourg minier : Le Bleymard.

Ils présentent des points communs.

Les maisons sont alignées le long des rues et donnent en général d'un côté sur la rue, de l'autre sur un jardin ou une cour. Ces maisons ont une façade principale marquée : l'appareillage est plus soigné du côté rue (pierres taillées) que du côté jardin (moellons).

La volumétrie des maisons est simple. Elles sont à plusieurs niveaux (3 minimum). Il reste quelques maisons bourgeoises d'origine du XVI^{ème} siècle (que l'on reconnaît par exemple à l'appareillage de pierres soigné et aux fenêtres à meneaux, doubles ou simples, dont les proportions étaient directement liées à leur fonction). Les autres maisons, du XIX^{ème} siècle, ont une entrée avec un encadrement mouluré en saillie chapeauté par une corniche sculptée. Les ouvertures sont ordonnancées, de taille identique sur le même niveau, plus hautes que larges. Leur dimension décroît du bas vers le haut. Leurs encadrements sont parfois en saillie. Les greniers, qui servaient à stocker le foin pour les mulets et les chevaux, présentent une lucarne centrale par laquelle on rentrait le foin par une poulie, et des ouvertures latérales de petites dimensions. Les toits sont à deux pentes. Le faitage est parallèle à la rue.

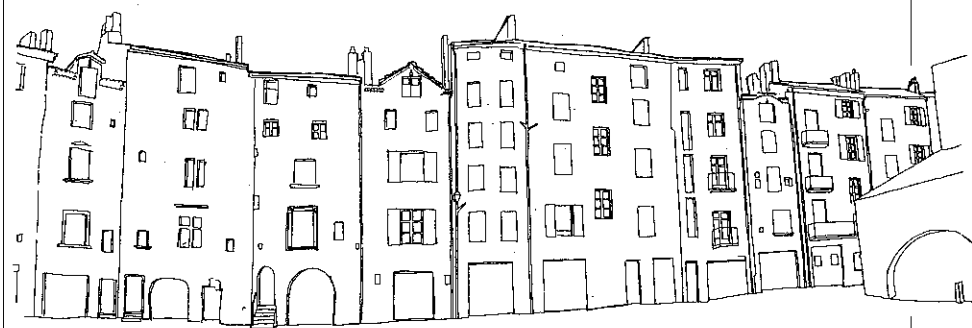
Ces quatre villes et bourgs ont tout de même des différences notables. Ils respectent bien entendu les matériaux et

les particularités architecturales de leur région d'implantation (tuiles, lauzes, débords de toits, etc...).

Leur passé historique implique des morphologies différentes (voir par exemple emplacement des remparts à Langogne).

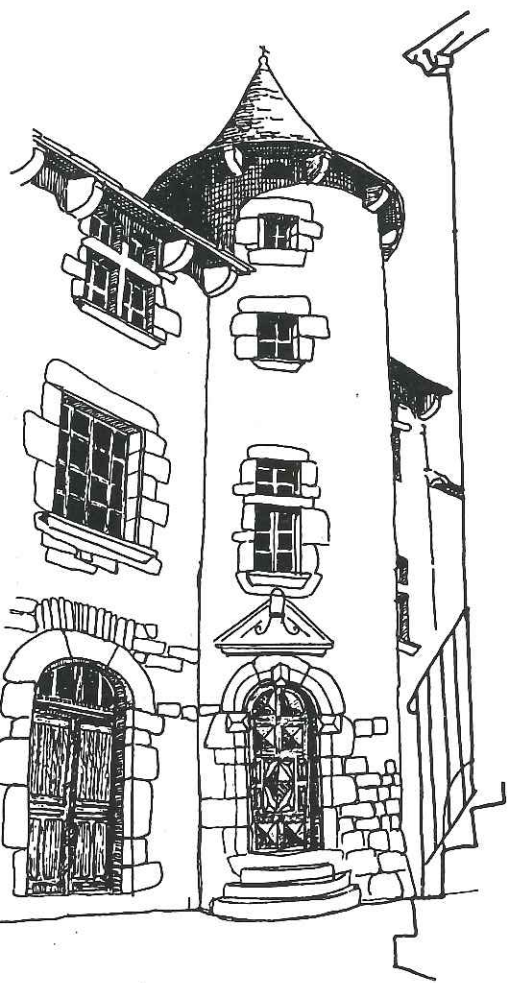


Vue du **Bleymard** le long du ruisseau de Combe Sourde

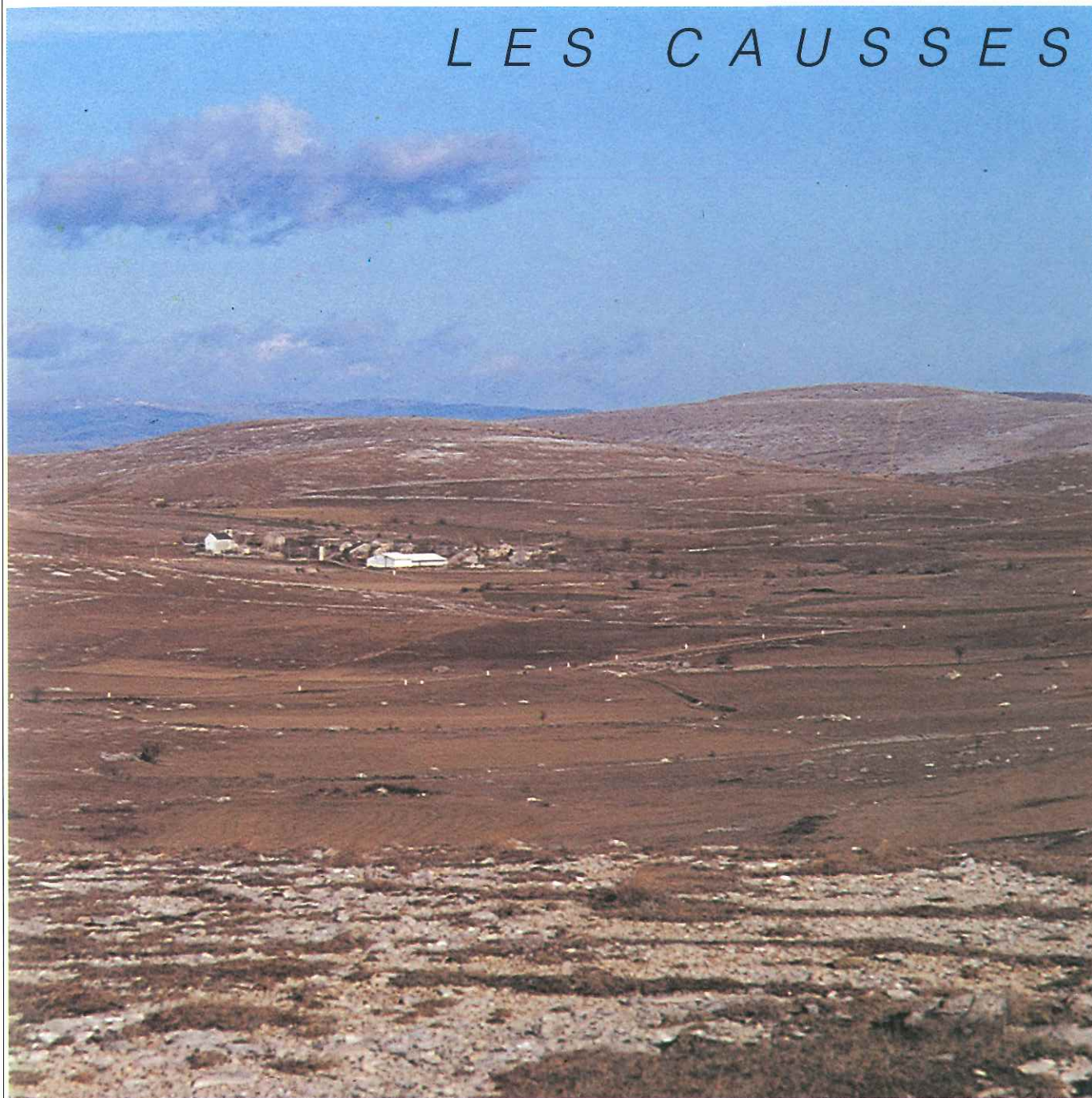


Place aux Moines, **Langogne**

LES CAUSSES



Le Bleyard



Climat, relief et topographie

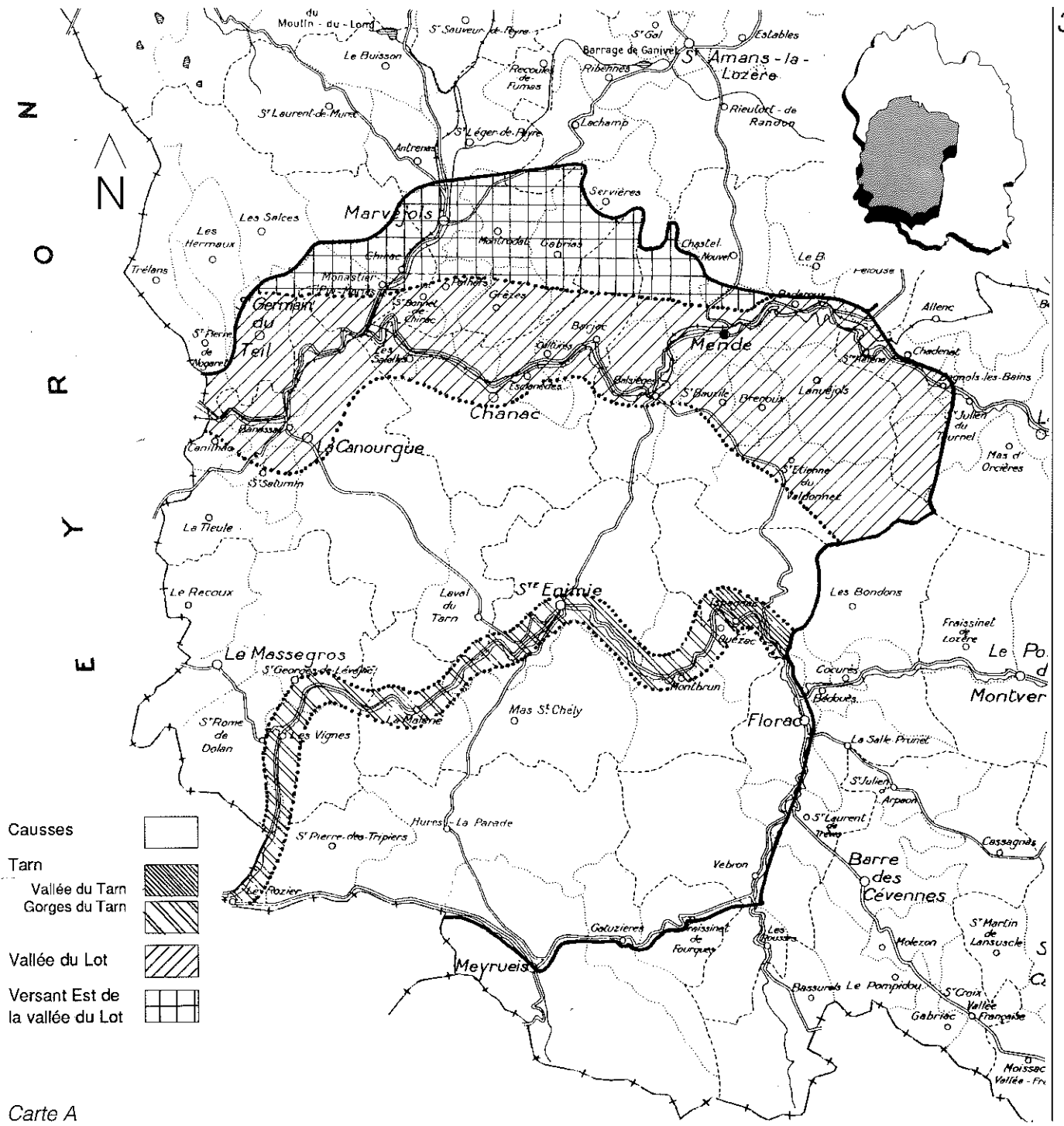
La région des causses forme de hauts plateaux, (1 000 m d'altitude en moyenne) creusés par des vallées ou gorges profondes. Les dénivelés entre les plateaux et fonds de vallée sont importants et marquent fortement le paysage. L'altitude varie entre 410 mètres au Rozier et 1 247 mètres sur le Causse Méjean. La région est sous l'influence d'un climat continental, avec des micro-climats particulièrement favorables dans les vallées. Sur les causses le climat est rigoureux avec un long enneigement hivernal et formation de congères par absence d'obstacles au vent. Les précipitations sont irrégulières avec de longues périodes de sécheresse en été. La pluviométrie annuelle moyenne est de 850 mm. L'implantation des villages est influencée principalement par la structure géologique et non par la topographie. Sur les causses, les villages se situent en bordure des terres cultivables. Dans les vallées, l'implantation dépend de la présence d'eau de source, de terres cultivables et de la possibilité de construire sur des terrains relativement instables à cause de la présence de talus d'argiles de décalcification.

Géologie

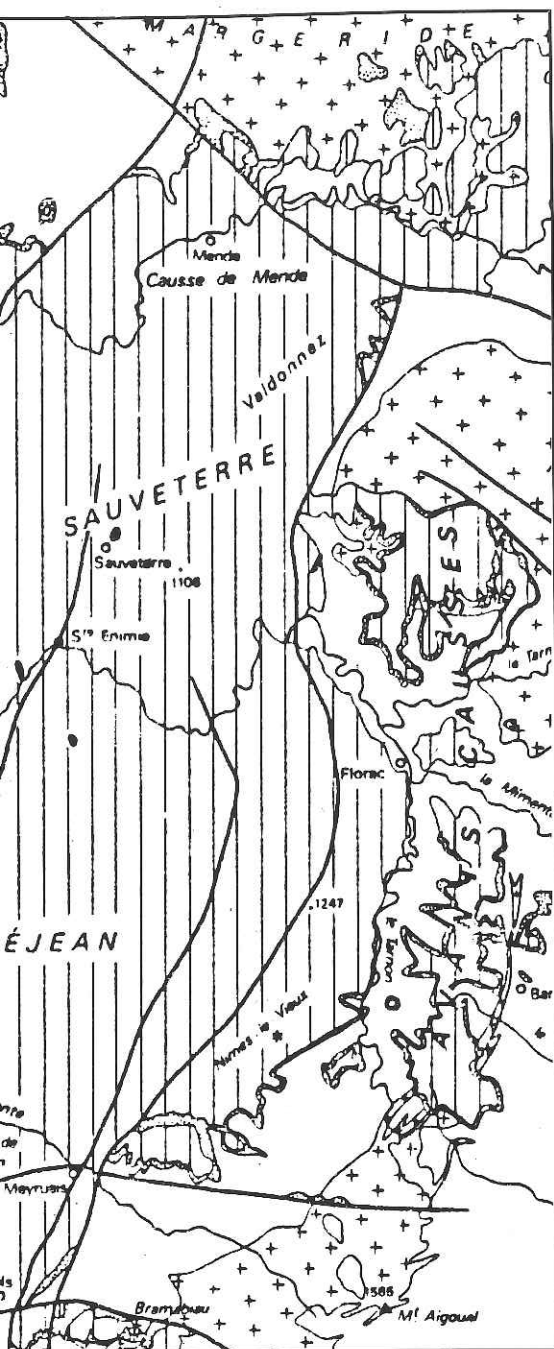
La région des causses est un socle calcaire d'origine jurassique. Il est hétérogène avec formation de marnes et argiles de décalcification par l'action de l'eau. Cette composition géologique explique le grand nombre d'avens et cours d'eau souterrains qui s'écoulent sous forme de sources vauclusiennes dans les vallées. En bas de versant, notamment la vallée du Lot et le Valdornez, les argiles forment de vastes talus avec risques importants de glissement de terrain.

Socio-économie

La vie économique rurale au 19^{ème} siècle montre l'interdépendance des économies des habitants des Causses, rivières et vallons et on constate que l'habitat est semblable dans toute cette région. La disponibilité de matériaux identiques ne fournit pas la seule explication à la présence de l'architecture minérale caussenarde dans les vallons. Les grands causses du département ont été le siège d'un brassage culturel par le passage des transhumances sur les drailles, notamment le chemin d'Aubrac. Le commerce des productions des habitants des rivières et vallons (amandes, fruits, huiles de noix et d'amande, cadis...) fut aussi l'objet d'échanges avec le Midi. On peut s'étonner de ne pas retrouver d'influences notables de la tradition architecturale méridionale dans les constructions de la région



Carte A



	roches (Crétacé inférieur) marines marnes et calcaires
	roches (Jurassique) marines calcaires, dolomies
	roches volcaniques (Jurassique moyen)
	roches cristallines granite
	roches continentales (Trias) grès, argiles
	Roches continentales (Permien) Grès, argiles
	roches continentales (Carbonifère) grès, charbon
	roches métamorphiques schistes, micaschistes, gneiss
	roches volcaniques du Tertiaire récent
	roches (Oligocène) continentales (bassin) conglomérats, grès
	roches (Eocène) continentales calcaires et argiles
	calcaires et dolomies métamorphiques du Viganais

Sous-régions et leurs caractéristiques architecturales

L'architecture de calcaire domine sur tous les grands causses du département et respecte une typologie et une technologie de construction qui fait référence à un modèle relativement simple. La région de l'étude déborde vers les franges que constituent les gorges du Tarn, gorges de la Jonte et vallons; vallée du Lot, Valdonnez, vallée du Tarn en aval de Quézac. On y retrouve une architecture semblable mais qui se heurte brutalement à des typologies très différentes et spécifiques à ces territoires. Schématiquement, on peut diviser la région des causses en sous-régions ainsi définies :

1 les causses

Région des plateaux des causses où domine une architecture minérale et dont la typologie est constante.

2 le Tarn

a) la vallée du Tarn

En amont de Quézac, on trouve un type d'architecture qui utilise la maçonnerie en schiste et galets de rivière et l'emploi de la charpente en bois. La vallée du Tarn peut être assimilée à ce territoire.

b) les gorges du Tarn

L'architecture est semblable à celle des causses mais l'implantation, différente à cause de la topographie, induit une volumétrie des constructions propre à cette région.

3 la vallée du Lot

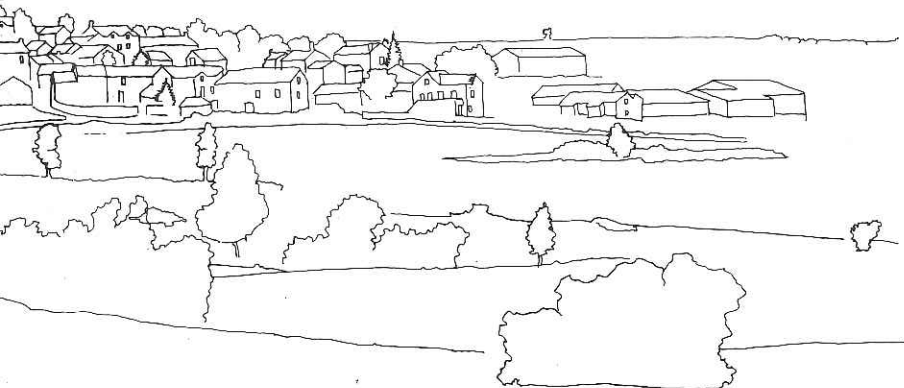
Région hétérogène où malgré une dominante de l'architecture causse-narde, on trouve l'emploi de couvertures en lauzes de schiste fixées par des chevilles en bois sur une charpente, la présence de pigeonniers en façade et l'utilisation d'une technique de charpente originale dite « à la Philibert Delorme ». Cette dernière met en œuvre des fermettes sous forme de nervures fabriquées à partir de l'assemblage de plusieurs cours de planches.

4 versant Est de la vallée du Lot

Territoire constituant une zone de transition vers les régions de la Margeride et de l'Aubrac.



Gorges de la Jonte



Végétation

La végétation est caractéristique, constituée soit par une forêt naturelle, soit par la steppe. Le sol est approprié à la culture des céréales et les défrichements sont le fait de l'homme dans sa volonté de dégager des terres cultivables. La fragilité du milieu pose des problèmes par rapport à l'érosion, la rareté des précipitations pendant l'été, la perméabilité et la faible épaisseur des sols. Cette « désertification » est la conséquence d'une exploitation extensive des terres et crée un paysage artificiel. Le vent qui souffle sans cesse est un facteur important d'érosion car il balaye tout sur son passage. L'arrachage des pierres des champs n'était que partiellement accompli pour éviter l'érosion précoce des sols. Les reboisements contemporains sont une autre solution à ce problème. La formation des sols est issue de la décomposition de la roche par l'action de l'eau en composants

argileux. Les couches géologiques supérieures donnent un sol de mauvaise qualité nommé terre à lapins. La mise en valeur des dépressions donne naissance à ces champs ronds éparpillés sur le territoire qui sont si caractéristiques. On les nomme dolines ou sotchs.

Socio-économie

Le développement à échelle industrielle des caves de Roquefort est un facteur majeur de l'extension contemporaine de l'élevage. L'introduction des prairies artificielles a modifié profondément l'agriculture caussenarde, transformant la culture céréalière en activité marginale. L'enneigement est très long, en particulier dans les dépressions qui sont les seuls terrains cultivables. La population est répartie entre les villages et écarts. Ces derniers sont constitués de corps de ferme importants.

Implantation

Le caractère du site naturel des causses influe profondément sur l'habitat. Les villages se situent dans les dépressions, à l'abri du vent et aux seuls emplacements de terres arables. L'implantation est en bas de versant, sur la limite entre les terres cultivées et les parcours à moutons des terres hautes. L'orientation est variable mais évite une exposition au nord.

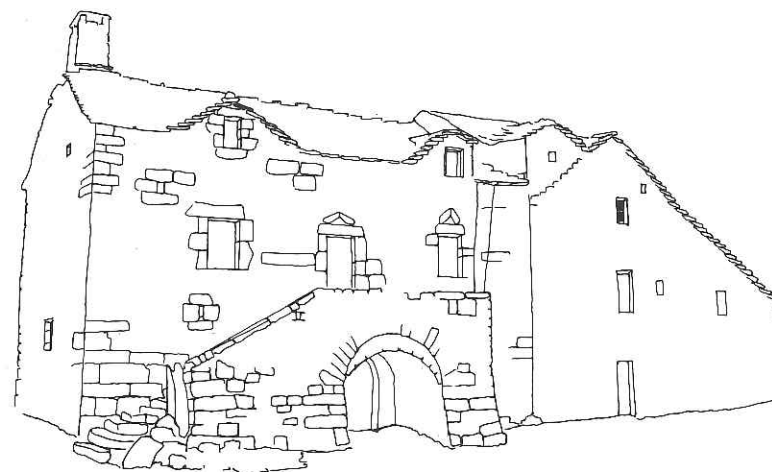


Boisset

Disposition des bâtiments

Les villages, malgré leur apparence groupée, s'étalent dans l'espace en respectant les ressources existantes. Les plans cadastraux montrent clairement à l'intérieur des villages, l'emplacement des dolines. Elles sont repérables par leurs formes courbes et on constate que la plupart des maisons bâties depuis un siècle se situent dans ces dolines. Le plan masse et la volumétrie des fermes sont homogènes sur l'ensemble du Causse Méjean. Sur le causse de Sauveterre par contre, on note des différences entre la partie « pelée », située à l'est, et la partie « boisée », à l'ouest. La partie « pelée » abrite la même typologie que le causse Mé-

jean. La partie « boisée » est légèrement différente, les bâtiments annexes peuvent se situer à l'alignement des bâtiments d'habitation, comme dans la région de l'Aubrac. Il semblerait que ces constructions soient plus récentes, comme le démontre le maintien des boisements naturels qui a permis de préserver les sols arables. L'introduction de prairies artificielles y a modifié plus profondément et de façon plus précoce la demande en nouveaux bâtiments d'exploitation. Ce phénomène donne un caractère traditionnel à une typologie nouvelle. Elle répond à un programme semblable à celui qui produit les bâtiments d'élevage modernes.



Boisset,
commune de Sainte-Énimie

La pénurie de bois d'œuvre ne peut être la seule explication à l'utilisation systématique de la voûte. La crainte du feu dans une région dépourvue de réserves d'eau est peut-être une explication plausible.

- **faîtages**

Les faîtages sont en lignolet

- **cheminées**

Les chapeaux sont constitués par une pierre plate formant dalle et posée sur des pierres. Un tuff, pierre calcaire poreuse, coiffe et charge l'ensemble.

- **chéneaux**

Une citerne récolte les eaux de pluie par des chéneaux en bois. Cette citerne est située au niveau de l'étage, souvent à proximité de la cheminée.

façades

Elles sont construites en maçonnerie de pierre calcaire et sont grossièrement enduites à la chaux aérienne. La reprise des efforts des voûtes passe dans l'épaisseur très importante des murs, soit environ 1m 20 dans les combles et 1m 80 au rez de chaussée. Le plancher de l'étage était généralement en bois, parfois en voûte de pierres. On distingue souvent des pierres de boutisse en débord qui servaient à tenir les chéneaux en bois qui alimentaient la citerne.

- **ouvertures**

Elles sont de petites dimensions pour ne pas perturber les descentes de charge dans les murs. Elles sont disposées

suivant un ordre hétérogène et leur nombre est volontairement limité. Les encadrements sont en pierre. Les ouvertures des combles se présentent sous la forme de lucarnes au nu de la façade et forment des arcs doubleaux dans la voûte. Elles sont également de petites dimensions, généralement identiques et disposées à l'aplomb des autres ouvertures.

abords

- **terrasses**

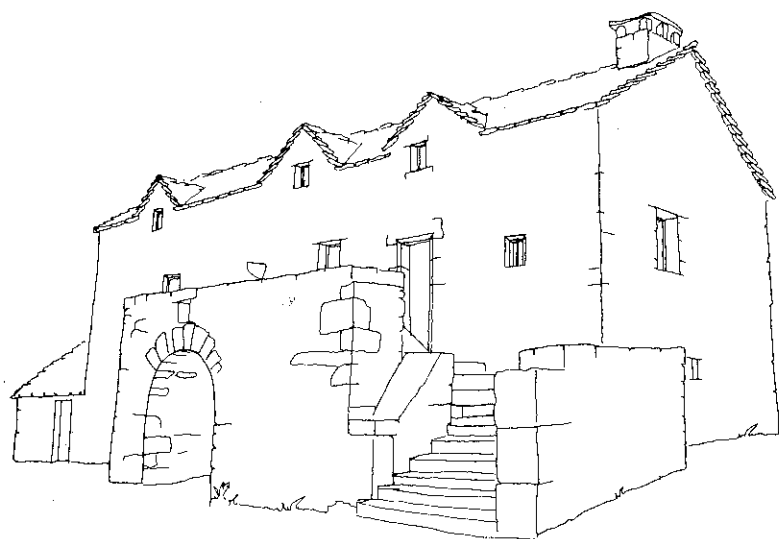
L'accès à l'étage des bâtiments d'habitation se fait par une terrasse qui est un élément caractéristique de cette architecture. Généralement elle est construite sur une voûte donnant accès à une bergerie et dessert un grand escalier en pierre. Un parapet en pierre assez bas en fait le tour. Des variantes existent sous forme de balcons couverts et percés par des fenêtres. Une expression particulièrement forte sont les fermes dites «Aragonaise» que l'on trouve vers le Massegros. Dans cet exemple, le balcon devient galerie avec une colonnade d'inspiration hispanique. Sur la partie «boisée» du causse de Sauverre, les balcons n'ont pas de parapet, mais une rambarde en fer. Ils sont parfois réduits à une plateforme que dessert un niveau haut quand la topographie le permet.

- **cours**

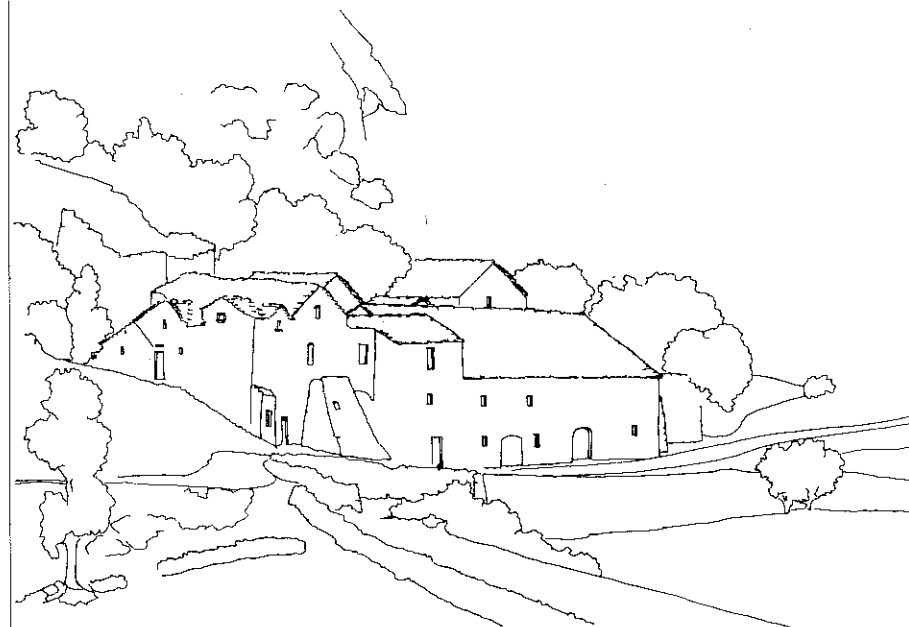
Les cours sont pavées par de grosses dalles en pierre, servant d'aire de battage. Elles distribuent les accès aux différents bâtiments annexes.

- **clôtures**

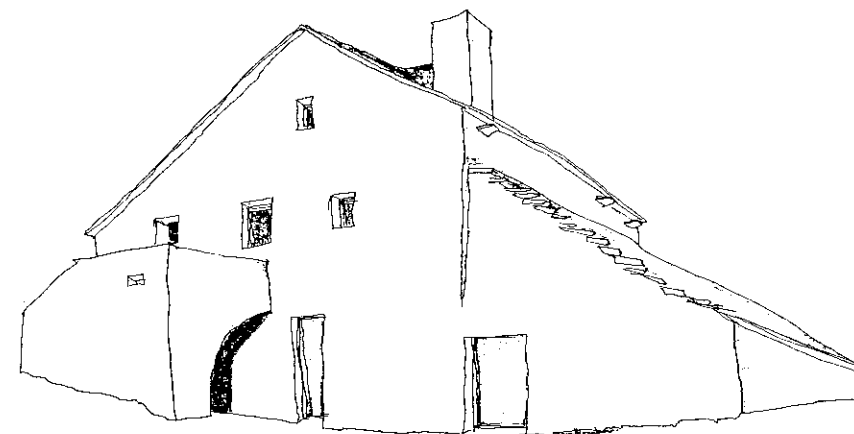
Les murs de clôture qui bordent la cour sont en maçonnerie de pierre sèche et sont soit de faible hauteur, environ 1 mètre, soit très haut et formant alors une cour fermée



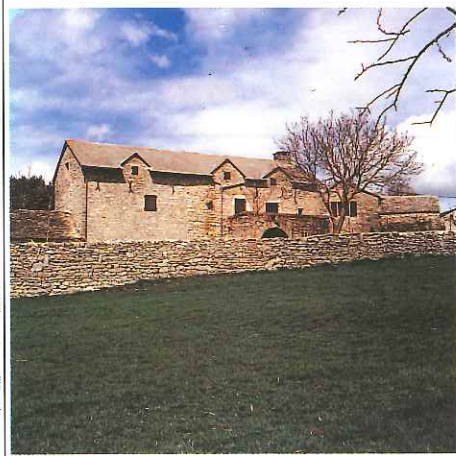
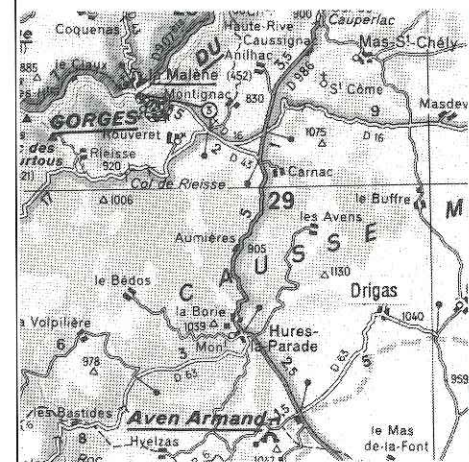
Drigas,
commune de Hures-La Parade



Les Lacs
commune de Sainte-Énimie

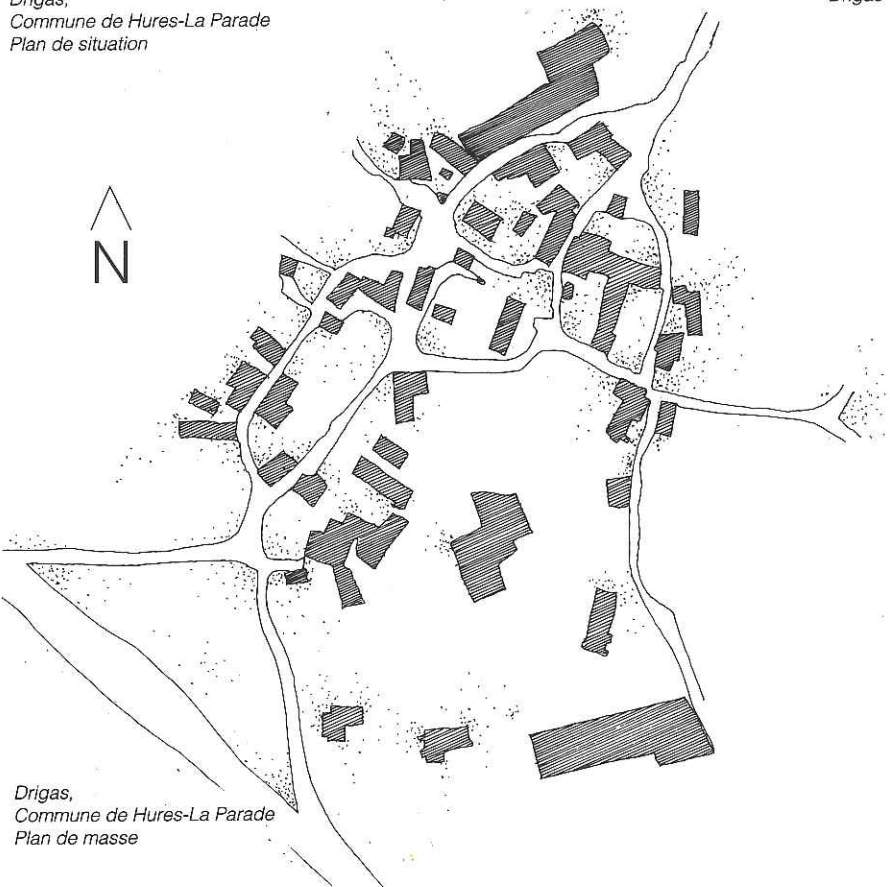


Le Villaret,
commune de Hures-La Parade

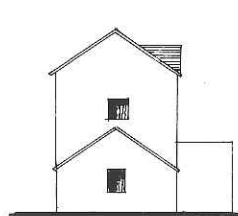


Drigas

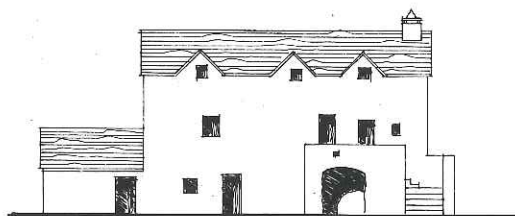
Drigas,
Commune de Hures-La Parade
Plan de situation



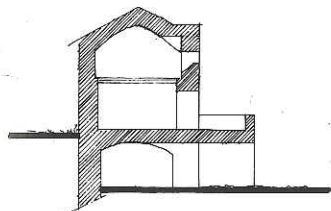
Drigas,
Commune de Hures-La Parade
Plan de masse



Ouest



Sud

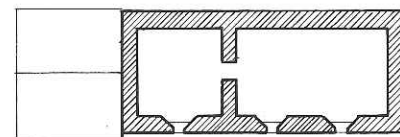


Coupe

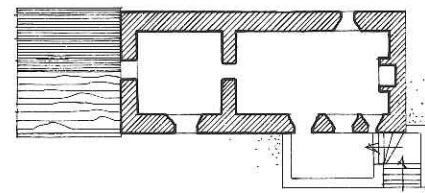
Drigas
Commune de Hures-La Parade
Coupe, plan et façades



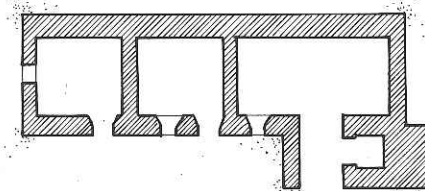
Drigas



Niveau 2



Niveau 1



Niveau 0



aucune ressource car elle est dépourvue de terre. Le versant possède une terre produite par l'action de l'eau sur la roche calcaire qui forme des composants argileux. Son potentiel d'utilisation découle de l'importance de la pente. Le bord de rivière est composé de terres alluvionnaires très riches, mais sujettes aux crues très importantes du Tarn.

Végétation

Le versant est naturellement boisé par des feuillus et résineux

Socio-économie

L'économie était basée sur la culture de la vigne, des amandes, noix et fruits et l'élevage des moutons. Ce dernier s'effectuait en grande partie sur le causse. L'élevage des chèvres était répandu à cause des difficultés de mener les troupeaux sur les plateaux mais représentait un critère de pauvreté. Le climat est clément et l'eau relativement abondante

par l'existence des nombreuses sources ou résurgences. Ces avantages par rapport aux plateaux ne compensent pas l'absence de terres à céréales et les habitants des vallées possédaient des terres collectives sur le causse.

Implantation

L'implantation des villages correspond à l'existence de sources ou résurgences à proximité et dépend de l'étendue des terres alluvionnaires ou des versants. Des exceptions notables sont dues à l'existence de places fortes (Castelbouc, Haute Rive, ...) ou à des événements religieux (Ste Enimie).

Disposition des bâtiments

Les deux parties de la vallée du Tarn abritent des architectures très différentes. Dans les gorges on trouve la même typologie que sur les causses, adaptée aux modes d'exploitation de la rivière,

notamment par l'adjonction au rez de chaussée des cuves à vin. La construction, en maçonnerie et couverture de calcaire, était identique. Le relief, qui conditionnait les modes d'exploitation, donnait deux types d'implantations groupées. Une pente adoucie permet une implantation très proche de celle du causse, en versant et en limite des terres cultivables. La typologie des bâtiments y est similaire. Une pente raide oblige une implantation du village au bord du Tarn, à la limite des crues. Les constructions étaient en hauteur, juxtaposées les unes aux autres et pourvues d'un minimum de bâtiments annexes.

a/ LA VALLEE DU TARN

Description architecturale

toiture

- matériau

La couverture est en schiste ou calcaire sur une charpente en fermettes en bois de conception sommaire et assez couramment dépourvue d'entrait. La pente est de l'ordre de 80 % environ en moyenne.

- faitages

Les faitages sont en lignolet

- cheminées

Les souches de cheminées sont massives et peu ouvragées. Elles comportent un chapeau constitué par une pierre plate.

façade

- matériau

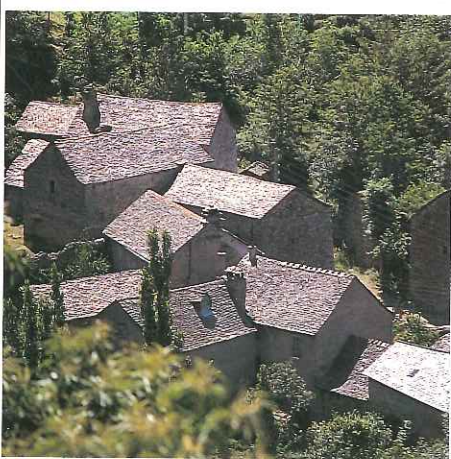
Le bâti est construit en maçonnerie hétérogène en schiste, calcaire et galets de rivière. L'emploi de la voûte est limitée aux caves.

- ouvertures

Les linteaux et entourages des ouvertures sont en bois. Les pignons sont rarement percés. Cette architecture est proche de celle de la vallée du Lot par l'utilisation de lucarnes en toiture.

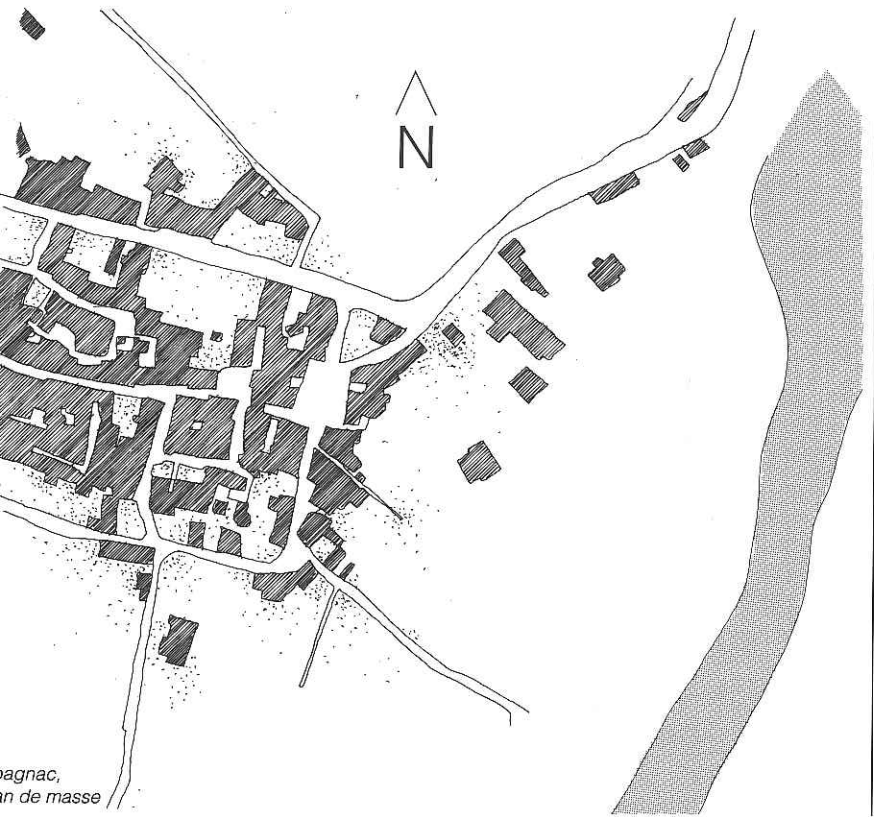


Sainte-Enimie

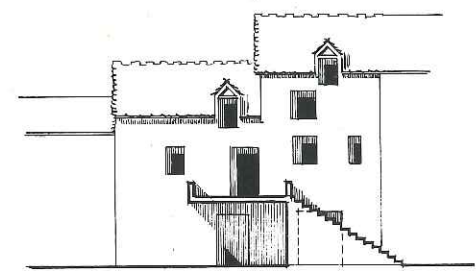


Ispagnac,
plan de situation

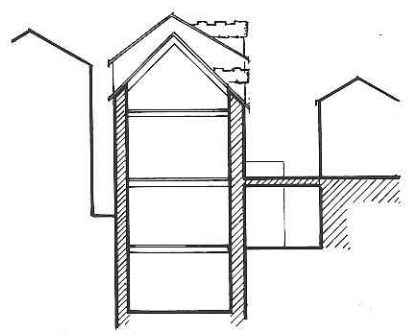
Nozières



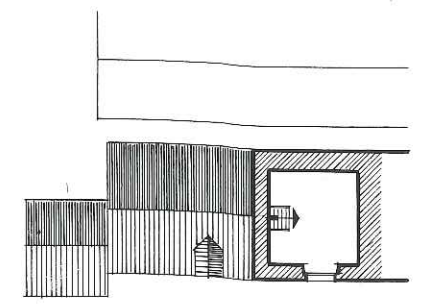
Ispagnac,
plan de masse



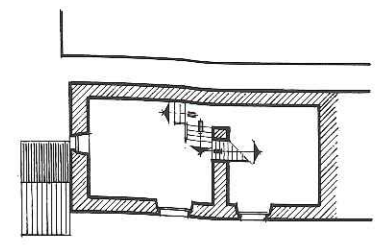
Nord



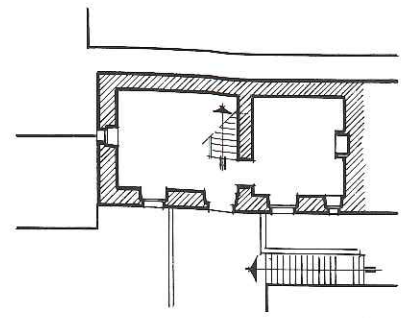
Coupe



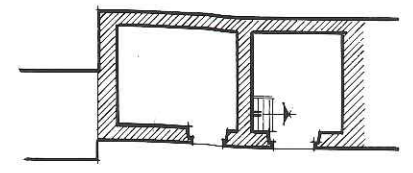
Niveau 3



Niveau 2



Niveau 1



Niveau 0

Ispagnac,
Coupe, plan et façades



Haute Rive
Commune de La Malène

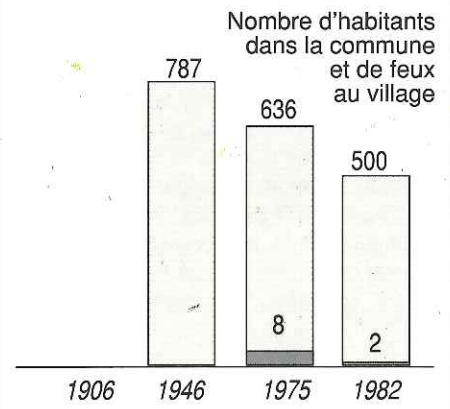
riau
 onstructions sont semblables à
 des causses. Les murs sont en
 merie de pierre calcaire avec
 re en voûtes de pierre. Le plan-
 e l'étage est en bois. Les fonda-
 ont sommaires et la reprise des
 s'effectue dans l'épaisseur des
 tures
 ouvertures sont de petites dimen-
 et disposées symétriquement.
 ntation particulière des cons-
 ns oblige à percer les murs pi-
 Les encadrements sont en
 L'existence de lucarnes est mar-
 dans le village car elles n'apporte
 peu de lumière. Le mode de
 ction assez particulière, juxtapo-
 es pignons parallèles à la pente
 ain, permet d'éclairer les combles
 faiblir la voûte

abords

- terrasses
 Dans la mesure du possible, l'accès à l'étage des maisons d'habitation s'effectue par un escalier extérieur qui donne sur une terrasse couverte par une voûte.
- cours
 Chaque maison dispose d'une cour dallée en pierres de petites dimensions.
- clôtures
 Les murs de clôtures se résument aux murs de soutènement. Les chapeaux sont constitués par une pierre plate formant dalle et coiffée par une pierre calcaire.

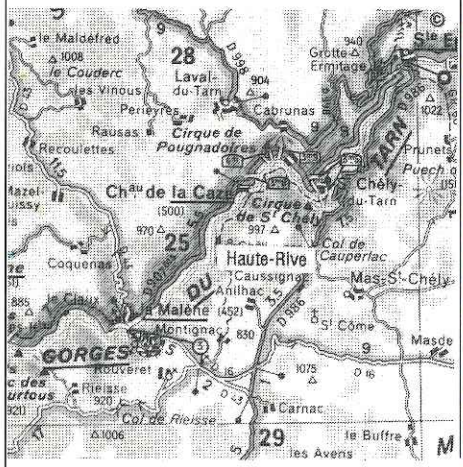
Exemple : **Haute Rive**

Commune de La Malène
 Canton de Sainte-Énimie



situation

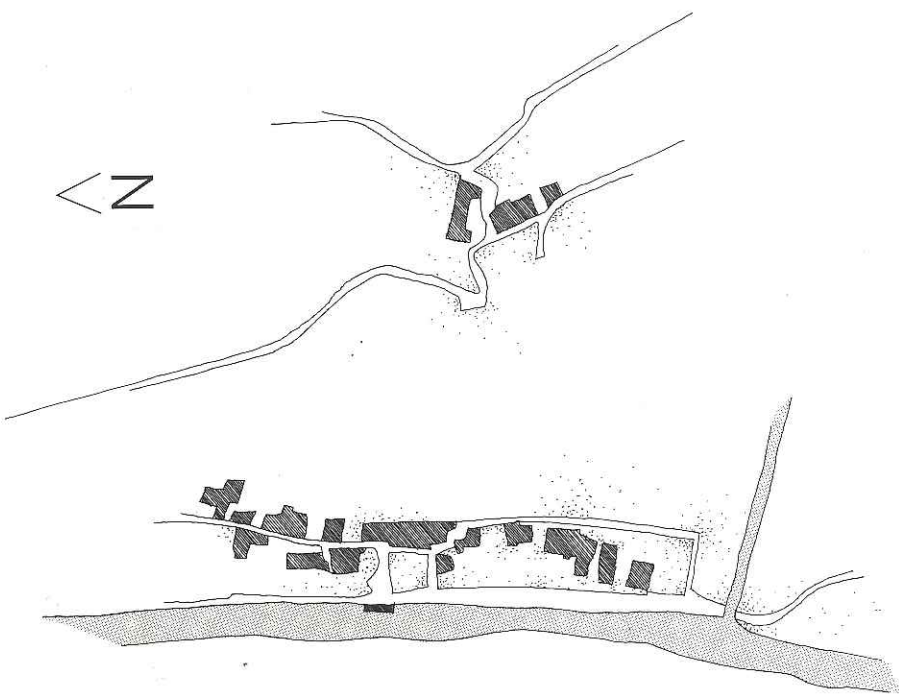
Haute Rive est situé en fond de versant du causse Méjean, au bord du Tarn. La pente, en orientation Ouest, est très abrupte et ne dégage pas de plate-forme, permettant de créer des pâturages. Le site est occupé par trois groupements de constructions, Haute Rive en fond de vallée, puis à mi-pente Costellos, situé sur une corniche au dessus du village, et le château en ruines d'Haute Rive. Le village se développe perpendiculairement à la ligne de pente, le long du sentier qui suit la rivière de St-Chély-du-Tarn à La Malène. Le bâti est distribué de part et d'autre de la voie, sans discontinuité. L'implantation du village est à la limite des crues du Tarn, qui vient lécher les murs des jardins. Des jardins en gradins rampent sur le versant et illustrent la conquête des habitants pour leur champ. On y cultivait la vigne, les amandiers et noyers. Haute Rive n'a pas de source d'eau. Elle se situe sur l'autre rive, légèrement en aval.



Haute Rive, commune de Sainte-Enimie
 Plan de situation



Haute Rive



Haute Rive, commune de Sainte-Enimie
 Plan de masse

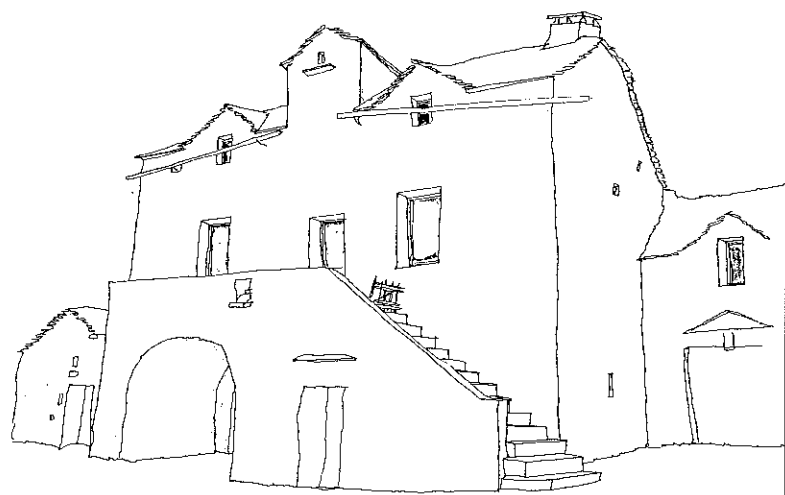
gie rencontré. On y retrouve en
 à des constructions très proches
 hitecture des causses mais dont
 masse montre, dans quelques
 e implantation des bâtiments le
 s chemins ou voies d'accès. Les
 ions sont aussi différentes, car
 ncontre de nombreux bâtiments à
 niveaux. Schématiquement, on
 istinguer trois grandes familles
 ecture, mais dont les caractéris-
 peuvent se retrouver sur une
 construction. Il est certain que
 ceptions notables peuvent être
 s, rendant périlleuse toute tenta-
 classification.

a) L'architecture caussenarde

Elle est caractérisée par l'utilisation de la voûte et bâtie en maçonnerie de pierre calcaire. La couverture est en lauzes calcaires. L'emploi de lucarnes en maçonnerie y est systématique.

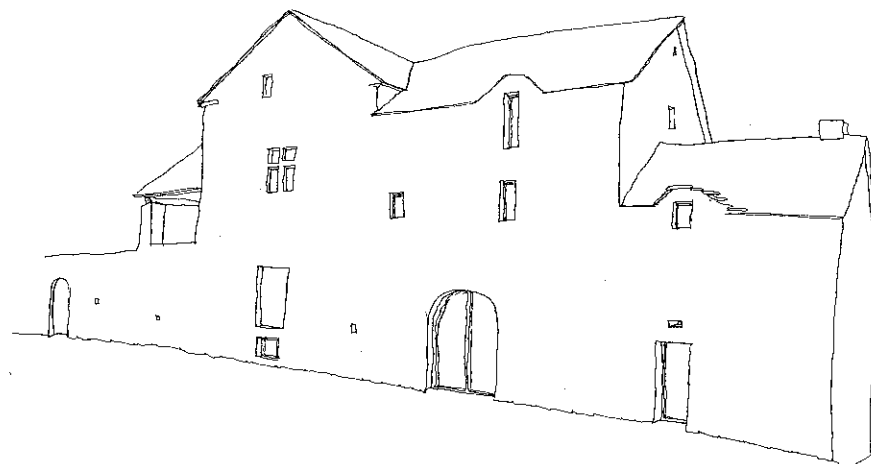
b) L'architecture de la vallée du Lot

Elle est caractérisée par une charpente en bois à deux longs pans et bâtie en pierre calcaire ou plus rarement en schiste, notamment sur le versant nord de la vallée. L'incorporation de galets de rivière dans la maçonnerie est assez courante. La couverture est en schiste. La charpente est à fermette avec traite-



Ressouches

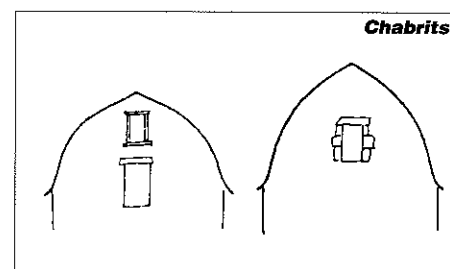
ment des rives de pignons par une fermette apparente. L'égout comporte des coyaux sûr corbeaux. Les débords de toit sont faibles en rives mais peuvent être importants en égout. La pente est faible, entre 60 et 80 %. Les lucarnes sont en bois, et sont semblables à celles rencontrées dans la vallée du Tarn. Les ouvertures sont disposées symétriquement sur la façade.



Ressouches



Chabrits



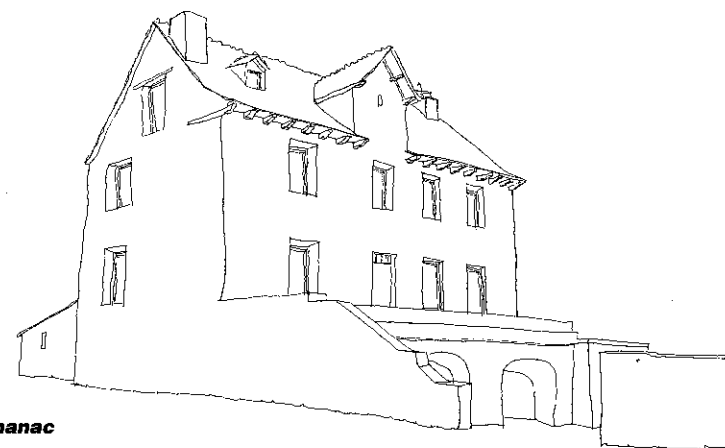
vers Chanac

c) L'architecture à «pigeonnier»

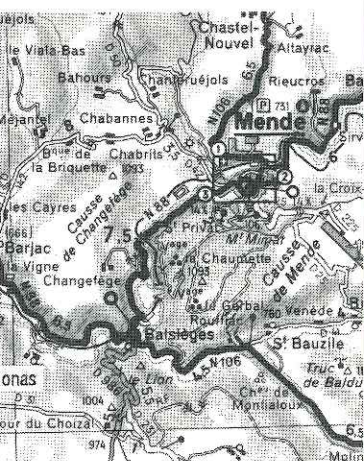
Elle est caractérisée par la construction d'une tourelle orthogonale en combles, généralement située aux centre de la façade.

d) L'architecture à la Philibert Delorme

Utilisation d'une technique particulière de charpente, dite «à la Philibert Delorme» et qui s'apparente à la construction de coques de bateaux. Les fermes sont constituées par des nervures cintrées en 2 ou 3 cours de planches clouées entre elles. Le contreventement est assuré par les murs pignons en maçonnerie.

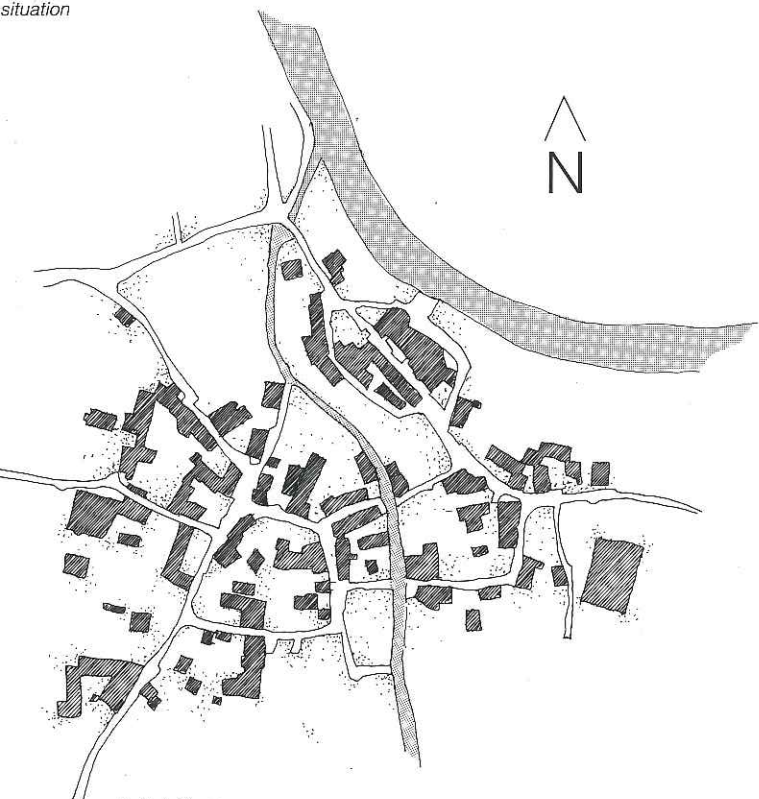


vers Chanac

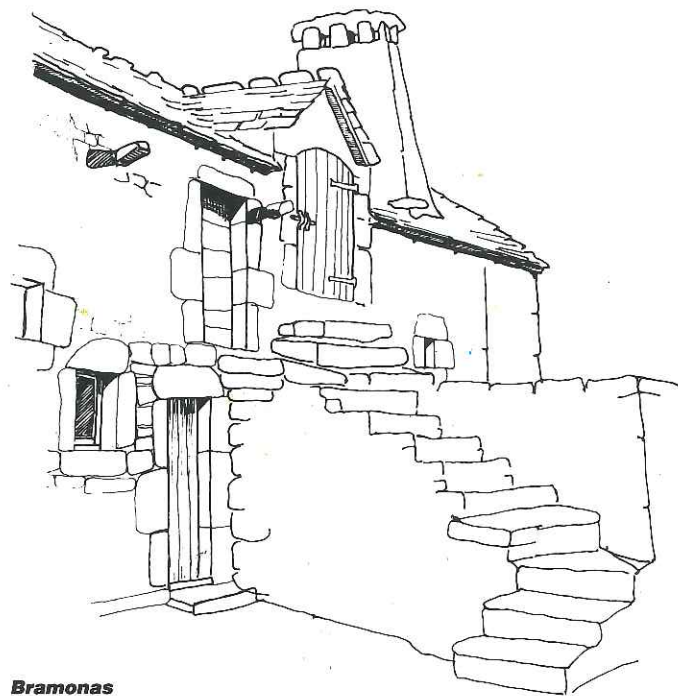


Bramonas, commune de Balsièges
situation

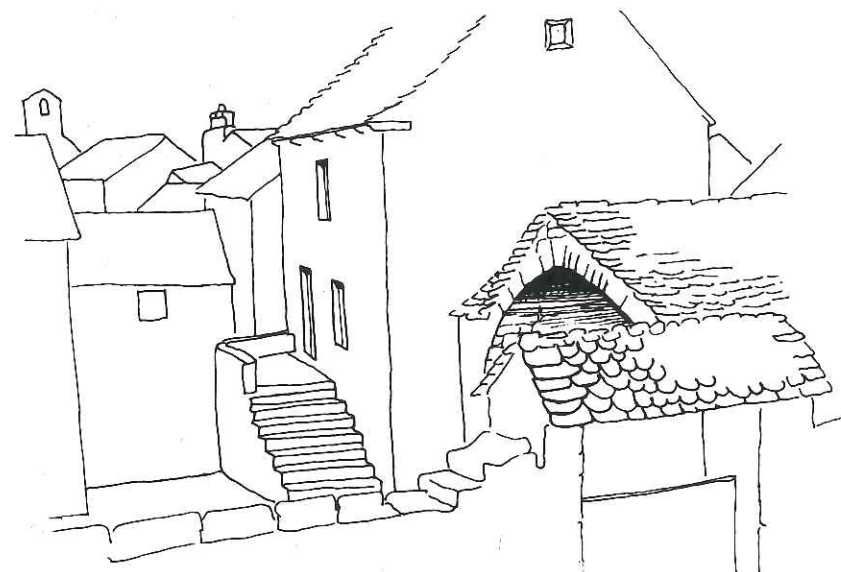
Bramonas



Bramonas, commune de Balsièges
masse



Bramonas
Commune de Balsièges



Bramonas
Commune de Balsièges
Cour de ferme avec portail couvert

LA MARGERIDE
ET L'AUBRAC



Saint-Paul-le-Froid

at, relief opographie

d'altitude (1000 à 1500 m), de plateaux plus ou moins vallonnés, des influences océaniques et des zones continentales.

ers sont rudes, souvent enneigés (à 1 m), avec vents dominants du Nord, balayant les grandes étendues accumulant la neige fraîche en hiver, entravant les communications.

écipitations sont moyennement abondantes (environ 1m/an), réparties tout au long de l'année.

arts de température très importants : écarts jour-nuit de 30 °C, en hiver et en été.

ographie est dans l'ensemble assez douce.

climats ont généralement des caractéristiques directes, de l'extérieur à deux niveaux différents : ils sont souvent semi-océaniques et utilisent le dénivelé naturel (relief) du terrain.

Enfin, l'influence prédominante du relief résulte de son action sur le climat : les groupements tenant compte du climat, restent, quelle que soit la topographie des lieux, l'orientation des façades orientées au Sud et l'abri des vents du Nord.

Les villages se trouvent généralement implantés sur un plateau ou un replat pour permettre de grouper des bâtiments, notamment autour d'une cour fermée.

Géologie

De manière générale, il s'agit d'un socle granitique, où ont été exploitées de nombreuses carrières de granit, dont certaines sont encore en activité.

Ces granits sont très divers, et on trouve, suivant les zones, toutes les nuances du gris au beige, et du grain fin aux grosses inclusions.

Par ailleurs on trouve :

Des veines schisteuses, d'où la lauze a été extraite, et des tuiles au Nord-Est de la région, provenant des argiles de Limagne.

Des calcaires jaunes qu'on retrouve au Sud de la zone, de Mende au Truc de Grèze, des alluvions fluviales (Truyère) ou glaciaires (Aubrac) dont le sable donne la couleur des enduits.

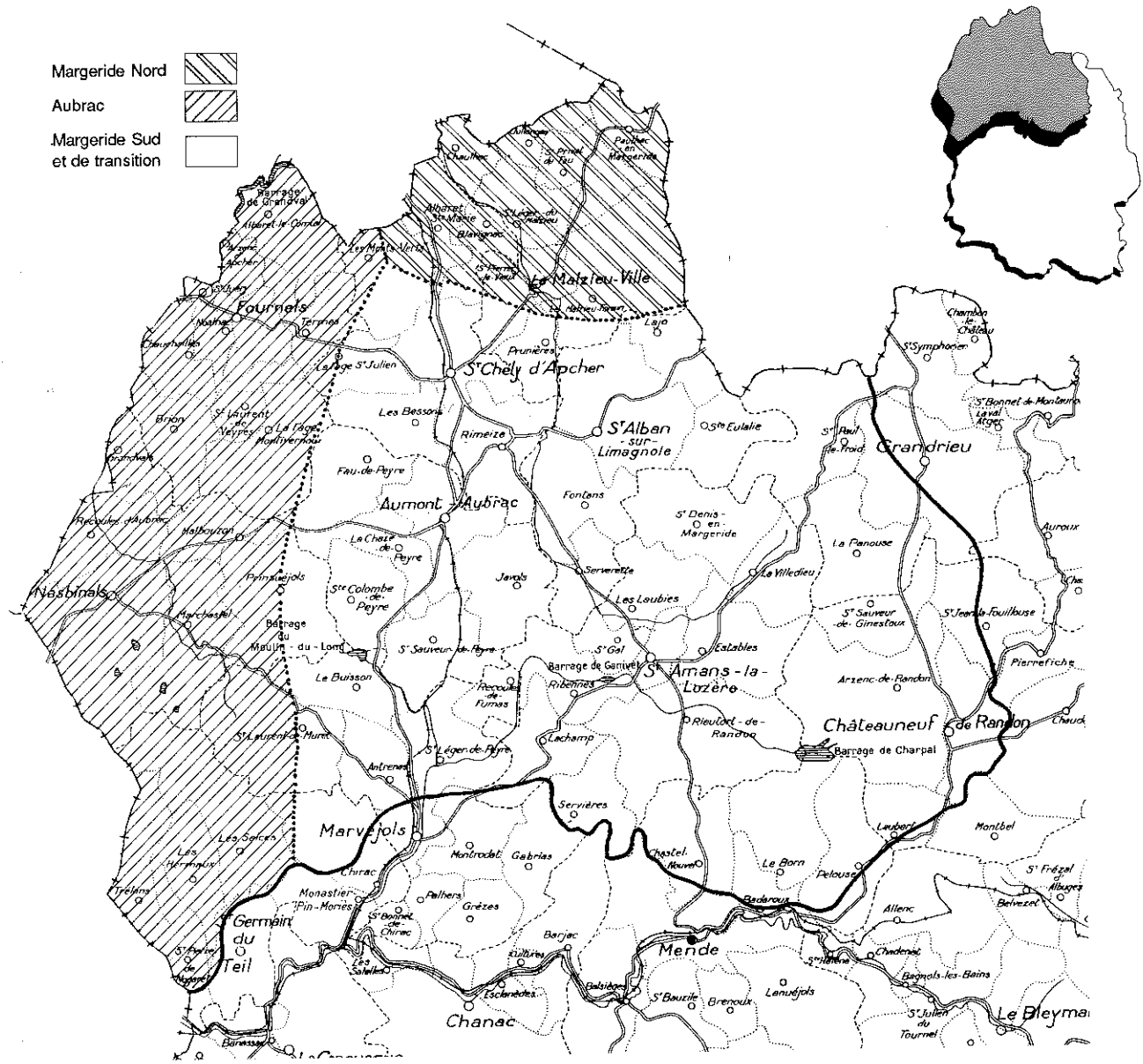
Les roches volcaniques (basalte) n'apparaissent guère qu'en limite de la région, sur l'Aubrac en particulier.

Socio-économie

La population est traditionnellement rurale, et fortement religieuse (catholique).

Les bâtiments d'habitation sont en même temps des bâtiments d'exploitation (ou sont directement accolés à ceux-ci). Les groupements ou les villages se composent à partir de l'église, entourée de son cimetière, ou simplement à partir d'un calvaire.

Les hameaux vivaient en autosubsistance assez poussée : le four à pain, le point d'eau, restent comme des témoins dont l'emplacement témoigne de leur importance dans la vie sociale.



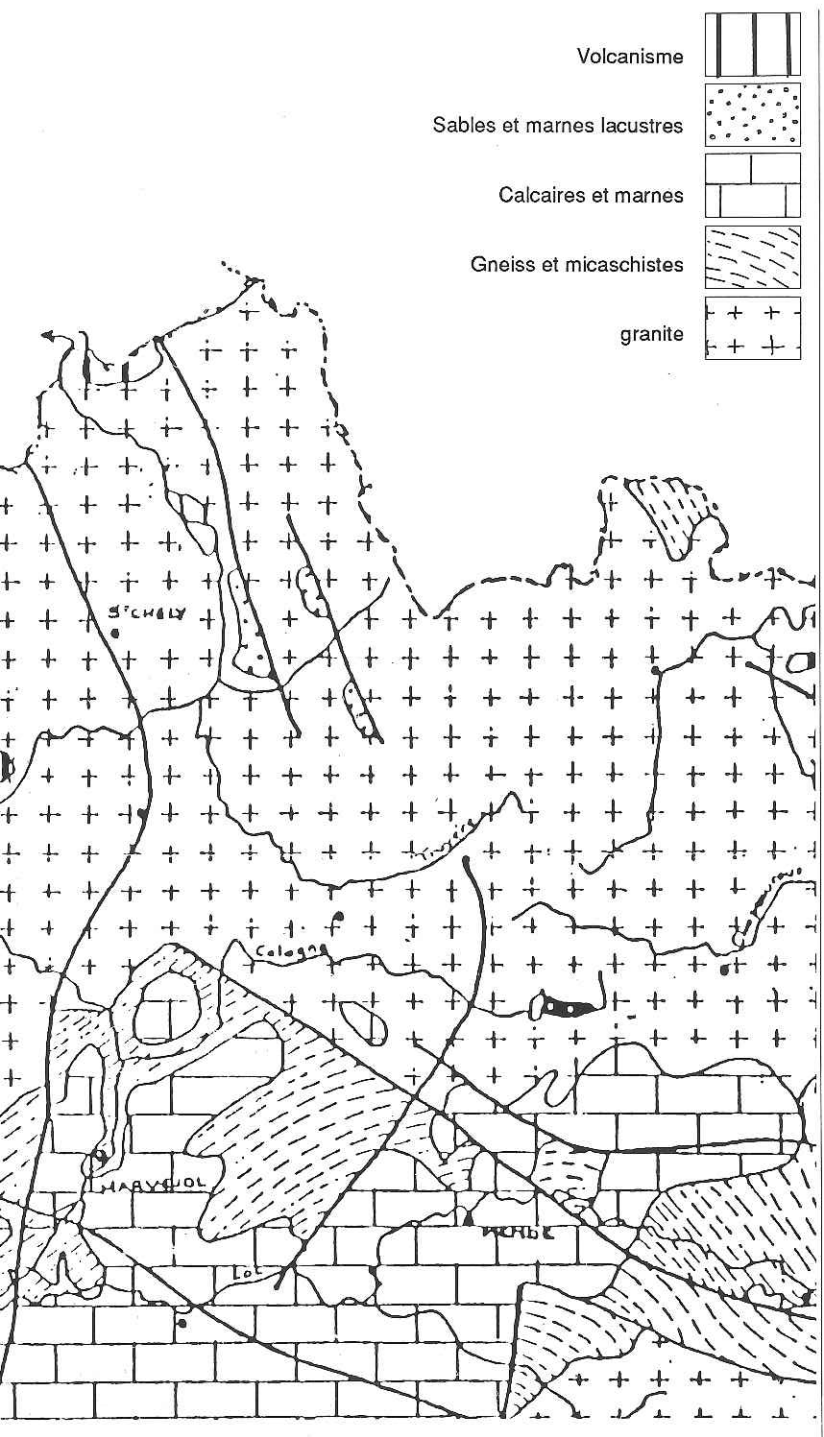
Les villages ou hameaux étant en général très regroupés, les parcelles bâties sont de petite taille.

C'est à la fin de la période d'expansion, de la fin du XVIIIème, au tout début de ce siècle, qu'ont été construits la plupart des édifices que nous voyons aujour-

d'hui. La société, tout en commençant à s'ouvrir sur l'extérieur, se maintenait encore.

Le fort déclin démographique qui a suivi, même s'il s'est aujourd'hui plus ou moins stabilisé, a provoqué une rupture: de ceci il découle de nombreuses rui-

nes, des bâtiments en vente, inoccupés, et le risque d'un divorce complet entre la richesse de ce patrimoine et ce qu'on aurait parfois tendance à construire aujourd'hui.



Sous-régions et leurs caractéristiques générales

Les caractéristiques générales de l'architecture en Margeride-Aubrac découlent directement des facteurs généraux, climatiques, géologiques et sociaux auxquelles elles s'adaptent.

L'organisation villageoise et la construction orientent en général les ouvertures plein Sud ou Sud-Est, sur de longues façades, les façades Nord restant très fermées.

L'organisation générale du bâtiment est en ligne, en L, en cour fermée... Le nombre de niveaux n'est guère caractéristique de telle ou telle zone géographique, mais plutôt du type d'agglomération - mas isolé, hameau, village, bourg - et de l'activité à laquelle le bâtiment est ou était destiné.

Schématiquement, on peut dire que plus les bâtiments sont isolés et en zone rurale, plus ils sont grands, massifs, et d'allure horizontale, leur volume étant lié à la surface de l'exploitation.

En ville, les constructions sont plus resserrées, étroites et hautes.

La rudesse du climat favorise un habitat groupé, chaque bâtiment protégeant l'autre, particulièrement les entrées.

Le maximum d'espace sous un même toit, le moins possible de solins, mais des noues biaisées et arrondies pour changer de niveau, (contre les infiltrations), des débords de toiture inexistantes en pignon, très réduits au Nord, un peu plus grands au Sud.

Des murs épais, dont l'inertie thermique permet une adaptation progressive aux gros écarts de température.

On peut distinguer, cinq principaux types de construction, différant soit par leurs volumes, soit par leurs matériaux, textures et teintes.

Chaque type tout en se recoupant et se chevauchant, est prépondérant dans une zone géographique particulière.

Ces zones sont :

- 1 - Région Margeride Nord
- 2 - Région Margeride Sud
- 3 - Transition
- 4 - Région Aubrac
- 5 - Région de la Truyère
- Un bourg, Le Malzieu

Les régions de Margeride (zone 1, 2 et 3), sont des régions de bâtiments aux murs en granit, plus ou moins bien appareillés, en pierres apparentes ou revêtues de crépis ocre (surtout bâtiments d'habitation) ; généralement couvertes par des toitures à deux pentes (entre 50 et 100 %) en lauze avec faîtage et lignolet et cheminées à couronnement bas.

La Margeride comporte des nuances, du Sud au Nord, et des crêtes de l'Est aux marches de l'Ouest.

Au Sud-Est, on trouve un granit plus beige et une pente de toiture globalement moins forte (50 à 70 %).

Au Nord, le granit est plus gris ; en allant vers le Nord et l'Ouest, les toitures se redressent (60 à 100 %), les demi-croupes se font plus fréquentes.



Rieutort d'Aubrac

ation et disposition du bâti

généralement regroupé, tissu dense ; fréquence des bâtiments mixtes (habitation -exploitation).

nts à une orientation principale (à l'Est), le plus souvent parallèle es de niveau.

nts disposés en L, en ligne, parnds ensembles en cour fermée n particulier).

ellement constructions à 2 ni- et comble non aménagé; parfois ne niveau sur versant très raide, s les bourgs.

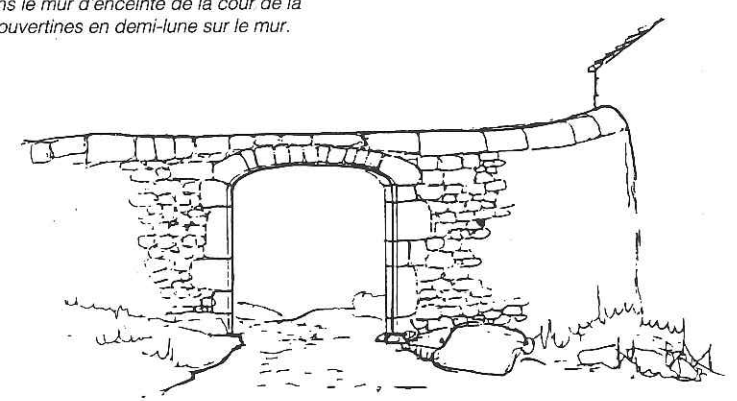
Caractéristiques générales des constructions :

Matériau : Lauzes, sur corbeaux en ou parfois en bois, variantes : e (à l'Est) ou corniche en pierre).
clairement ardoise

Toits à 2 pentes, parfois avec rroupes. Pente (70 à 110 %).

Éléments d'architecture : let

ns le mur d'enceinte de la cour de la ouvertines en demi-lune sur le mur.



- Cheminée à mi-pente ou au faîtage
- Souche à couronnement bas
- Parfois décoration de faîtage
- Pas de débord en rive.

Façades

Matériau : Granit grège, plus gris au Nord-Ouest

Appareillage : Assez précis à grossier

Petits éléments d'architecture :

Peu d'accessoires de décoration en zone de montagne, un peu plus en basse-Margeride, et plus au Nord qu'au Sud : lucarnes de façade pierre ou bois, escalier extérieur et palier-terrasse en granit, parfois pierres finement taillées.

Abords

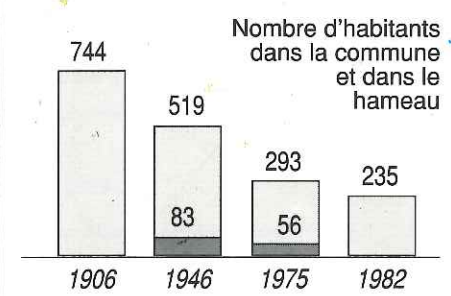
Ils sont différents surtout selon le voisinage.

Les mas sont des ensembles à cours fermés par des bâtiments et des murs en général hauts (protection contre les rôdeurs et le climat), retirés dans les campagnes.

Dans les villages, les parcelles sont limitées par les bâtiments voisins, et des murets d'un mètre de haut environ.

Exemple : Brenac

Commune de Saint-Paul-le-Froid
Canton de Grandrieu



Nombre de ménages : 15
Altitude : 1210 m

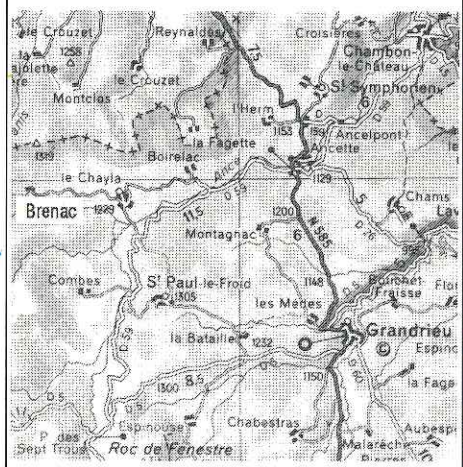
Relief : village assez étendu, le long des lignes de niveau, sur une série de replats et de coteaux, sur la pente d'un mont culminant vers 1300 m, dominant le ruisseau de Brenac.

Le hameau est entouré de prés en contrebas, avec landes au-dessus. Feuillus bordant les parcelles. L'ensemble du hameau est orienté plein sud.

Bâtiment étudié : Ensemble sur cour fermée à l'extrémité Est du village. Aujourd'hui divisé entre plusieurs propriétaires.

Usage d'origine : grande ferme : exploitation + habitations + forge.

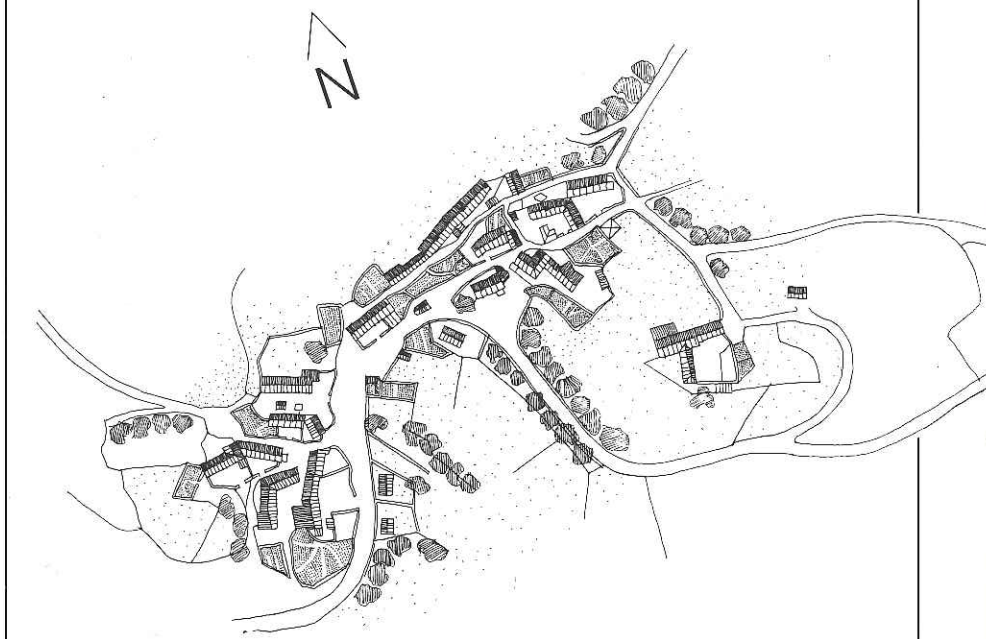
Bâtiments datés entre 1777 et 1806.



Brenac, commune de Saint-Paul-le-Froid
Plan de situation



Brenac

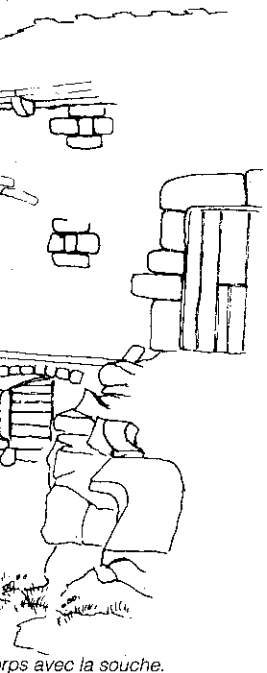


Brenac, commune de Saint-Paul-le-Froid
Plan de masse

ment d'exploitation situé au Nord, les habitations, est semi-enterré à l'arrière, où se trouve l'accès de la cour : il ne donne sur la cour que par une porte d'étable, aujourd'hui bouchée, au-dessus de laquelle la «pousterle» est la cour par un escalier extérieur.

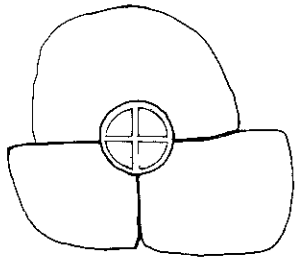
ment situé côté Ouest, perpendiculaire à la pente, est, sur sa moitié Nord, un longement direct avec le précédent bâtiment ouvrant sur la cour.

à l'extrémité Sud, 2 niveaux de bâtiments ; l'accès de l'étable se fait au plus bas de la cour. Au dessus de l'accès, se trouve une passerelle qui mène à l'étage d'un petit bâtiment qui se trouve en partie le côté Sud de la cour, aujourd'hui en ruine, mais qui contenait autrefois une forge et une habitation au-dessus de l'autre.



Corbeaux avec la souche.

Deux petits appentis sont pris à l'extérieur dans le mur de clôture, dont ils ne dépassent pas le niveau : l'un, très récent, sert d'atelier ; l'autre, écroulé, est l'ancienne porcherie.



Brenac

Œil de bœuf de la ferme voisine

Construction

Toiture :

- Lauze grise en écailles de poisson.
- Toits à 2 pentes. Croupe à l'extrémité du bâtiment d'exploitation. Pentes 60 % pour l'exploitation, 90 % pour l'habitation.
- Faîtage avec lignolet
- Rive à lauzes en débord de moins de 10 cm.
- Solins à la jonction des toitures avec les murs des bâtiments voisins plus élevés, en pierres débordantes prises dans le mur.
- Egout à faible débord en façade Nord. Débord de 30 cm sur poutre supportée par corbeaux de pierre pour la grange côté cour. Débord de près de 1 m, supporté par le prolongement des arbalétriers, protégeant l'escalier extérieur entre cour et grange.

Sur l'habitation, génoise avec forme de coyau appuyée directement sur le mur ; cette génoise fut sans doute, comme

souvent, rajoutée au début de ce siècle, sur un toit en lauze, autrefois avec corbeaux de pierre : ici 3 corbeaux de l'ancienne toiture restent encore plantés dans le mur, juste sous la génoise.

- Souches de cheminée à couronnement bas, situées en pignon, solins en pierres plates prises dans le conduit. Cheminée de la forge à souche carrée, avec 1 seule grosse pierre par lit et par face, solin incorporé.

Façades :

Matériau - Couleur : Granit gris

Appareillage général grossier, pierres apparentes plus ou moins jointoyées.

Encadrements en belles pierres de grandes dimensions : portes d'étables et d'accès à la cour en anse de panier, avec clef de voûte.

Linteaux légèrement cintrés pour les fenêtres d'étage.

Les ouvertures donnent presque toutes sur la cour.

Les ouvertures de la façade principale des habitations sont bien ordonnées et de grandes dimensions.

Nombreux fenestrons (dimensions de l'ordre de 20X25) dans la grange, à diverses hauteurs.

Fenestrons en pignon d'habitation (dimension 25X35) protégés contre les eaux de ruissellement par une lauze prise dans le mur.

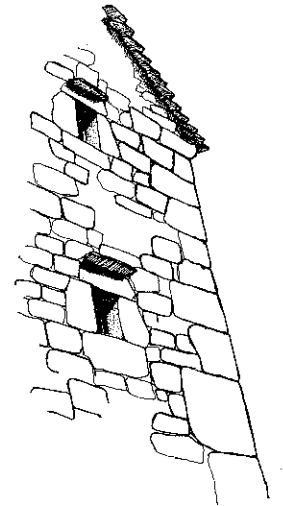
Menuiseries : Il ne reste plus guère de menuiseries traditionnelles que dans la forge en ruine : porte à deux épaisseurs de planches clouées, en biais ; ouvertures de fenêtres fermées par des volets bois intérieurs.

Escalier extérieur avec palier, chaque marche est faite d'une seule pierre, le palier d'une grande dalle de granit, reposant sur une belle voûte (malheureusement bouchée).

Le haut mur de clôture referme les deux derniers côtés de la cour (Est et Sud).

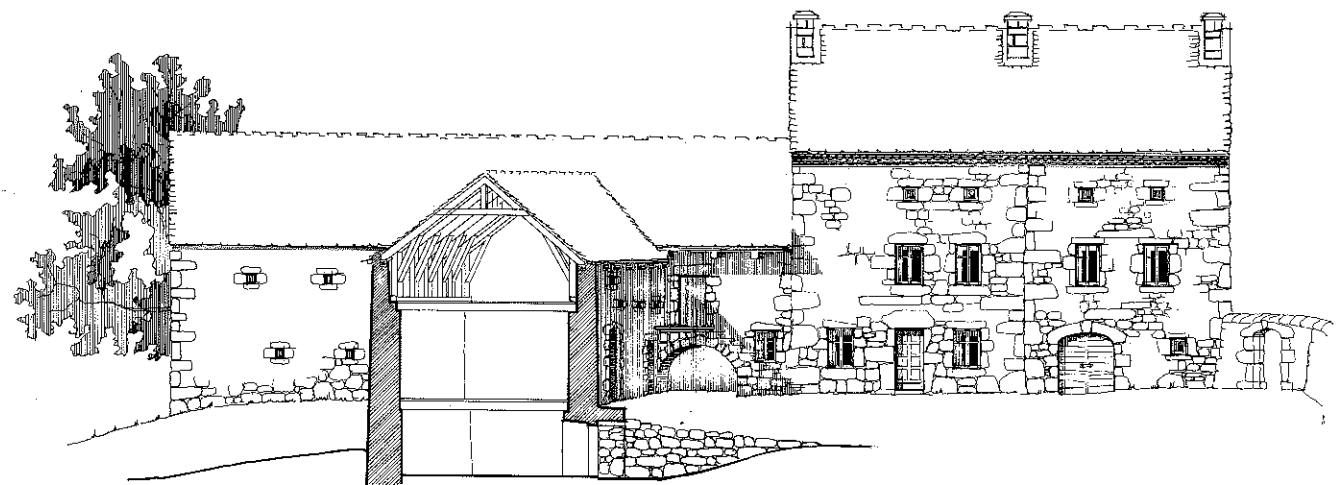
Le faîtage de ce mur est composé de pierres en demi-lune.

Cour : cette cour est pavée sur le tiers supérieur, proche de l'habitation et de la porte de l'étable principale. Trois grands abreuvoirs taillés dans le granit sont alignés le long du mur de l'étable.

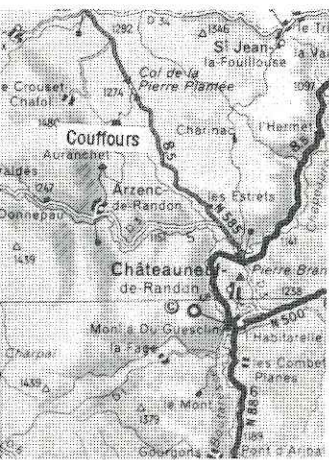


Brenac

Lauze protégeant les fenestrons sur le pignon Est de l'habitat.



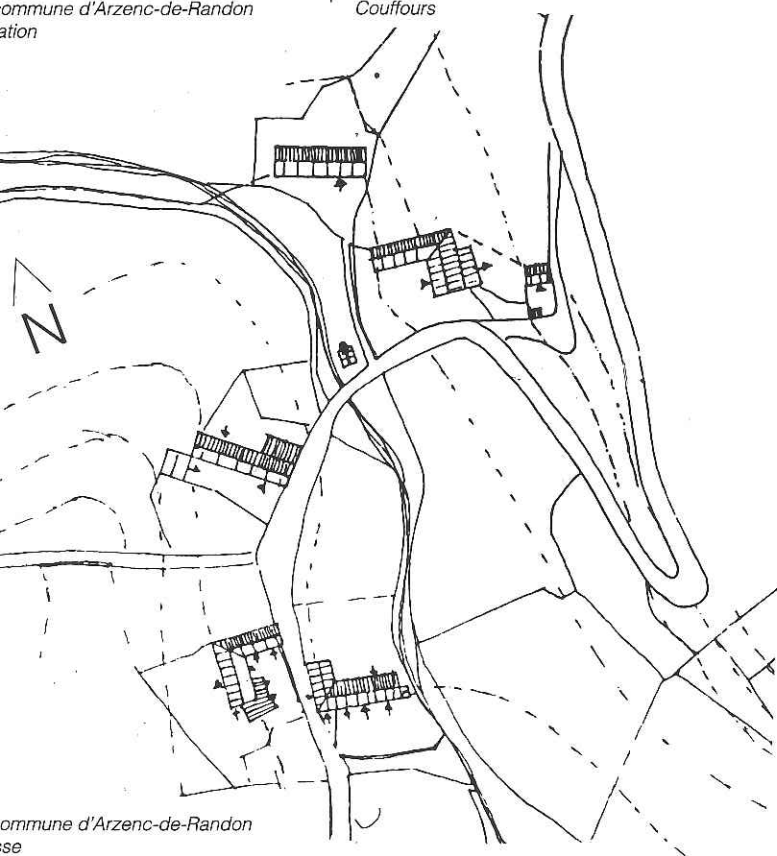
Brenac



Commune d'Arzenc-de-Randon



Couffours



Commune d'Arzenc-de-Randon

Altitude : 1200 m

Relief : au creux de la vallée de l'Orousel, ruisseau venant du Cruzet-Chaffol en serpentant, entouré au Nord de points le surplombant de 70 à 80 m.

La végétation environnante est un peu plus riche et verte que dans les environs, avec quelques fayards et pins au pourtour des prairies proches, la lande étant aussi visible.

Fond de vallon, en orientation sud.

Bâtiment étudié : à la sortie du hameau en direction d'Arzenc-de-Randon.

Résidence secondaire en cours de réhabilitation.

Usage d'origine : ferme : exploitation + habitation. Bâtiment d'exploitation construit vers 1800. Bâtiment d'habitation construit en 1892. Avant cette date, l'habitation était sous le même toit que l'exploitation.

Distribution-répartition des activités :

Deux bâtiments : un bâtiment d'exploitation à deux niveaux, et un bâtiment d'habitation, plus haut (comble surélevé).

Près de la route, le fenil.

Donnant sur la cour, et aussi du côté route, en contrebas sous le fenil, l'étable.

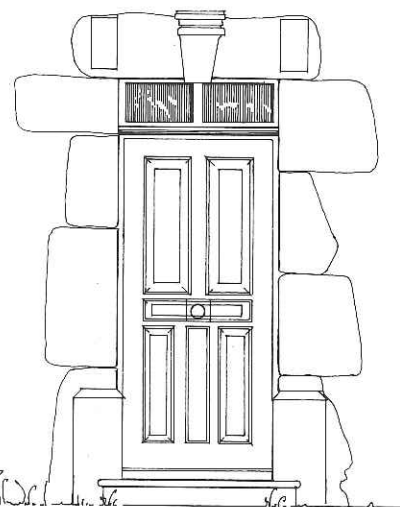
Côté jardin, la maison d'habitation, avec une grande cour en face.

Toiture :

- Lauze grise, écailles de poisson
- Toits à 2 pentes, avec demi-croupes pour l'habitation. Pentes 70 %
- faîtage avec lignolet
- Egout sur gènoise pour l'habitation, sans support de débord pour le bâtiment d'exploitation.

- Souche de cheminée à couronnement bas, à mi-pente de la toiture, pierres soigneusement appareillées, solin en lauze.

- Décoration : au milieu du faîtage, lauze ronde ajourée. Sur un faîtage voisin, une pierre d'allure conique ponctue l'extrémité du faîtage.



Couffours

porte sculptée de l'habitation de la ferme

Façades :

Matériau - Couleur : Granit gris-beige

Appareillage général grossier, avec jointoiment de mortier beige couvrant largement les pierres.

Encadrements en belles grosses pierres.

La porte de l'habitation, plus soignée, possède un linteau ouvragé avec cabochon central et ailerons. Les pierres de base ressortent légèrement, avec mou-
lure.

Les fenêtres sont entourées de 8 pierres taillées : 1 linteau, 1 seuil, et 3 pierres de chaque côté. Entourages de fenestrons du grenier en 4 pierres.

Porte de grange à linteau droit en bois, supporté par 2 corbeaux, qui diminuent la portée.

Porte d'étable cintrée (dessus en trois pierres).

Les ouvertures donnent presque toutes sur la façade Sud. On n'a que deux petits fenestrons au Nord.

Modénature régulière.

La construction assez récente de l'habitation explique la taille des ouvertures, grandes pour la région, ainsi que des fenestrons du grenier.

Outre les portes d'étable et de grange, le bâtiment d'exploitation ne comporte que des fenestrons réduits, et les autres ouvertures correspondant à celles de l'ancienne habitation, plus ou moins remaniées (hauteurs de fenêtre regrettablement diminuées).

Fenêtres à 2 vantaux, 4 vitres par vantail au rez-de-chaussée, 3 à l'étage.

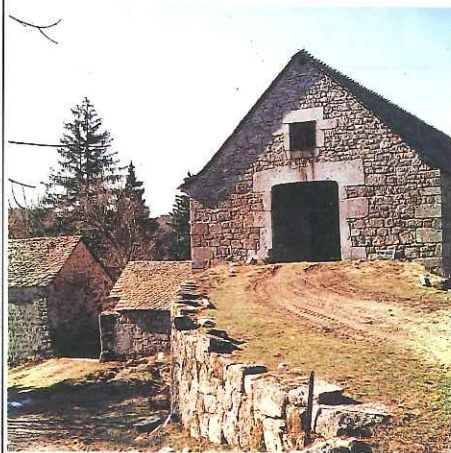
Porte d'entrée séparée d'une imposte vitrée par une traverse en bois : porte à panneaux, sobre.

Portes de grange et d'étable à deux ouvrants, en planches simples fixées verticalement sur cadre intérieur (ailleurs, les planches peuvent être obliques, ou le cadre interne peut être remplacé par des planches perpendiculaires).

Clôtures :

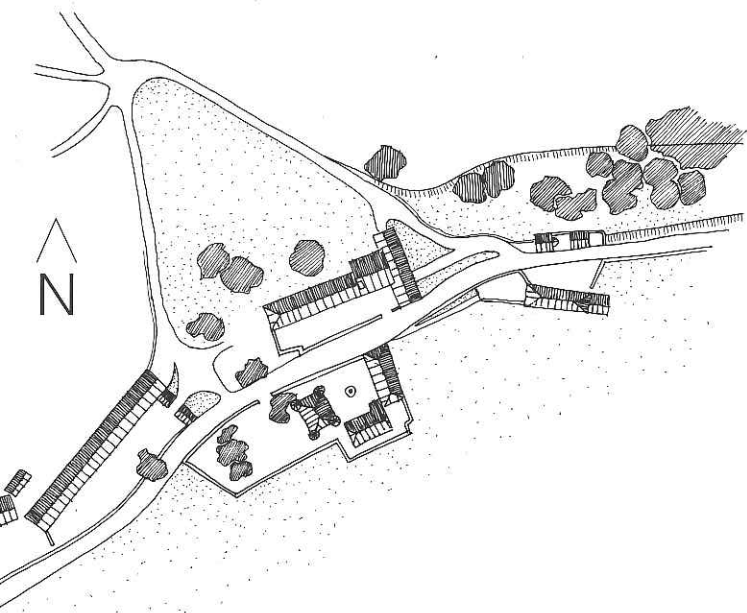
Un muret de 90 cm à 1 m de haut, et de 65 cm d'épaisseur, en grosses pierres sèches sommairement appareillées, délimite la cour. De grosses pierres plantées en ponctuent les passages.

N

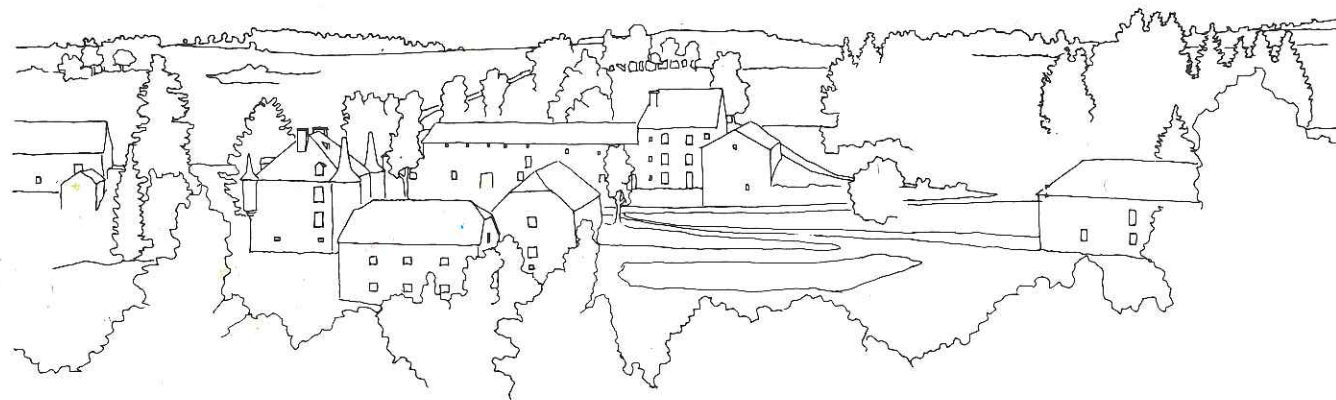


Le Crouzet,

Commune de Saint-Denis-en-Margeride
Carte de localisation



Commune de Saint-Denis-en-Margeride
Plan de masse



Le Crouzet
Vue générale

Distribution-répartition des activités :

L'ensemble bâti considéré est constitué de quatre corps de bâtiments distincts :

- à l'extrémité Ouest, une petite construction annexe, sur plan carré, formant un appendice terminant l'alignement des bâtiments principaux.
- un bâtiment d'exploitation allongé, avec étable au rez-de-chaussée et grange à l'étage, dont l'extrémité Est était autrefois dévolue à l'habitation, ainsi que l'attestent ses percements.
- un bâtiment d'habitation de trois niveaux, dominant nettement de sa hauteur ses voisins.

Une cage d'escalier située entre étable et habitation assure la jonction.

- perpendiculairement aux autres bâtiments, un autre bâtiment d'exploitation, de même hauteur que le premier, mais plus court ; organisation traditionnelle : étable en bas, grange au-dessus.

L'accès aux granges se fait par l'arrière.

Toiture :

- lauze grise en écailles de poisson
- Toits à 2 pentes, 70 % pour l'exploitation, 100 % pour l'habitation et la petite construction Ouest, laquelle présente en outre une croupe.
- faitages avec lignolet
- rives à lauzes en débord de 12 cm ou moins
- égout à large débord rectiligne, en lauzes de plus de 50 cm de large, sur corbeaux en pierre ouvragés.

Forme de coyau appuyée directement sur le mur pour l'habitation.

Petits corbeaux bois pour la construction Ouest.

- Souche de cheminée à couronnement bas, située dans la moitié supérieure de la pente.

Façades :

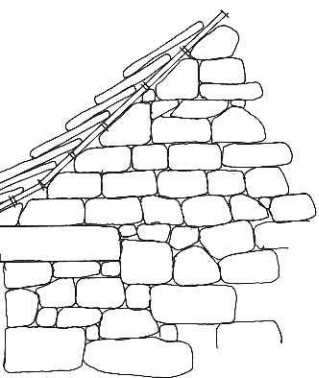
Matériau-Couleur : Granit grège, à grain assez fin et régulier.

Appareillage général assez grossier, mais à lits d'allure horizontale ; pierres apparentes jointoyées pour le bâtiment d'habitation.

Sur les bâtiments d'exploitation, le mortier recouvre pratiquement les pierres, et donne sa teinte, légèrement plus ocre, aux murs.

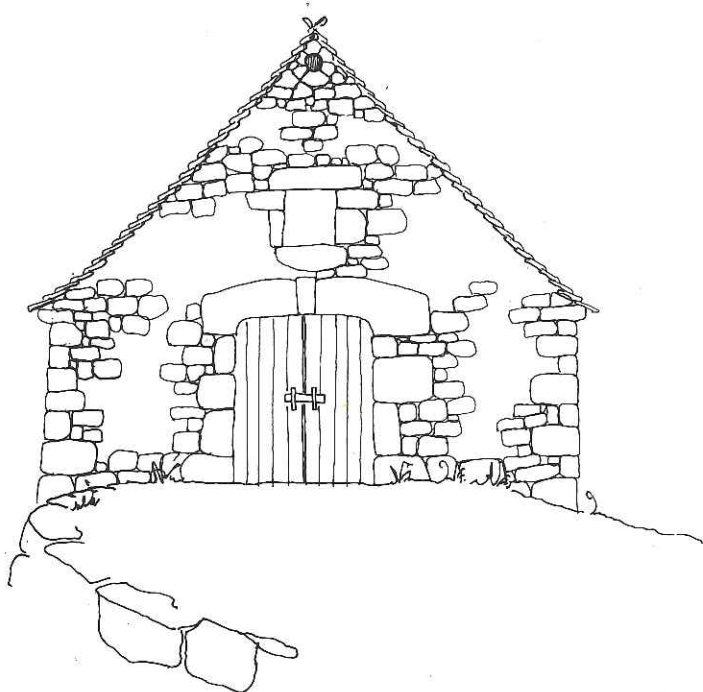
Encadrements en belles pierres de très grandes dimensions. Certaines pierres particulières : appuis sculptés en saillie, encadrement d'un pigeonnier intégré à la façade totalement en saillie, piédroits en 2 ou 3 pierres, parfois taillées, en biseau ou bien ouvragées, porte d'ancienne habitation à linteau sculpté, et imposte séparée de la porte par une traverse en pierre.

Les encadrements de portes de grange ou d'étable, les angles de bâtiments, sont composés de très grosses pierres.



Château de Saint-Denis-en-Margeride

zet



zet

AUBRAC

Présentation

Topographie : Hauts plateaux de l'Aubrac, aux grandes étendues dégagées, entre 1000 et 1400 m d'altitude.

Plateaux volcaniques, avec restes glaciaires (lacs).

Climat : Vents dominants Nord, Sud et Ouest, très forts du fait du peu de relief, d'où congères isolant les villages.

Précipitations plus importantes qu'en Margeride (environ 1500 mm/an), et influence océanique sensible.

Végétation : Les grandes étendues de prairies, utilisées comme pacage estival, sont ponctuées de rares feuillus ou pins.

Population : Société rurale essentiellement agricole, avec un léger début de pénétration touristique.

Grandes propriétés (200 à 600 hectares), orientées essentiellement sur la production de viande bovine.

Densité inférieure à 10 habitants /km².

Orientation et disposition du bâti

Habitat généralement regroupé, tissu assez dense ; fréquence des bâtiments ruraux mixtes (habitation - exploitation). Bâtiments à une orientation principale (Sud ou Est).

Bâtiments disposés en ligne, ou en L. On accède à la grange plutôt par l'arrière, la montée étant intégrée à la route, le bâtiment adossé à un relief.

Caractéristiques générales des constructions :

Toiture :

- lauzes, sur corbeaux pierre ou corniche pierre, en façade sud; débord très faible en façade arrière, pratiquement nul en pignons.

- pente 70 à 110 %.

- 2 pentes descendant très bas, (surtout Sud-Ouest) ou 2 pentes principales et 2 demi-croupes (surtout Nord-Est).

- cheminée près du faîtage, ou parfois à l'égout (région de Fournels)

- souche à couronnement haut

- souches intégrées à une rive en pierres

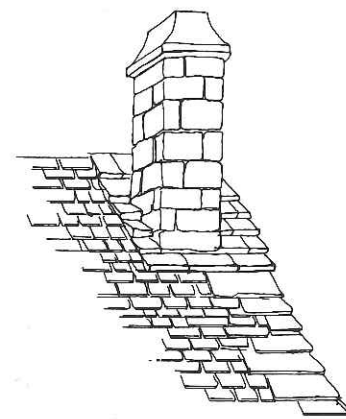
Façades : granit gris, assez fin, généralement apparent

Appareillage - généralement précis

Accessoires - portes d'entrée à encadrement sculpté, souvent avec imposte
- petites lucarnes de façade en pierres bien taillées.

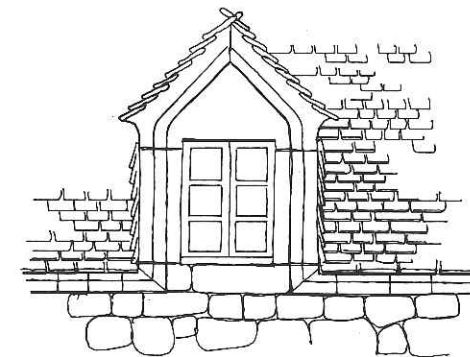
Abords :

Dans les villages, les parcelles sont limitées par les bâtiments voisins, et des murets de 1,2 m de haut environ, dont les contours arrondis bordent les chemins et servent de soutènements.



Rieutort-d'Aubrac

Souche à solin taillé dans le bloc de pierre de conduit.
Couronnement haut



Rieutort-d'Aubrac

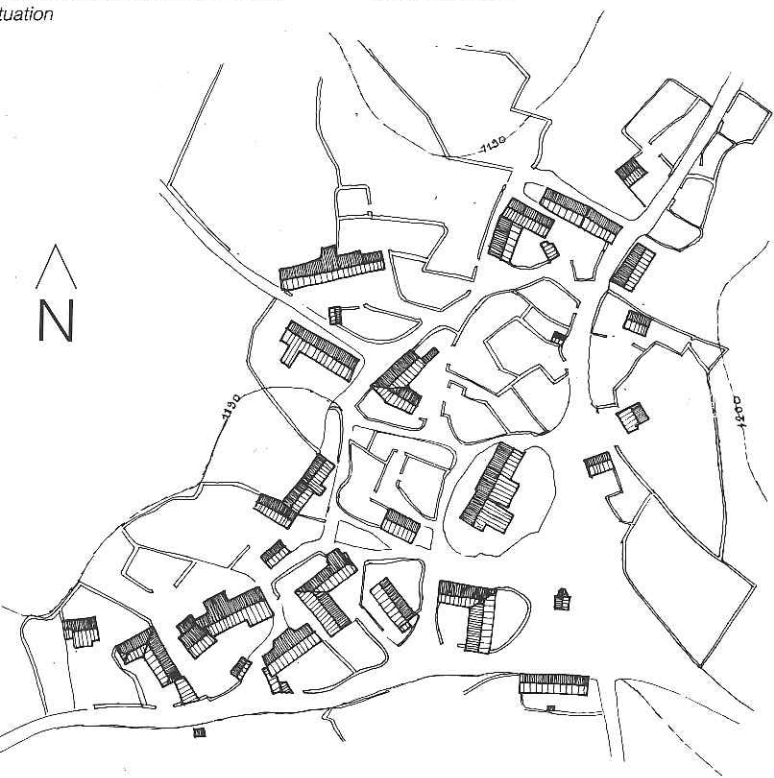
Lucarne de toiture



Rieurtort-d'Aubrac, commune de Marchastel
situation



Rieurtort-d'Aubrac



Rieurtort-d'Aubrac, commune de Marchastel
plan masse

Toiture :

- lauze gris foncé en écailles
- toits à 2 pentes. Pentes 100 %
- faîtage zinc
- égout avec léger coyau, s'appuyant directement sur le mur (grange), sur des corbeaux de pierre (habitation) ; on trouve aussi l'égout supporté par une moulure pierre tout le long de la façade.
- rive avec 5 cm de débord maximum, en grandes lauzes à bord rectiligne (comme l'égout).

Au niveau de la cheminée, rive, solin font bloc avec la souche.

- souche de cheminée à couronnement haut, située au faîtage, en pierres taillées soigneusement appareillées.

- particularité : au-dessus de la porte de grange, afin de laisser à celle-ci une hauteur suffisante, la toiture est légèrement retroussée.

Façades :

- granit gris foncé.

Dans cette habitation, exceptionnellement, on a un crépi beige, recouvrant la façade sud de l'habitation (sauf 15 cm au pourtour des ouvertures).

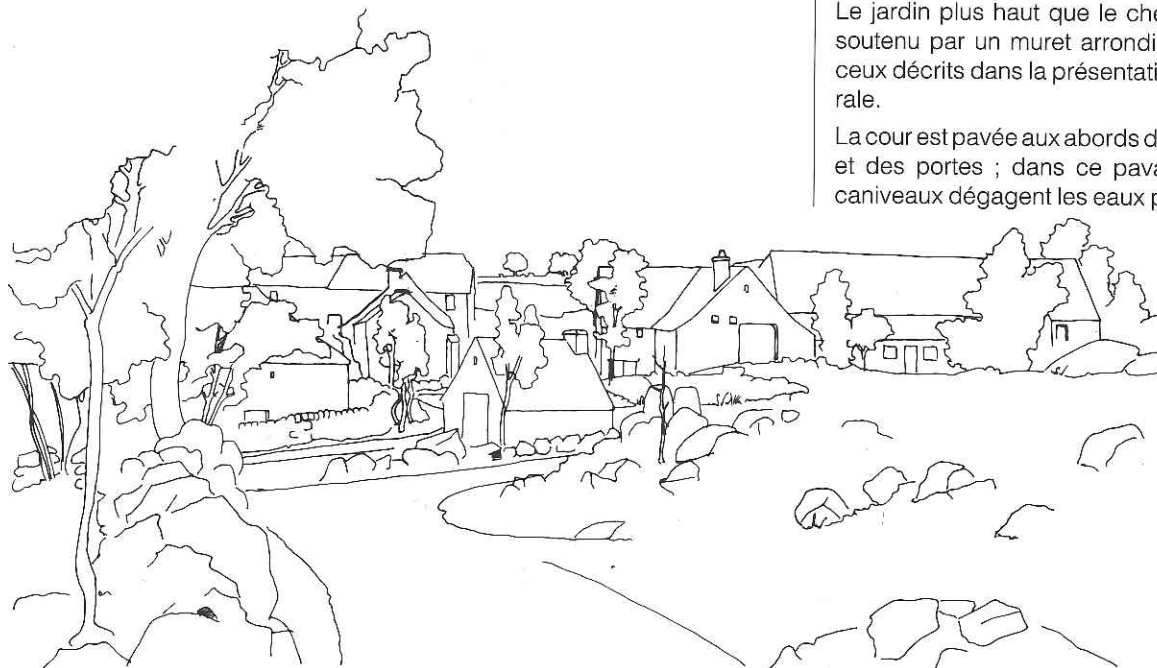
Appareillage général assez précis, sur les façades non enduites.

Encadrements en pierres taillées, porte d'entrée ouvragée, avec fronton d'imposte en pierre sculptée (ceux-ci sont aussi parfois en bois, sur des maisons voisines).

Porte d'étable cintrée (dessus en 3 pierres).

Ouvertures :

Les ouvertures donnent presque toutes sur la même façade. Hormis la porte de la grange, on n'a que de petits fenestrons au Nord.



Les ouvertures de la façade principale de l'habitation sont relativement grandes. Les fenestrons (bâtiment agricole, pied de l'escalier) sont de taille réduite.

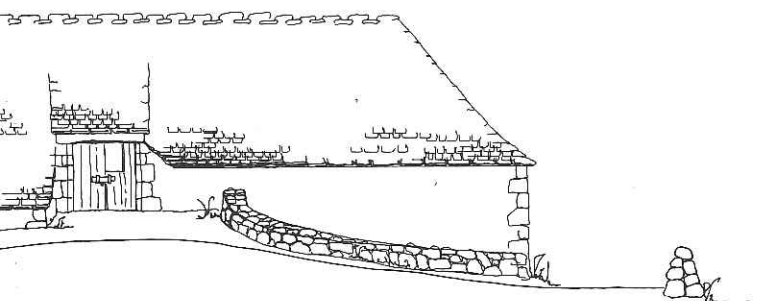
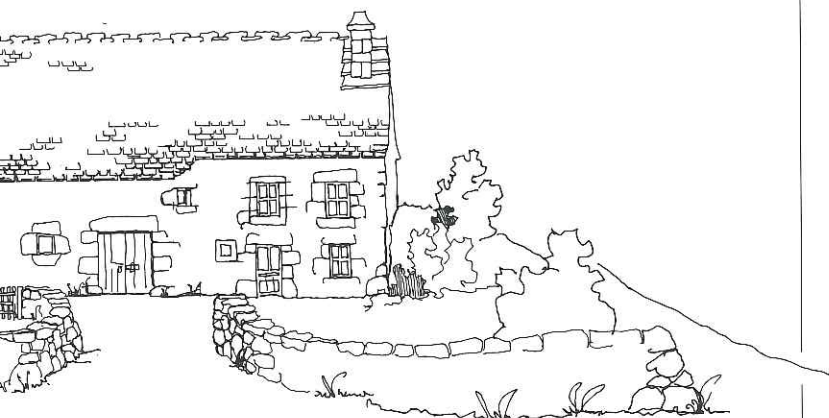
Ce bâtiment, assez rustique, n'a pas de lucarnes, mais sur des habitations voisines, plus aisées, on trouve des lucarnes de façade à 2 pentes, dont l'entourage et le fronton sont composés d'un minimum de pierres taillées (1 seule en particulier pour linteau et fronton).

Les fenêtres sont à 2 vantaux, 2 vitres par vantail sans volets (plusieurs maisons voisines ont des volets bois en planches verticales sur cadre).

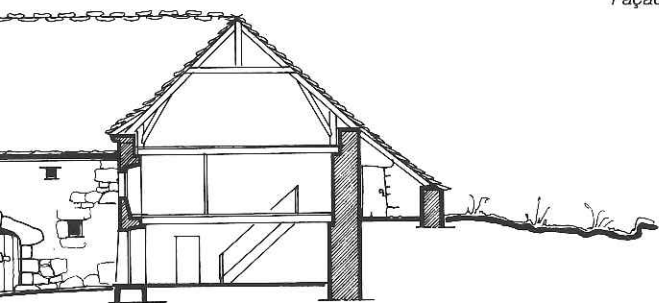
Portes de grange et d'étable à deux ouvrants, en deux épaisseurs de planches clouées perpendiculaires (verticales à l'extérieur). Sur chacune de ces portes, le haut de l'un des battants peut s'ouvrir indépendamment. Fermeture par gros verrous plats.

Le jardin plus haut que le chemin, est soutenu par un muret arrondi, comme ceux décrits dans la présentation générale.

La cour est pavée aux abords des accès et des portes ; dans ce pavage, des caniveaux dégagent les eaux pluviales.



Rieutort-d'Aubrac
Façade arrière étable



TRUYERE

Présentation

Topographie : région de vallons et coteaux au pied des monts de la Margeride, entre 800 et 1100 m d'altitude.

Climat : vents dominants Nord, Sud et secondairement Ouest, mais bien moins importants que sur les plateaux de Margeride ou d'Aubrac.

Précipitations faibles (pas plus de 700 à 1000 mm/an).

Végétation : végétation alternante de bois (pin, fayards), prairies et pacages parsemés de bosquets.

Population : société rurale essentiellement agricole, début d'implantation touristique.

Petites et moyennes propriétés, orientées essentiellement vers la production laitière.

Densité moyenne de l'ordre de 20 habitants /km².

Orientation et disposition du bâti

Habitat généralement regroupé, tissu assez dense ; fréquence des bâtiments ruraux mixtes (habitation - exploitation).

Bâtiments à une orientation principale sur terrain en pente, souvent 2 orientations sur terrain plat.

Bâtiments disposés le plus souvent en ligne.

Essentiellement constructions à 2 niveaux et comble non aménagé ; troisième niveau dans les bourgs.

Caractéristiques générales des constructions :

Toiture

- tuile canal terre cuite, débord sur corbeaux bois en façades, inexistant en pignon.
- pente 40 à 50 %
- toits à 2 pentes
- cheminée près du faîtage, ou à mi-pente
- souche à couronnement bas.

Façades

- parfois pierres de granit bien appareillées, le plus souvent pierres de remplissage ocre, et juste granit gris pour entourages de baies.

Appareillage :

- généralement très sommaire, ces pierres étant le plus souvent recouvertes d'un crépis beige-ocre, mais soigné autour des baies.

Accessoires :

- Portes d'entrée à encadrement sculpté, souvent avec imposte ou fronton avec œil de bœuf.
- corniches recoupant la façade.
- appuis de baie en saillie

Abords

Le sol des passages ou places est traditionnellement pavé de boules irrégulières de granit.

Cette région diffère essentiellement des autres par ses matériaux et leurs couleurs. L'ensemble donne une dominante colorée ocre, soutenue pour les toitures, pâle pour les façades.



Vers Rimeize



Le Malzieu

s sont étroits et allongés, les
s étroites et petites.

isons sont le plus souvent à une
rientation, sur rue, en dehors de
es grosses maisons bourgeoi-
traversent l'ilot.

ution-répartition des acti-

son, datant du début du XVIII^e
rassemble la plupart des caracté-
es des bâtiments du centre ville,
sa façade en granit bien appa-
alors que la plupart de ses voisi-
des façades de pierre ocre.

orte d'entrée ouvragée donne
le la rue vers un petit vestibule et
e d'escalier, jouxtant un local
s atelier et commerce.

un des deux étages, une seule
pièce ; en haut, grenier éclairé
nestrons et une pousterle dans la

Toiture :

- tuile canal teinte terre cuite naturelle
- toit à 2 pentes, faîtage parallèle à la rue. Pente 40 %.
- faîtage tuile canal
- égout en léger débord (25 cm), sur corbeaux bois.
- rive sans débordement
- souche de cheminée sans couronnement, située au faîtage , en pierres appareillées.
- pas d'accident de toiture sur ce bâtiment, mais, sur une maison voisine, petit avant-corps, de même matériau et même pente que le reste de la toiture, couvrant la pousterle (fenêtre étroite et haute - 170 X 70 cm - permettant de monter directement des objets ou du foin au grenier, à l'aide d'une poulie).

Façades :

Pour cette maison, granit gris à grain assez fin, soigneusement appareillé, certains lits de pierre pouvant faire 70



cm de haut, avec des pierres de 70-80 cm de large.

Sur la plupart des maisons voisines, pierres de remplissage ocre, revêtues le plus souvent d'un crépi de même teinte.

Encadrements en pierres de granit gris taillées, sur ce bâtiment comme sur les voisins.

Pour les bâtiments à pierres de remplissage, la taille des pierres d'encadrement ménage une saillie de 2 cm environ sur 15 à 20 cm de large au pourtour de la baie, afin de rattraper l'épaisseur de l'enduit (ceci se retrouve même sur les façades aujourd'hui non crépies, attestant qu'elles ont à l'origine été conçues pour être protégées par un enduit.

Corniches de granit gris, au niveau du bas des ouvertures, courant d'un bout à l'autre de la façade.

Ouvertures :

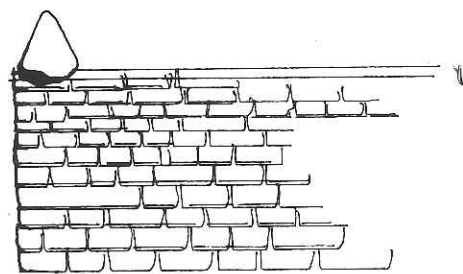
La porte d'entrée, toujours en granit gris, est sculptée selon un modèle à haut fronton triangulaire, que l'on retrouve souvent localement, agrémentée ou non d'un œil de bœuf.

ment aux portes charretières.
bit sur certaines maisons voisi-

es : La porte d'entrée com-
e imposte, dont elle est sépa-
e traverse bois ; elle est cons-
érieurement de planches hori-
clouées sur planches intérieu-
ales, avec un heurtoir central.

Sur cette maison, pas de trace de volets
extérieurs aux fenêtres : ceux-ci de-
vaient être intérieurs ; sur certaines
maisons voisines, volets externes en
planches verticales sur cadre bois.

Ces maisons n'ont aucun espace priva-
tif extérieur, et donnent directement sur
la rue.



Sur le faitage de la ferme voisine



Sous Les Ayres

ogie

est la roche commune aux d, d'où émerge au Nord le re, massif granitique érodé, du soulèvement de l'extrême Massif Central et provoquant ment des vallées dans les du schiste. Mémoire de la de la mer jurassique, le village dans le Bougès, le bourg de Cévennes, le plateau de Prayébron et Fraissinet de Fournam des Bondons, l'Eschino stituent des buttes témoins calcaires, avec parfois des ires.

-économie

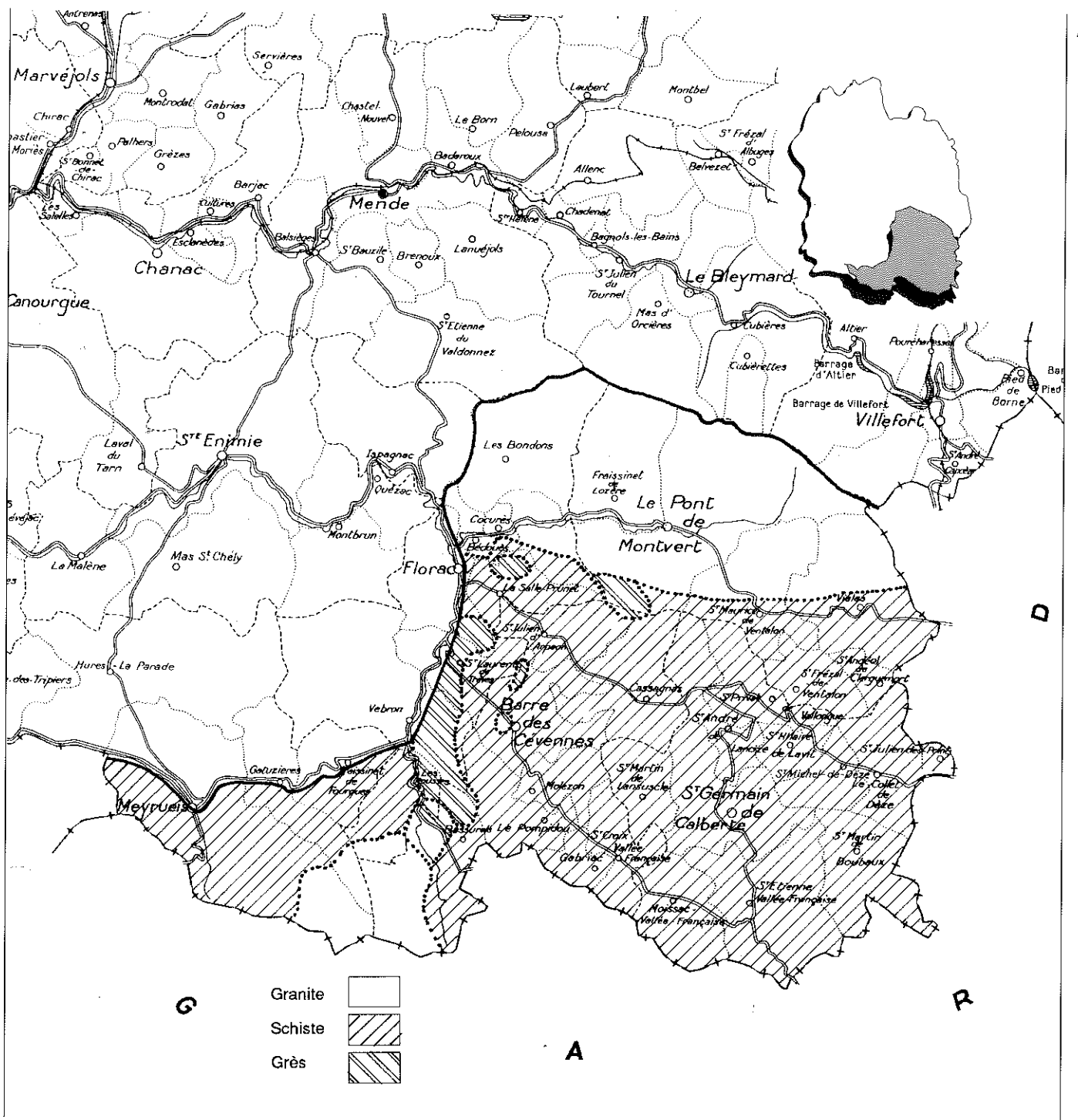
s constantes, largement ana- s communes cévenoles (ar- gardoises ou lozériennes) ent : le châtaignier, la soie, la ion à la fin du XIX^{ème} siècle ; voqué par et vers les centres naissants, qui, depuis, en XX^{ème} siècle n'assurent pas version' technologique, l'ac- de la dépopulation à la fin de e guerre mondiale, le phyl- les vallées les plus méditer- la pébrine, calamités natu- chévent de disloquer la com-

munauté rurale, déjà fragilisée par les enjeux économiques d'abord nationaux et actuellement européens.

L'organisation de l'espace exprime l'équilibre fragile du paysage, témoin d'un mode de production révolu. L'essentiel de sa qualité réside dans le rapport qu'entretient le bâti avec son environnement immédiat, le terroir, héritage de l'unité d'activités agricoles qui justifient l'existence de ce bâti même.

Le système d'habitat du territoire cévenol est caractérisé par une association d'unités de voisinage structurées en quartiers, et polarisé par les hameaux et les petits bourgs. Pendant des siècles le hameau a été l'unité économique et dynamique de ce pays. L'importance des constructions, constituant le hameau ou le village, et la taille du terroir résultent de la capacité des habitants à exploiter une plus ou moins grande superficie. Il s'agit d'une organisation unitaire et précise de l'espace construit et de son terroir agricole toujours très marqué ; les montagnes, les serres et les valats ont été en fait « construits » en terrasses, bancels et faïsses par l'individu tout au long de l'histoire et particulièrement au moment des surpopulations chroniques.

Bien qu'actuellement fort dégradé dans les zones de cultures extensives, où la châtaigneraie cède devant le résineux,



Sous-régions et leurs caractéristiques architecturales

Compte tenu de la forte présence du relief et du climat, les caractéristiques architecturales se rattachent essentiellement à l'implantation du bâti par rapport aux vallées. La nature de la roche, schiste, granit ou grès, élément constituant de la construction n'entre pas dans le changement typologique des bâtiments. De même la nature des couvertures se modifie en fonction de l'altitude, en dessous de 500 m le matériau majoritaire est la tuile canal, au dessus, le schiste ardoisé ; ces deux matériaux remplacent progressivement la lauze de schiste ou de grès, celle-ci ayant été déjà substituée au chaume de seigle sur le massif granitique et ses versants.

3 types d'implantation ont été retenus :

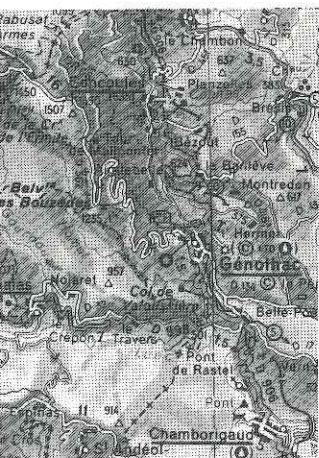
- 1) le plein ou mi-versant
- 2) l'implantation en plateau
- 3) l'implantation de fond de vallée



Commune de Cubières

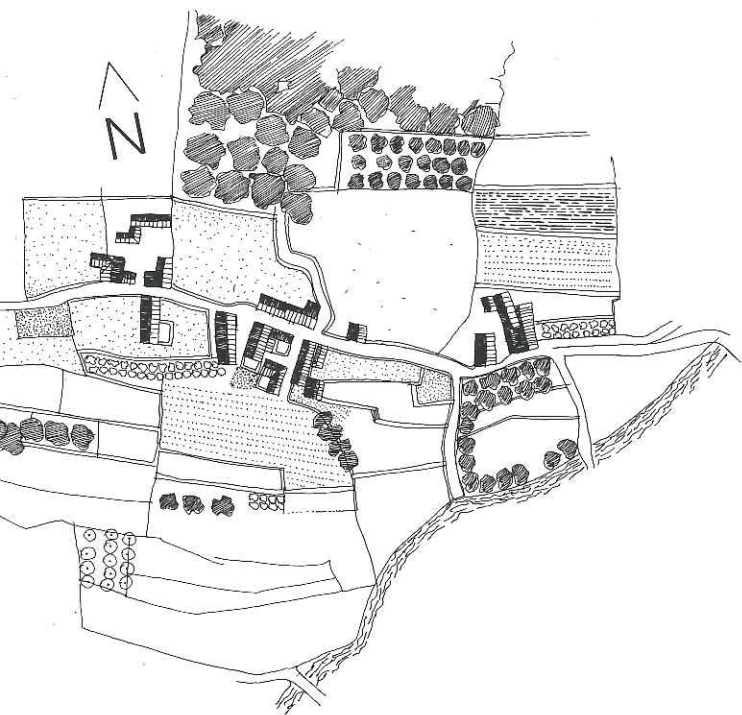


roches volcaniques du Tertiaire récent	roches (Crétacé inférieur) marines marnes et calcaires	roches continentales (Trias) grès, argiles	roches cristallines granite
roches (Oligocène) continentales (bassin d'Alès) conglomérats, grès	roches (Jurassique) marines calcaires, dolomies	Roches continentales (Permien) Grès, argiles	roches métamorphiques schistes, mica schistes, gneiss
roches (Eocène) continentales calcaires et argiles	roches volcaniques (Jurassique moyen)	roches continentales (Carbonifère) grès, charbon	calcaires et dolomies métamorphiques du Viganis



es, commune de Vialas
ion

Polimies Hautes



es, commune de Vialas
e

Distribution, répartition des fonctions

Le bâti est haut et étroit, s'adossant au rocher; construit perpendiculairement à la pente pour le plus ancien, afin de limiter les eaux d'infiltration. Caves, bergeries ou chèvreries en rez-de-chaussée isolent le logement des humains, en premier étage sur vallée, ou rez-de-chaussée sur montagne. Un troisième niveau, parfois un quatrième ont été utilisés pour le fourrage puis pour l'élevage du vers à soie, l'or des Cévennes, favorisant l'ambiance thermique nécessaire à la maturation.

Le bâti particulièrement serré est la composante morphologique essentielle et se rattache au relief par les murets qui le soulignent; souvent un refend se continue en extérieur par un muret de bancel. Il s'agit là d'un double équilibre, l'un économique pour la production des légumes et fruits, l'autre écologique quant au maintien des terres arables en place, évitant tout ravinement.

Les constructions s'étagent suivant la pente et en fonction d'une exposition Sud-est; la trame viaire, composante structurante, est constituée essentiellement d'une voie carrossable parallèle aux courbes de niveau et complétée par des ruelles piétonnes perpendiculaires, revêtues de pierres dressées sur champ (les calades) pour résister au ruissellement.

La direction principale, perpendiculaire aux courbes de niveaux, donnée par les bâtiments résulte de leur exposition et de leur implantation par rapport au relief, au foncier; les façades et le sens des faitages deviennent les éléments marquants.

La très grande majorité des toits est à deux pentes comprises entre 30 et 40%, héritage d'ancienne couverture de lauzes épaisses remplacées par de la tuile canal et plus récemment par des tuiles mécaniques; le faitage est parallèle à la plus grande longueur du bâtiment; la hauteur du pignon est toujours supérieure à sa largeur, sauf pour les remises

et clèdes en partie haute d'accès.

La construction a été réalisée en plusieurs étapes suivant les besoins.

D'une manière générale l'unité d'habitation et ses dépendances agricoles sont composées de deux volumes de base :

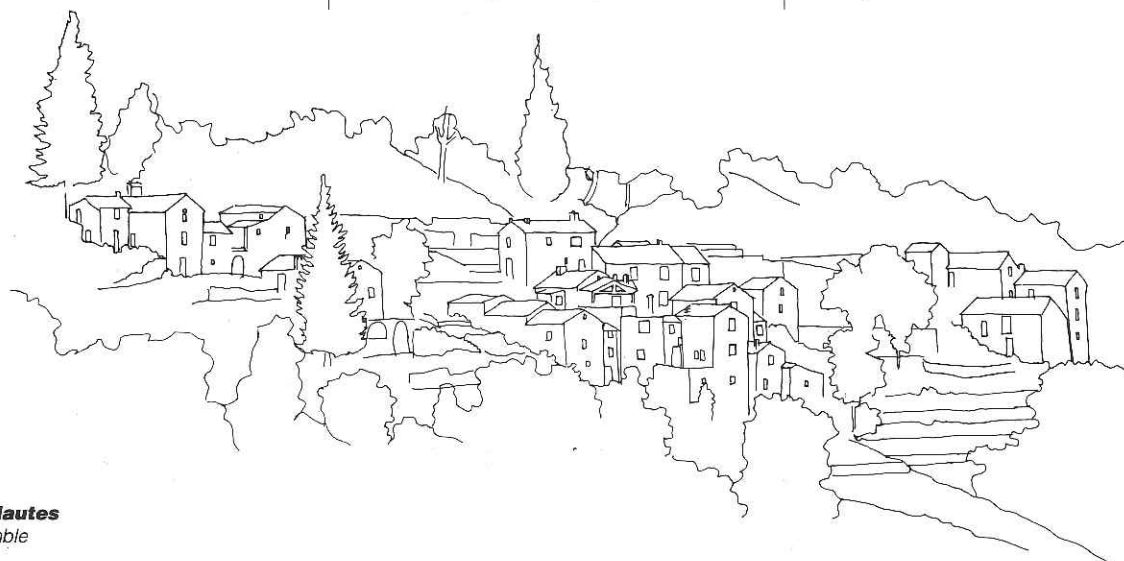
- le corps d'habitation sur 3 niveaux minimum, parfois 4, sur une largeur de 4 à 5 mètres, portée maximale des solives et charpentes, et une longueur maximale de 15 mètres, créé en plusieurs étapes avec des décrochements de toitures suivant la pente par exemple.

- les dépendances, mazets, clèdes à châtaignes, remise à outil, porcherie, sur deux niveaux dont un enterré avec une largeur de 4 mètres et une longueur de 8.

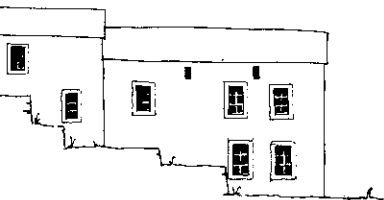
- souvent un appentis s'adjoint au corps principal.

Le caractère du volume principal est de permettre toutes les adjonctions progressives des volumes annexes, mais de rester lisible et dominant par sa masse et sa hauteur.

L'adaptation au terrain est la règle.



Polimies Hautes
Vue d'ensemble



cheminée
 bouche de cheminée sort toujours au
 ge, (meilleur tirage par un parcours
 conduit plus long et à l'intérieur du
 me chauffé).

uite ou en pierres, la section mini-
 e est de 50 x 80 cm; un chapeau en
 es, posé sur 4 ou 6 plots, surplombé
 e pierre pesante pour résister au
 ou en tuiles canal appareillées de
 ière à éviter les pénétrations d'eau
 e le conduit.

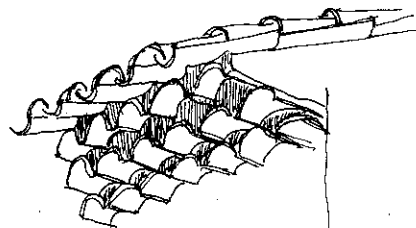
couleur
 uiles canal possèdent des nuances
 t du rouge brun au rose vieilli sui-
 les provenances.

façade (enduits / pierres)

murs sont constitués de pierres de
 ste. L'appareillage courant, ou mur
 ype fourré, (c'est-à-dire possédant
 maçonnerie appareillée au mortier
 chaux avec un joint très fin entre
 que pierre sur chaque face et rem-
 entre les deux par un tout venant de

petites pierres noyées dans un mortier
 maigre souvent de terre) est constitué
 de pierres extraites sur place dont la
 meilleure face a été conservée visible
 avec la seule intention de se protéger
 des infiltrations d'eau provenant de la
 pluie battante. Ainsi pour les maçonne-
 ries de schiste, les pierres sur la face
 externe «lavent» ou penchent vers l'ex-
 térieur afin de limiter les pénétrations
 d'eau. Ce type de mur varie entre 80 et
 60 cm d'épaisseur.

Le pignon étant très exposé, celui-ci est
 parfois enduit au mortier de chaux avec
 un sable de carrière. L'enduit tradition-
 nel s'effectue en trois couches, une
 première pour permettre l'accrochage
 de la suivante formant le corps d'enduit,
 constitué d'un mortier bâtard, enfin la
 couche de finition au mortier de chaux,
 dont la teinte évolue entre l'ocre moyen
 et les gris. La chaux permet les échan-
 ges hygrométriques entre la maçonnerie
 et l'extérieur.



- Les portes, les fenêtres (proportions / menuiserie)

La hauteur des portes est de 2 mètres; la
 largeur est en fonction de l'utilisation; le
 plus souvent pleine, la menuiserie est
 constituée sur la face externe de lames
 verticales, et sur la face interne de lames
 horizontales. Les fenêtres sont toujours
 plus hautes que larges dans une pro-
 portion où la hauteur est égale à 1,6 fois
 la largeur. L'ouvrant menuisé à deux
 vantaux dans les grandes dimensions
 est recoupé en 3 carreaux par vantail.

Les volets sont à lames verticales sur
 cadre intérieur.

Les couleurs des menuiseries peintes
 sont rouille ou bleu gris.

- Les escaliers extérieurs, les terrasses
 Le volume de l'escalier ou de la terrasse
 est toujours intégré jusqu'au sol dans la
 volumétrie générale du bâtiment, soit
 proéminent, soit rentrant à l'intérieur du
 volume d'habitation.

Les abords - Les clôtures (végétales / minérales)

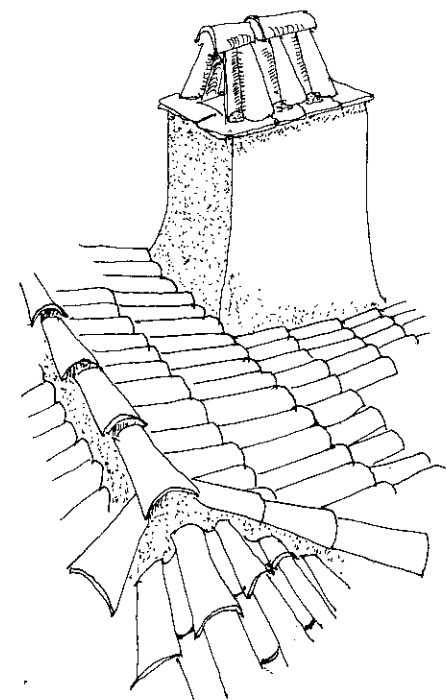
Les murs ne servent pas uniquement à
 délimiter une propriété. Mesurant entre
 0,50 à 0,70 m de haut ils sont toujours
 associés à une fonction de retenue de
 terre, de protection contre les chutes, de
 garde des animaux et sont dans le pro-
 longement des bâtiments. Compte tenu
 du climat et du mode de vie à dominante
 agricole, la haie en plants d'ornement a
 été introduite récemment. Construit en
 pierre sèche, ne craignant pas les infil-
 trations d'eau, le couronnement du mur
 est parfois réalisé avec des lauzes sur
 chant pour empêcher les chèvres de
 l'escalader.

- La treille

L'exposition Sud de la façade principale
 avec sa terrasse est tempérée par une
 vigne vierge, une glycine, un ou deux
 plants de «clinton» que l'on fait pousser
 sur une tonnelle en serrurerie ou en
 châtaignier, offrant l'été une zone d'om-
 bre et d'intimité.

- Les terrasses naturelles

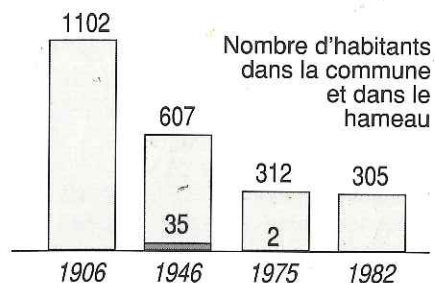
Les murets de pierres sèches retiennent
 le sol, évitent l'érosion du terrain et l'ac-
 crochement autour du bâtiment. Les ban-
 cels permettent le prolongement immé-
 diat des pièces de la maison vers l'exté-
 rieur.



UN HAMEAU DE PLATEAU

Grizac

Commune du Pont-de-Montvert

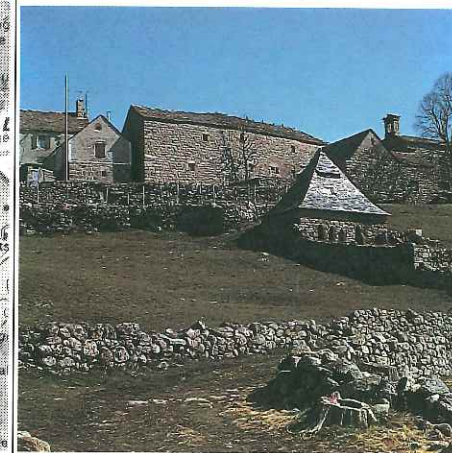


Situation

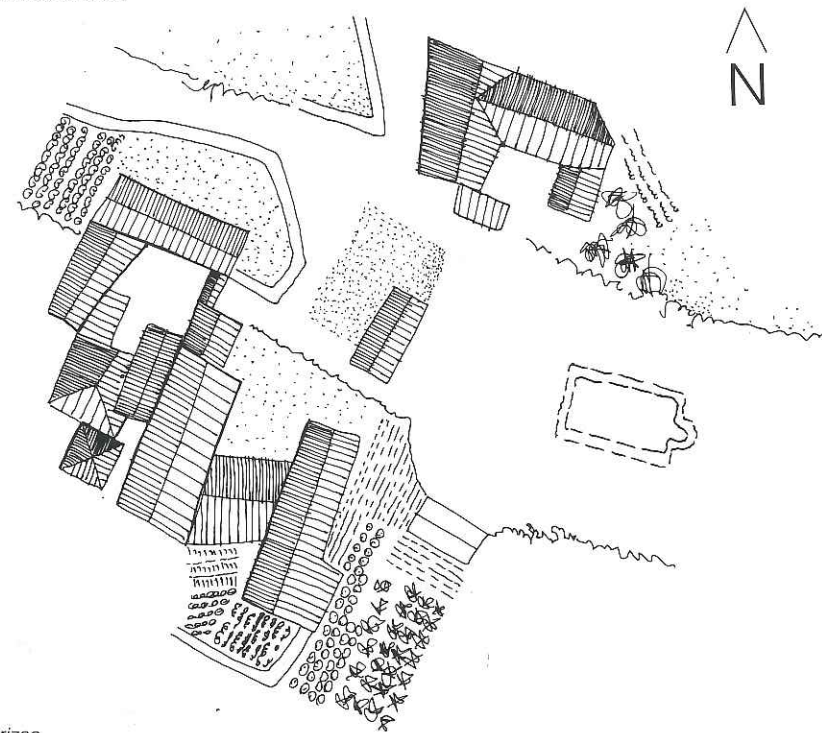
- installé sur un large replat dans le prolongement de sommets écrêtés au Nord, à une altitude de 1081 mètres
- au point d'inflexion, début de pente d'un fond de combe du versant exposé Sud,
- desservi en eau, le bâti s'aligne suivant une courbe de niveau, laissant, lorsque le terrain l'autorise par l'absence de déclivité, des zones de cultures à l'intérieur du hameau,
- l'importance de la partie plane du versant a permis à une population de s'implanter sur la hauteur, à proximité des prés et des cultures intensives en centrant le système foncier; la forte déclivité immédiatement sous le hameau formant défense naturelle est construite en terrasses.



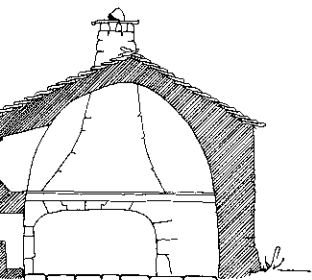
Grizac
commune du Pont-de-Montvert
Plan de situation



Grizac



Grizac
commune du Pont-de-Montvert
Plan de masse



Construction

La toiture

Les toitures de lauzes possèdent une pente allant de 70 à 100% suivant l'exposition et l'altitude. Les lauzes de schiste ont une largeur variant de 10 à 60 cm et une longueur de 20 à 50 cm, les plus grandes sont à l'égout et forment les rives, la dimension va décroissante vers le faîtage. Les lauzes sont fixées par un clou galvanisé sur une volige de châtaignier jointive. La tendance actuelle remplace la lauze de schiste par de l'ardoise.

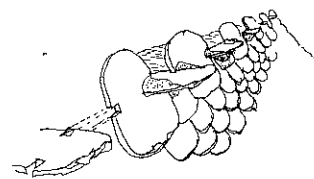
Le faîtage est constitué de 3 lauzes superposées, scellées au mortier de chaux grasse ou par un faîtage dit «à rastel», les lauzes de sommet s'emboîtent d'un versant sur l'autre, fixées aussi

doises ; les toits à une pente ondent à de petites surfaces adossées au bâtiment principal. Le faîtage est parallèle à la plus longue longueur du bâtiment, la hauteur n'est toujours supérieure à sa largeur, sauf pour de très petits bâtiments (dépendances, remises).

Les murs de base se composent de 2 ou 3 étages d'habitation sur deux niveaux minimum, parfois trois, avec une hauteur de 5 à 8 mètres, et une longueur de 25 mètres, comprenant à la fois la partie d'habitation et le logeage des animaux avec les stockages à l'ensemble étant créé en plusieurs étapes, auquel s'adjoint un ou plusieurs dépendants.



Grizac



- l'égout de toiture

Les derniers rangs reposent sur un avant toit de volige de châtaignier supporté par des corbeaux horizontaux avec une mouluration pour la goutte d'eau, le plus souvent en bois dur, parfois en pierre, et saillant de 15 à 30 cm par rapport à la façade.

- la cheminée

La souche de cheminée sort toujours au faîtage, (meilleur tirage par un parcours du conduit plus long et à l'intérieur du volume chauffé). Elle est parfois dans le prolongement du pignon.

Enduite ou en pierres, un chapeau en lauzes, posé sur 4 ou 6 plots, surplombé d'une pierre pesante pour résister au vent de manière à éviter les pénétrations d'eau, coiffe le conduit.

- la couleur

La lauze suivant la provenance et la taille varie du bleu gris à la couleur rouille.

La façade (enduits / pierres)

Les murs sont constitués de pierres de grès ou de granit. Il existe plusieurs types d'appareillages :

l'appareillage de «commande» concerne de gros mas, les moellons sont taillés très soigneusement de manière à obtenir une façade plane où aucun joint de mortier n'apparaît.

l'appareillage courant, ou mur de type fourré, (c'est-à-dire possédant une

maçonnerie appareillée au mortier de chaux avec un joint très fin entre chaque pierre sur chaque face et remplie entre les deux par un tout venant de petites pierres noyées dans un mortier maigre souvent de terre) est constitué de pierres extraites sur place dont la meilleure face a été conservée visible avec la seule intention de se protéger des infiltrations d'eau provenant de la pluie battante. Ce type de mur varie entre 80 et 60 cm d'épaisseur.

Lorsque l'appareillage est constitué de petites pierres maçonnées, ou que la façade est très exposée, celles-ci sont enduites au mortier de chaux avec un sable de carrière. L'enduit traditionnel s'effectue en trois couches, une première pour permettre l'acrochage de la suivante formant le corps d'enduit, constitué d'un mortier bâtard, enfin la couche de finition au mortier de chaux, dont la teinte évolue entre l'ocre moyen et les gris. La chaux permet les échanges hygrométriques entre la maçonnerie et l'extérieur.

- Les portes, les fenêtres (proportions / menuiserie)

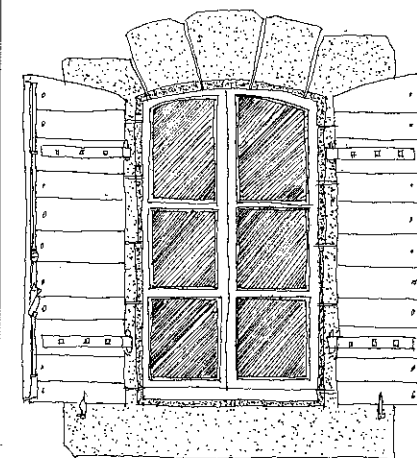
La hauteur des portes se situe entre 2 et 2,2 mètres; le plus souvent pleine la menuiserie est constituée sur la face externe de lames verticales, et sur la face interne de lames horizontales; des effets de moulurations inversent ce type d'assemblage. Les fenêtres sont toujours plus hautes que larges dans une proportion où la hauteur est égale à 1,6 fois la largeur. L'ouvrant menuisé à deux vantaux dans les grandes dimensions est recoupé en 3 carreaux par vantail. Les fenêtres dites à «petits carreaux» n'existent pas.

Les volets sont à lames verticales sur cadre intérieur.

Les couleurs des menuiseries lorsqu'elles sont peintes peuvent être vert olive, brune, rouille, bleu gris.

- Les escaliers extérieurs, les terrasses

Le volume de l'escalier ou de la terrasse est toujours intégré jusqu'au sol dans la volumétrie générale du bâtiment, prédominant par rapport au volume d'habitation.

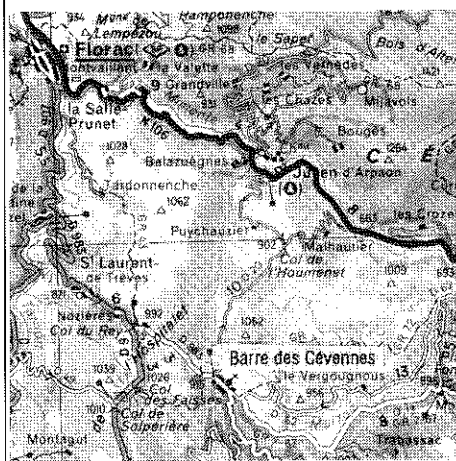


Les abords - Les clôtures (végétales / minérales)

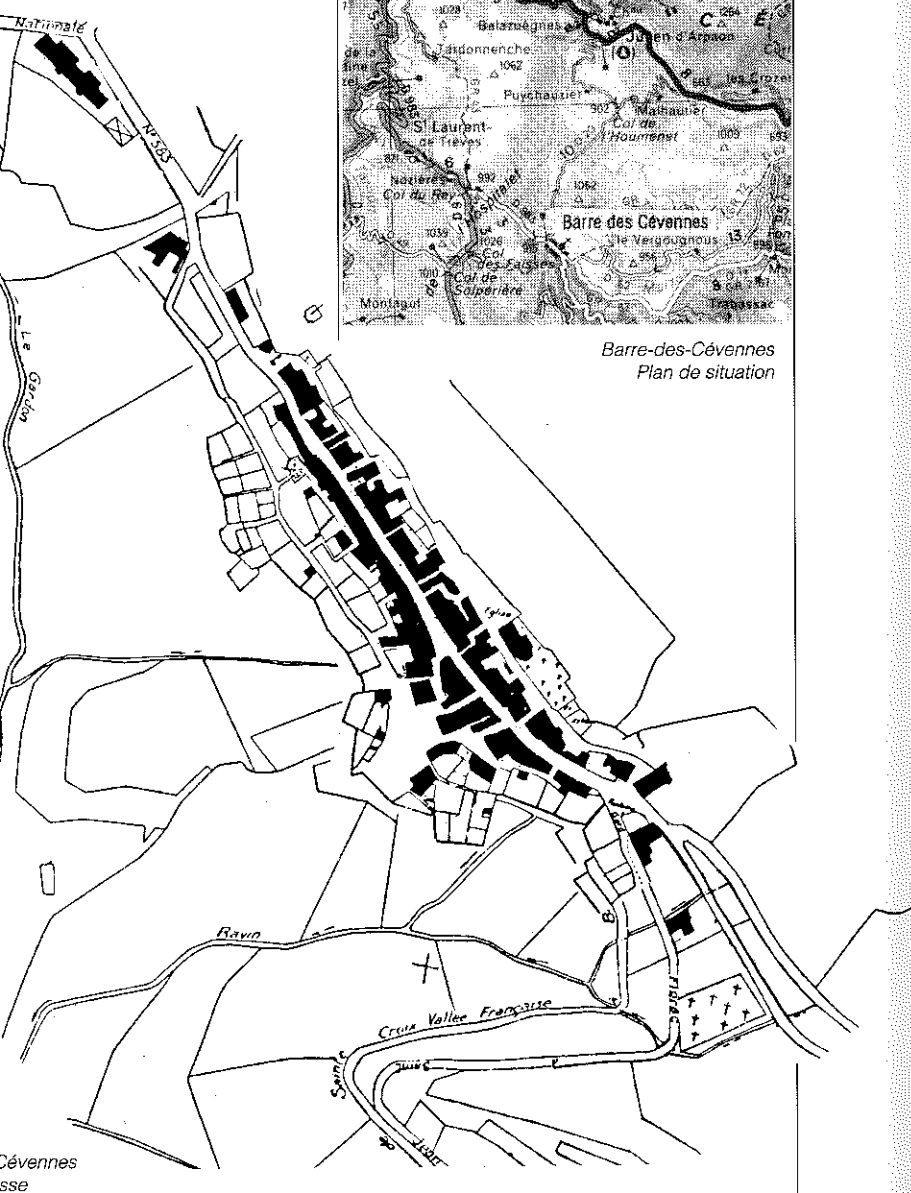
Les murs de clôture, couronnés par un chaperon pour éviter que l'eau de pluie ne détériore la maçonnerie, servent à délimiter une propriété; les murets, entre 0,50 à 0,70 de haut sont toujours associés à une fonction de retenue de terre, de garde des animaux et sont dans le prolongement des bâtiments. Compte tenu du climat et du mode de vie à dominante agricole, la haie en plants d'ornement a été introduite récemment.

- Les terrasses naturelles

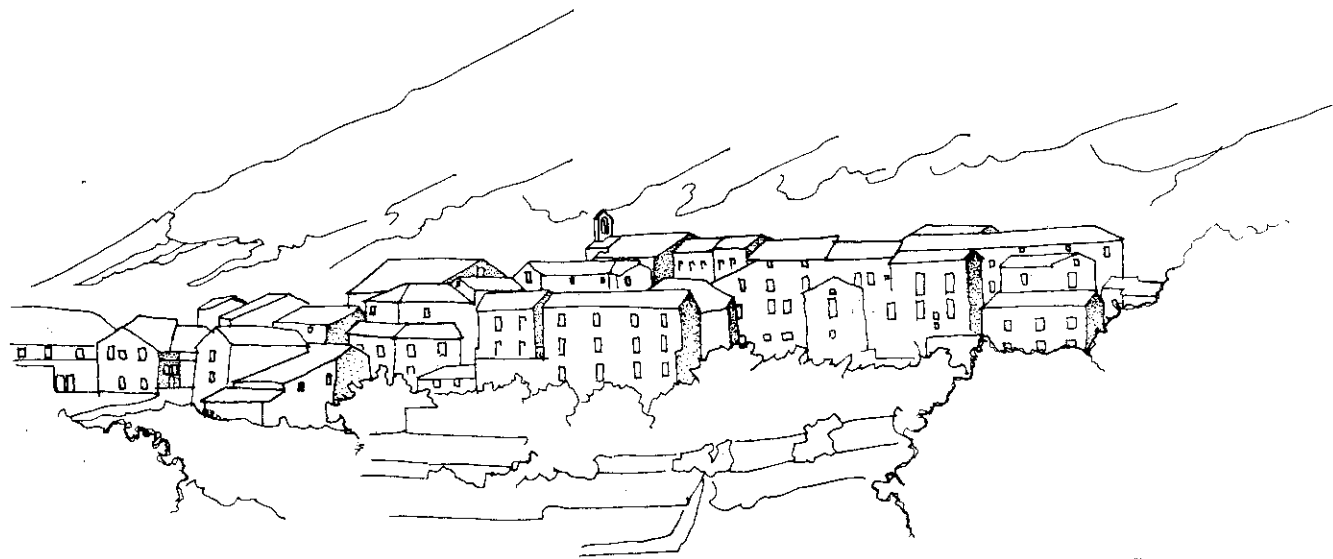
Les murets de pierre sèche retiennent le sol dans sa partie pentue, évitent l'érosion du terrain et l'accrochent autour du bâtiment.



Barre-des-Cévennes
Plan de situation



Cévennes
sse



Barre-des-Cévennes
Vue d'ensemble

Distribution, répartition des fonctions

Le bâti haut et étroit, s'adossant au rocher, construit perpendiculairement ou parallèlement à la pente, particulièrement serré, devient une composante morphologique essentielle. Les constructions s'étagent suivant la pente et s'implantent en bordure de voie publique ; boutiques sur rue et caves à l'arrière en rez-de-chaussée isolent le logement au premier et second étage sur rue et en rez-de-chaussée sur impasse.

Les façades et le sens des faîtages des bâtiments deviennent les éléments marquants et donnent la direction principale en fonction d'une exposition Sud-Ouest

Le relief est prépondérant et est souligné par la trame viaire, constituée essentiellement de trois voies carrossables parallèles aux courbes de niveau et complétée par des ruelles piétonnes perpendiculaires et des passages couverts au travers des bâtiments, revêtues

de dalles ou de pierres de grès (les calades) pour résister au ruissellement.

La trame foncière, héritage médiéval, renforce l'orientation ; les constructions occupent toute la parcelle entre limites latérales et sur toute leur profondeur, libérant sur l'arrière ou sur la rue secondaire une cour. Dans l'extension du bourg, les constructions récentes inversent le jardin et la cour en les plaçant entre la rue et l'habitat, rompant ainsi les alignements.

La très grande majorité des toits est à deux pentes, qui varient entre 70 et 100% avec des couvertures en lauzes minces ou d'ardoises. Sur les très grandes surfaces et pour des solutions de continuité d'égout sur rue, le pignon est terminée par une croupe avec arêtiers. Le faîtage est parallèle à la plus grande longueur du bâtiment ; il est parfois dérogé à cette règle, compte tenu des proportions des parcelles longues. La hauteur du pignon est toujours supérieure à sa largeur.

Les constructions ont dans la plupart des cas été réalisées en plusieurs étapes.

Le corps d'habitation est à trois niveaux minimum, souvent quatre, sur une largeur de 4 à 5 mètres, portée maximale des solives et charpentes, et une longueur maximale de 15 mètres, créé en plusieurs étapes avec des décrochements de toitures suivant la pente ; souvent un appentis s'adjoit au corps principal.

Construction

La toiture

Les toitures de lauzes possèdent une pente allant de 70 à 100%. Les lauzes de schiste ont une largeur variant de 10 à 60 cm et une longueur de 20 à 50 cm, les plus grandes sont à l'égout et forment les rives, la dimension va décroissante vers le faîtage. Les lauzes sont fixées

u en pierres, elle est coiffée
eau en lauzes, posé sur 4 ou 6
olombé d'une pierre pesante
ter au vent et de manière à
pénétrations d'eau.

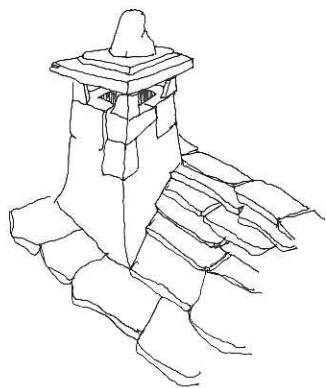
rie
varie du bleu gris à la couleur
chiste possède des micas ou
ges argentifères et réfléchis-
nière fortement.

le (enduits / pierres)

sont constitués de pierres de
quelques uns en pierres de
existent plusieurs types d'appa-

illage de «commande» con-
es maisons bourgeoises, les
ont taillés très soigneusement
e à obtenir une façade plane
joint de mortier n'apparaît.

illage courant, ou mur de type
est-à-dire possédant une
ie appareillée au mortier de
c un joint très fin entre chaque
chaque face et remplie entre

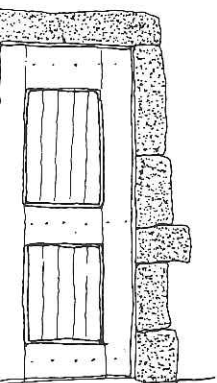


les deux par un tout venant de petites
pierres noyées dans un mortier maigre
souvent de terre) est constitué de pier-
res extraites sur place dont la meilleure
face a été conservée visible avec la
seule intention de se protéger des infil-
trations d'eau provenant de la pluie
battante. Ce type de mur varie entre 100
et 60 cm d'épaisseur.

Lorsque la façade est très exposée,
celle-ci est enduite au mortier de chaux
avec un sable de carrière qui permet les
échanges hygrométriques entre la
maçonnerie et l'extérieur.

- Les portes, les fenêtres (proportions /
menuiserie)

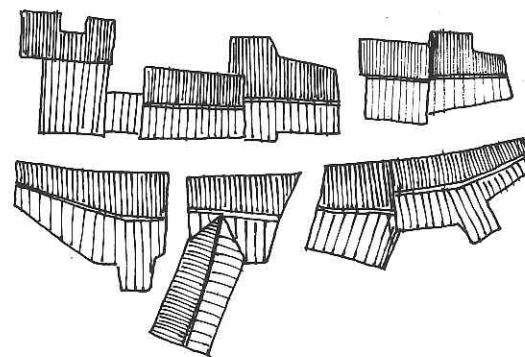
La hauteur des portes se situe entre 2 et
2,7 mètres ; au dessus de 2,5 mètres,
une imposte vitrée diminue la hauteur de
passage ; la largeur est en fonction de
l'utilisation ; le plus souvent pleine la
menuiserie est constituée sur la face



externe de lames verticales, et sur la
face interne de lames horizontales ; des
effets de moulurations inversent ce type
d'assemblage. Les fenêtres sont tou-
jours plus hautes que larges dans une
proportion où la hauteur est égale à 1,6
fois la largeur. L'ouvrant menuisé à deux
vantaux dans les grandes dimensions
est recoupé en 3 carreaux par vantail.
Les fenêtres dites à «petits carreaux»
n'existent pas.

Les volets sont à lames verticales sur
cadre intérieur.

Les couleurs des menuiseries lorsqu'el-
les sont peintes peuvent être brune,
rouille, bleu gris.



Barre-des-Cévennes
Façades sur rue principale

Les abords - Les clôtures (végétales /
minérales)

Les murs de séparation de propriété
sont aveugles, construits en pierres sur
2 mètres de haut et couronnés par un
chaperon pour éviter que l'eau de pluie
ne détériore la maçonnerie.

- La treille

L'exposition Sud de la façade principale
avec sa terrasse est tempérée par une
vigne vierge que l'on fait pousser sur
une tonnelle en serrurerie offrant l'été
une zone d'ombre et d'intimité vis à vis
des voisins ou du passant.

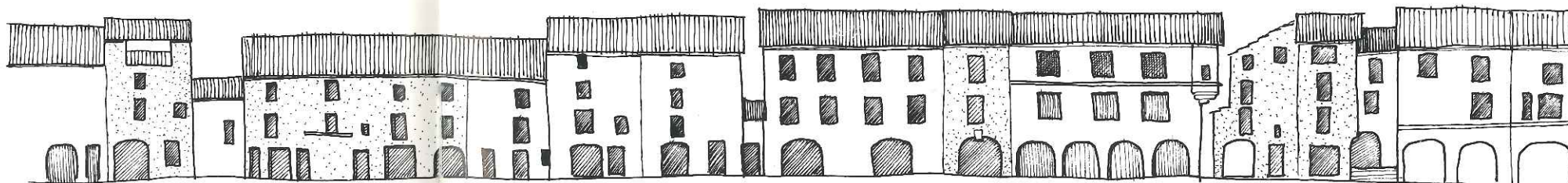
- Les terrasses naturelles

Les murets de pierre sèche retiennent le

sol, évitent l'érosion du terrain et l'accro-
che autour du bâtiment. Les bancels
permettent le prolongement immédiat
des pièces de la maison vers l'extérieur.



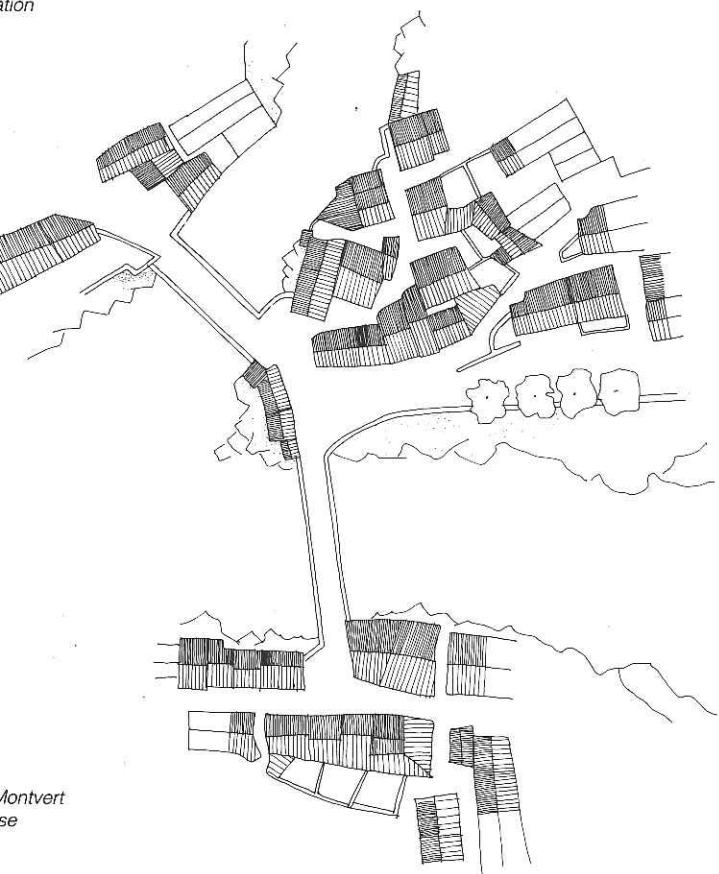
Barre-des-Cévennes





Montvert
ation

Le Pont-de-Montvert



Montvert
se



Le Pont-de-Montvert

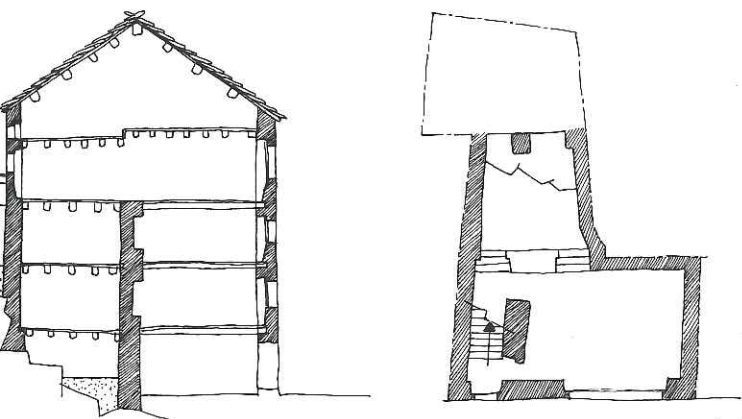
Distribution, répartition des fonctions

Le bâti particulièrement serré, haut et étroit, s'adossant à la pente et construit parallèlement, est une composante morphologique essentielle. Les constructions s'étagent suivant les courbes de niveau et s'implantent en bordure de voie publique ; boutiques sur rue et caves à l'arrière en rez-de-chaussée isolent le logement au premier, second étage et troisième étage sur rue et en rez-de-chaussée et premier sur voie arrière. Un quatrième étage existe constamment sur rue principale et sert de grenier.

Les façades et le sens des faitages des bâtiments deviennent les éléments marquants et donnent la direction principale en fonction d'une exposition Sud pour la partie le long du Tarn, Ouest pour les parties implantées dans les vallées confluentes.

Le relief est prépondérant et est souligné par la trame viarie, constituée essentiellement de voies carrossables parallèles aux courbes de niveau et complétée par des ruelles piétonnes perpendiculaires, revêtues de galets et de schiste (les calades) pour résister au ruissellement.

La trame foncière, héritage médiéval, renforce l'orientation ; les constructions occupent toute la parcelle entre limites latérales et sur toute leur profondeur ; Dans l'extension du bourg, les constructions récentes inversent le jardin et la cour en les plaçant entre la rue et l'habitat, rompant ainsi les alignements, tendance renforcée jusqu'à maintenant par les plans d'alignement dressés par l'administration chargée de l'Équipement et de l'Urbanisme afin de favoriser la circulation.



itive. La tendance actuelle est de couvrir la lauze de schiste par de la tuile mécanique, rompant parfois l'harmonie de teinte.

Les toitures se terminent par un faitage dit « à lauzes », les lauzes de sommet s'emboîtent les unes sur les autres, versant sur l'autre, fixées par un mortier de chaux grasse.

Le toit

Les toitures de lauzes, les derniers toits posent sur un avant toit de volants en châtaignier supporté par des poteaux horizontaux avec une moulure pour la goutte d'eau, le plus souvent en bois dur, et saillant de 15 à 30 cm au-dessus de la façade.

La

La cheminée sort toujours au-dessus du meilleur tirage par un parcours qui est plus long et à l'intérieur du bâtiment (chauffé). Elle peut être dans le pignon ou dans le mur.

En pierre, la section minimale est de 50 x 80 cm ; un chapeau en terre est posé sur 4 ou 6 plots, surplombé par une terre pesante pour résister au vent, la manière d'éviter les pénétrations d'eau est de faire le conduit.

- la couleur

La lauze suivant la provenance et la taille varie du bleu gris à la couleur rouille. Si le schiste possède des micas ou des veinages argentifères, les lauzes réfléchissent la lumière avec plus ou moins d'intensité.

La façade (enduits / pierres)

Les murs sont constitués de pierres de granite. Il existe plusieurs types d'appareillages :

- l'appareillage de « commande » concerne les maisons bourgeoises, les moellons sont taillés très soigneusement de manière à obtenir une façade plane où aucun joint de mortier n'apparaît.

- l'appareillage courant, ou mur de type fourré, (c'est-à-dire possédant une maçonnerie appareillée au mortier de chaux avec un joint très fin entre chaque pierre sur chaque face et remplie entre les deux par un tout venant de petites pierres noyées dans un mortier maigre souvent de terre) est constitué de pierres extraites sur place dont la meilleure face a été conservée visible avec la seule intention de se protéger des infiltrations d'eau provenant de la pluie

battante. Ce type de mur varie entre 80 et 60 cm d'épaisseur.

La plupart des façades sont enduites au mortier de chaux avec un sable de carrière. La couche de finition est au mortier de chaux, dont la teinte évolue entre l'ocre moyen et les gris. La chaux permet les échanges hygrométriques entre la maçonnerie et l'extérieur. La tendance actuelle est de peindre la façade de coloris ocre jaune.

- Les portes, les fenêtres (proportions / menuiserie)

Les volets sont à lames verticales sur cadre intérieur.

Les couleurs des menuiseries lorsqu'elles sont peintes peuvent être vert amande, vert olive, brune, rouille, bleu gris.

- Les escaliers extérieurs, les terrasses
Le volume de l'escalier ou de la terrasse est toujours intégré jusqu'au sol dans la volumétrie générale du bâtiment,

proéminent par rapport au volume d'habitation.

Les abords - Les clôtures (végétales / minérales)

Les murs de séparation de propriété sont aveugles, construits en pierres sur 2 mètres de haut et couronnés par un chaperon pour éviter que l'eau de pluie ne détériore la maçonnerie.

- La treille

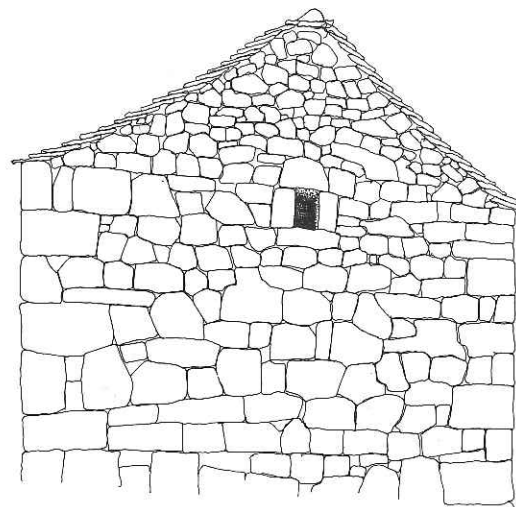
L'exposition Sud de la façade principale avec sa terrasse est tempérée par une vigne vierge, une glycine, que l'on fait pousser sur une tonnelle en serrurerie, offrant l'été lorsqu'on vit dehors une zone d'ombre et d'intimité vis à vis des voisins ou du passant.

- Les terrasses naturelles

Les murets de pierre sèche retiennent le sol, évitent l'érosion du terrain et accrochent à l'arrière du bâtiment sur le versant exposé Nord.



Ferme de Troubat, Mont-Lozère



Grizac

CONCLUSION

dernières décennies ont vu de profonds changements de l'économie rurale, et des mutations de la population.

Le mode rural s'est poursuivi, l'activité agricole et les secteurs de l'artisanat et du bâtiment avec elle, sans que de nouvelles formes ou autres, ne combleraient ce

vide. Par ailleurs, même la Lozère n'est plus un département rural, la majorité des habitants vit en ville. Parallèlement, les exploitations cessent de disparaître, mais elles laissent leur empreinte sur le paysage, et constituent un patrimoine bâti.

Une nouvelle population apparaît, mais elle cherche à retrouver une nouvelle culture.

Les vacanciers doublent, ou parfois triplent. Une culture permanente, qui ne se reconnaît plus : un habitat plus pratique, elle se retrouve à la périphérie des zones suburbaines : cubes percés de grandes ouvertures, sur terre-plein, en plein vent au soleil, au crépi vif contrastant avec la couleur de la brique rouge quel que soit le con-

L'étude tente d'évoquer la qualité et la raison d'être d'un environnement engendré par des modes de vie et des technologies obsolètes depuis un passé récent. Cette évolution s'est concrétisée à partir de la Grande Guerre. On trouve des habitations abandonnées à cette période qui montrent explicitement, par l'agencement, le mobilier, les ustensiles et l'outillage, la vie rurale de cette époque proche et le progrès social accompli en une ou deux générations. On mesure aussi la nature rituelle de tout acte et l'influence toujours actuelle de cette tradition.

Cet environnement constitue un champ particulièrement riche, car il réalise une symbiose parfaite entre la nature et le travail de l'homme. La rudesse du climat, la beauté des paysages, le respect de la moindre ressource naturelle donnent à ces lieux une grande dimension émotionnelle et poétique. Celle-ci se manifeste notamment dans des architectures particulières et des modes d'occupation du sol qui s'inscrivent naturellement dans le site.

La préservation et la continuation de cet environnement passent par une meilleure compréhension des événements dont il est issu. Sa conservation par mimétisme apporte une solution immédiate. Mais l'évolution des modes de vie et la nouvelle exploitation des ressources entraînent des contraintes qui sont souvent trop contradictoires avec celles du passé, même récent.

Faute de connaître et de respecter les qualités de cet environnement et du passé qui l'a engendré, on se situe souvent en pleine rupture par rapport à des

antation ou de construction qui imprègnent
paysage et sont encore parmi les seules
les réelles du pays.

te analyse montre l'adaptation de l'architec-
ations topographiques, climatiques, géolo-
es et culturelles particulières. Elle montre
diversité des architectures traditionnelles,
a diversité des situations.

n de constituer un catalogue de recettes, ce
veut une aide à la découverte de solutions
respecteraient l'esprit d'adaptation des
traditionnelles, et contribueraient à la nais-
symbiose entre le site (dont les bâtiments
partie intégrante) un mode de vie, et des
symbiose comparable à celle que nous
anciens.